

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR
CHRISTINE JACQUES

L'ABUS RITUEL : LE POINT DE VUE D'INTERVENANTES
EN AGRESSION SEXUELLE

SEPTEMBRE 2008



SHOUT
SHARE IT

SOMMAIRE

L'abus rituel demeure un sujet très peu connu des différents milieux d'intervention. Le manque de consensus quant à la façon de conceptualiser l'abus rituel et la controverse qui l'entoure nuisent à sa reconnaissance. Cette recherche qualitative comporte trois objectifs : documenter et analyser l'information concernant l'abus rituel, faire avancer les connaissances et la compréhension de ce genre d'abus à partir du point de vue d'intervenantes en agression sexuelle qui ont soutenu des femmes l'ayant subi dès la petite enfance, et contribuer à l'avancement des connaissances sur le sujet dans le milieu d'intervention francophone. Des entrevues semi-structurées ont été effectuées auprès de huit intervenantes qui pratiquent dans différents services d'aide aux victimes d'agression sexuelle et qui ont reconnu être intervenues auprès d'au moins deux survivantes d'abus rituel. Les résultats obtenus sont présentés en trois parties distinctes soit les résultats décrivant l'ensemble des caractéristiques appartenant au concept de l'abus rituel, ceux permettant de prendre connaissance des séquelles causées par ce genre d'abus et ceux qui découlent des expériences des participantes dans leurs interventions auprès des survivantes d'abus rituel. Cette recherche permet de reconnaître certains des problèmes relatifs à la conceptualisation de l'abus rituel dont l'utilisation du mot culte pour traiter du sujet. Il est d'ailleurs souhaité que la définition de l'abus rituel élaborée dans le cadre de cette recherche serve de point de départ lors de concertation entre intervenantes qui ont de l'expérience pratique auprès de survivantes d'abus rituel afin qu'elles s'entendent sur la façon de définir ce genre d'abus. Il est également recommandé que plus de recherches soient faites sur l'abus rituel notamment en ce qui a trait à la programmation, une méthode de contrôle de la pensée, et en matière de dissociation chez les survivantes d'abus rituel. Il est surtout nécessaire de développer plus de connaissances pratiques en intervention dans ce domaine. Plus de recherches devront également se pencher sur les liens existants entre l'abus rituel et le sadisme sexuel, ainsi que l'abus rituel et les réseaux d'exploitation sexuelle d'enfants.

REMERCIEMENTS

Au cours de mes études à la maîtrise, j'ai eu le plaisir, la chance et le privilège de faire des rencontres des plus enrichissantes. Le tout a commencé avec M. Yao Assogba, alors responsable des programmes de deuxième cycle en travail social. Je me rappelle votre accueil chaleureux et rassurant. Je demeure infiniment reconnaissante de votre confiance et de votre encouragement continu. Je garde également de très bons souvenirs du temps passé avec chacun des membres de ce que nous considérons être « la plus belle cohorte ».

La rédaction d'un mémoire est l'accomplissement d'une démarche académique et personnelle qui ne se fait pas seule. Je me considère privilégiée d'avoir eu M. Jean-Pierre Deslauriers comme directeur de mémoire et M. Luc Lacroix comme co-directeur. J'ai quitté chacune de nos rencontres toujours plus outillée et inspirée par vos précieux et généreux conseils. Vos questions, commentaires, suggestions et recommandations ont indéniablement contribué à la réalisation de ce mémoire. Je tiens à vous remercier pour le partage de vos connaissances, pour votre ouverture d'esprit et pour le temps que vous avez consacré à me superviser dans ma démarche.

Je ne peux imaginer mon retour aux études et la rédaction de ce mémoire sans l'aide et le soutien continu et inconditionnel de Johanne Morency. Jo, tu as vraiment « concocté » la recette parfaite pour que je réussisse à passer à travers chacune des étapes de cette aventure. Correctrice, collègue de travail, complice et alliée, entre autres, dans le soutien apporté aux survivantes d'abus rituel, je te dis mille et une fois merci pour tout ce que tu as fait pour moi. Je me considère avant tout choyée de t'avoir comme amie.

Je tiens également à remercier chacune des membres de l'équipe du CALACS francophone d'Ottawa qui ont été impliquées, de près ou de loin, dans les décisions prises entourant mes études. Je suis infiniment reconnaissante pour tout ce que vous avez mis en place pour me soutenir et faciliter mon retour aux études.

Finalement, merci mon amour d'avoir cru en moi, d'avoir compris l'importance de cette démarche dans ma vie et de m'avoir encouragée à aller de l'avant dans mes études à la maîtrise.

Je dédie ce mémoire à toutes les survivantes d'abus rituel qui me l'ont inspiré.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	v
REMERCIEMENT	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
LA PROBLÉMATIQUE	3
1.1 Le problème de définition	5
1.2 La controverse	7
1.2.1 Le syndrome des fausses mémoires	10
1.3 L'impact de la controverse sur les services	12
1.4 L'impact de la controverse sur la prévalence	14
1.5 La pertinence de cette recherche	16
1.6 Les objectifs de recherche	18
1.7 Les questions de recherche	19
CHAPITRE II	
LE CADRE THÉORIQUE	20
2.1 Le concept de l'abus rituel	20
2.1.1 La diversité des analyses liées à la conceptualisation de l'abus rituel	21
2.1.2 La notion de culte et l'abus rituel	24
2.2 Les indices d'abus rituel	26
2.3 Les définitions retenues pour cette recherche	28
2.4 Certaines caractéristiques de l'abus rituel	31
2.5 Les abus commis en abus rituel	34
CHAPITRE III	
LA MÉTHODOLOGIE	37
3.1 L'échantillon	37
3.2 Les caractéristiques des participantes à la recherche	38
3.3 Technique et collecte des données	41

3.4	L'analyse et le traitement des données	42
3.5	L'éthique et le code de déontologie	45

CHAPITRE IV

LES RÉSULTATS	46
4.1 Les caractéristiques de l'abus rituel.....	46
4.1.1 Les abus commis en abus rituel	47
4.1.2 Le but visé par l'abus rituel	55
4.1.3 Le contexte dans lequel l'abus rituel est perpétré.....	56
4.1.4 Les méthodes utilisées pour la programmation	62
4.2 Les séquelles de l'abus rituel	76
4.2.1 Deux facteurs qui ajoutent aux séquelles	76
4.2.2 L'impact de l'abus rituel sur la santé mentale	78
4.2.3 Le sentiment d'insécurité.....	81
4.2.4 Les difficultés émotionnelles	83
4.2.5 Les difficultés relationnelles.....	85
4.2.6 La destruction du sens d'identité personnelle.....	86
4.2.7 La dissociation	90
4.2.8 La fragilisation de la santé mentale	96
4.3 Les interventions privilégiées en abus rituel	100
4.3.1 Mise en contexte	101
4.3.1.1 Les indices de l'abus rituel.....	104
4.3.2 Différents services d'intervention	108
4.3.3 Les principes d'intervention en abus rituel.....	114
4.3.3.1 Certaines interventions particulières liées à l'abus rituel.....	126
4.3.4 Certaines émotions ressenties dans le cadre de l'intervention	138
4.3.5 Le bilan de leurs interventions.....	140
4.3.6 Recommandations face au problème de l'abus rituel	145

Chapitre V

LA DISCUSSION.....	152
--------------------	-----

5.1	Le concept de l'abus rituel repensé.....	152
5.1.1	Les abus commis en abus rituel	153
5.1.2	Le contexte dans lequel l'abus rituel est perpétré	159
5.1.3	Les méthodes utilisées pour la programmation	165
5.2	Les problèmes relatifs à la conceptualisation de l'abus rituel	175
5.2.1	L'inclusion de concepts apparentés dans la conceptualisation de l'abus rituel	178
5.2.2	L'utilisation du mot culte pour traiter d'abus rituel	180
5.2.3	L'adhésion des agresseurs à un système de croyance	182
5.2.4	Le satanisme et l'abus rituel	184
5.2.5	La notion de secte et l'abus rituel	185
5.3	Définition de l'abus rituel	188
5.4	Les interventions privilégiées en abus rituel	192
5.4.1	L'approche privilégiée	193
5.4.2	Les interventions efficaces	196
5.4.3	Les principes de base de l'intervention privilégiée	199
5.5	Les limites de la recherche	200
CONCLUSION		203
BIBLIOGRAPHIE		207
APPENDICE A FORMULAIRE DE CONSENTEMENT		212
APPENDICE B GUIDE D'ENTREVUE		216

INTRODUCTION

L'abus rituel est le genre d'abus le plus méconnu, le plus incompris et controversé qui soit. Ce genre d'abus est perpétré dans un contexte organisé, secret et clandestin et regroupe toutes les formes d'abus possibles, soit l'abus psychologique et émotionnel, sexuel, physique et spirituel. De plus, les abus sont qualifiés de sévères, d'extrêmes et de sadiques.

Tel que mentionné dans la revue la Gazette (2005), le Comité canadien sur la violence faite aux femmes a été le premier à signaler l'existence de l'abus rituel au Canada. Dans le cadre de son enquête réalisée au début des années 1990, ce comité a reçu plusieurs témoignages de femmes s'identifiant comme survivantes d'abus rituel. « Dans son rapport de 1993 intitulé Un nouvel horizon : éliminer la violence, atteindre l'égalité, le Comité a souligné que le Code criminel canadien n'avait aucune disposition sur ce genre de crime » (Sarson et Mac Donald, p.32). Il souligne également l'urgence que les instances canadiennes reconnaissent l'existence de l'abus rituel.

Les méthodes utilisées par les individus qui commettent l'abus rituel font en sorte que les témoignages des personnes qui l'ont subi paraissent souvent bizarres, mystérieux et invraisemblables. La nature et la sévérité des abus commis choquent et rendent cette réalité difficile à concevoir. Les abus sexuels perpétrés dans le cadre de l'abus rituel amènent les femmes qui l'ont subi dès la petite enfance, à se tourner, entre autres, vers les services d'aide aux victimes d'agression sexuelle. Ceci en fait un milieu d'intervention privilégié pour recueillir de l'information. C'est d'ailleurs à partir des récits de ces femmes que nous en avons découvert l'existence.

L'abus rituel est un sujet complexe et la controverse qui l'entoure empêche qu'on le reconnaisse comme un problème social réel. Le manque de connaissance qui en

résulte nous interpelle et nous amène à vouloir contribuer à une meilleure compréhension de ce genre d'abus. Le présent rapport de recherche porte sur le point de vue d'intervenantes en agression sexuelle qui ont de l'expérience pratique en intervention auprès de survivantes d'abus rituel. Dans un premier temps, le chapitre sur la problématique de l'abus rituel permet de situer ce genre d'abus en expliquant la controverse qui l'entoure. Les objectifs et les questions de cette recherche qualitative y sont également énoncés. Ensuite, le cadre théorique, la méthodologie et les limites de cette recherche sont décrits. Enfin, les résultats obtenus et la discussion sur ces données sont présentés.

Cette recherche ne prétend nullement pouvoir mettre fin à la controverse entourant l'abus rituel ; elle vise plutôt à faire avancer les connaissances et la compréhension de ce genre d'abus, entre autres, dans le milieu de l'intervention francophone.

Il importe de mentionner que l'abus rituel ne se limite pas à des abus commis envers des filles ; des garçons en sont également victimes. Cette étude est cependant basée sur le point de vue d'intervenantes qui ont de l'expérience uniquement auprès de femmes qui l'ont subi.

CHAPITRE I

LA PROBLÉMATIQUE

La mise sur pied des services d'aide et de lutte contre la violence faite aux femmes au milieu des années 1970 a permis, entre autres, de colliger l'information quant aux différentes formes de violence perpétrées envers les femmes et les enfants. C'est dans ce contexte de mouvement contre la violence faite aux femmes que certaines d'entre elles ont commencé à dévoiler plus massivement l'abus qu'elles avaient subi durant leur enfance. « Over a period of five to ten years, their collective voices raised public awareness. Child protection laws were strengthened and more apt to be enforced. And the availability of personal support when an incest history was disclosed was increased » (Woodsum, 1998, p. 3). C'est ainsi que l'information provenant de survivantes d'agression sexuelle a contribué à sensibiliser la société quant à cette réalité.

C'est à partir de leur cheminement thérapeutique lié à l'agression sexuelle, ou à leur processus de guérison comme nous préférons le nommer, que certaines femmes parlent de dynamiques d'abus et présentent des éléments qui dépassent les connaissances acquises en matière de violence. C'est ainsi qu'au début des années 1980, certaines intervenantes, thérapeutes, psychologues, psychiatres et travailleuses sociales ont pris connaissance de l'abus rituel. C'est grâce aux récits des femmes qu'elles ont constaté qu'il était question d'un problème différent des autres formes d'abus reconnues. Les femmes parlaient, entre autres, d'agressions sexuelles perpétrées en groupe, d'abus physiques extrêmes, de rituels, de cérémonies, de symboles spirituels ou religieux, de mutilation d'animaux et de meurtres. Toutefois, l'existence même de l'abus rituel a toujours été contesté et ce, malgré les témoignages reçus. Encore aujourd'hui, ce genre d'abus demeure un sujet très controversé. Pour le moment, l'information quant à ce

problème social circule au sein de groupes restreints de personnes ressources. De fait, l'abus rituel est méconnu dans la majorité des services sociaux.

Tel que présenté par Borelli (2006), Finkelhor, Williams, et Burns (1988) ont élaboré une des premières définitions communément acceptée de l'abus rituel. Voici la façon dont ils le définissent : « Abuse that occurs in a context linked to some symbols or group activity that have a religious, magical or supernatural connotation, and where the invocation of these symbols or activities, repeated over time, is used to frighten and intimidate the children » (cités par Borelli, 2006, p. 1).

En bref, voici certains des principaux éléments liés au concept de l'abus rituel :

Ritual abuse almost always includes certain basic elements: multiple victims (Gillotte, 2001 & Snow & Sorensen, 1990); multiple perpetrators (Gillotte, 2001 & Snow & Sorensen, 1990); the use of ritual in connection with severe physical abuse, deprivation, and sadistic and painful sexual abuse; and the use of drugs and/or mind control techniques for the purposes of indoctrination, domination, and as a deterrent to disclosure (Gillotte, 2001; Jones, 1991; Kelly, 1989; deYoung, 1997; & Young, Braun, & Watkins, 1991). (Borelli, 2006, p.14)

Malgré la controverse entourant l'abus rituel, certaines recherches démontrent qu'un important groupe de personnes ressources reconnaissent son existence, notamment dans le domaine du travail social et de la psychiatrie. Notre recherche s'inscrit donc dans les préoccupations de plusieurs chercheurs dont Noblitt et Perskin (1995/2000) qui présentent un résumé de cinq études publiées par Goodman, Qin, Bottoms et Shaver (1994). Voici certaines des données que nous avons retenues :

- Une enquête nationale effectuée auprès de 2,709 membres de l'American Psychological Association, l'American Psychiatric Association et le National Association of Social Workers démontre que 31% des psychologues, psychiatres et

travailleurs sociaux interrogés reconnaissent avoir rencontré au moins un cas d'abus rituel. Ils ont, entre autres, reconnu 387 cas d'abus rituel perpétrés envers des enfants et 674 envers des adultes (Bottoms, Shaver, et Goodman, 1991).

- Une deuxième recherche auprès de procureurs de la couronne, des services sociaux et des services policiers démontre que 23 % d'entre eux reconnaissent avoir eu connaissance d'au moins un cas d'abus rituel (Bottoms, Shaver, et Goodman, 1991).
- Une enquête auprès de 810 psychologues britanniques travaillant auprès de victimes d'abus sexuel révèle que 15 % d'entre eux reconnaissent avoir accompagné des clients qui témoignaient avoir subi de l'abus rituel. De ces psychologues, 80 % disent croire leurs clientes (Andrews, Morton, Bekerian, Brewin, Davies, et Mollon, 1995).
- Une enquête auprès des membres de l'International Society for the Study of Multiple Personality and Dissociation révèle que 88% des 1185 répondants croient que l'abus rituel existe et que ce genre d'abus implique des techniques de contrôle de la pensée dont la programmation (Perry, 1992).

1.1 LE PROBLÈME DE DÉFINITION

Il n'existe aucune définition communément acceptée de l'abus rituel. Nous sommes du même avis que Borelli (2006) à l'effet que le manque de consensus quant à la façon de définir ce genre d'abus contribue à la controverse qui l'entoure. « Some even argue that the term ritual abuse should simply be abandoned because of its tendency to confuse more than clarify » (The American Professional Society on the Abuse of Children, 1996, cité par Borelli, 2006, p. 5).

La diversité des opinions quant à la façon de concevoir et de nommer ce genre d'abus rend son analyse plus complexe à définir. Cette imprécision crée un obstacle important lorsque l'on traite d'abus rituel ; l'information concernant ses différents

éléments et ses théories explicatives se voit éparpillée dans différentes directions, parfois contradictoires.

Le problème de définition de l'abus rituel est fréquemment dénoncé dans la littérature et ce, autant par ceux et celles qui réfutent ou doutent de l'existence de ce genre d'abus, dont Lanning, (1992), Lafontaine, (1993) et de Young (2002), que par ceux et celles qui le reconnaissent comme étant un problème social dont Coates, (1992) ; Woodsum (1998) et Borelli (2006). Selon ces deux dernières, ce problème est un facteur important qui contribue au déni et à la controverse qui entourent l'abus rituel.

Selon Fraser (1997),

The term ritual abuse was probably first used in the book *Michelle Remembers* (Smith and Pazder 1980), in which the recovered memories of a patient are recounted. Other more recent terms used for this phenomenon are sadistic abuse (Goodwin 1993), satanic ritual abuse (Van Benschoten 1990), and sadistic ritual abuse. The acronym SRA is used for both these latter two terms, whereas RA may refer to either ritual abuse, ritualistic abuse (Kluff 1989), or ritualized abuse. (p. xii)

D'autres termes sont utilisés pour traiter d'abus rituel : *ritual child abuse* (Lloyd, 1991, cité par de Young, 2002), *sadistic abuse* (Goodwin, 1993, *ibid*), *organized and ritual abuse* (La Fontaine, 1996, *ibid*), et *satanic ritual abuse* (Segeberberg, 1997, *ibid*).

Nous croyons tout de même que le terme abus rituel demeure le meilleur vocable pour désigner ce genre d'abus puisqu'il est le plus reconnu et le plus accepté dans les différents milieux d'intervention. Il permet de situer le problème, d'être le plus inclusif possible et de présenter une analyse globale des informations qui s'y rattachent.

Soulignons que le terme abus rituel satanique a d'emblée été rejeté dans cette recherche. Plusieurs auteurs qui s'y réfèrent reconnaissent d'ailleurs que « Not all RA is satanic, nor are groups practicing satanism as a religion necessarily involved in RA » (Fraser, 1997, p. xii). En d'autres mots, l'abus rituel ne découle pas de pratiques liées au satanisme.

Mentionnons toutefois qu'une partie importante de la documentation concernant l'abus rituel découle de la perspective satanique. Cette façon de concevoir ce genre d'abus nuit à l'avancement des connaissances dans ce domaine : divers auteurs disent que la première conceptualisation de l'abus rituel l'associant au satanisme était erronée. Par exemple, Gallagher (2000) rappelle que cette analyse a d'ailleurs commencé à être contestée dès la fin des années quatre-vingt-dix.

"Believers" began to argue that the motivation of abusers was more varied than originally thought. Thus, rituals might not only be part of a religious act of worship but might serve other functions, such as being a means of grooming or "entrapping" a child in an abusive situation. (Gallagher, 2000, p. 321)

Dans le même ordre d'idées, nous croyons que la notion de culte découle de cette première erreur de conceptualisation de l'abus rituel l'associant à des cultes sataniques. La perspective satanique associée à l'abus rituel est d'ailleurs un facteur important qui a contribué au sensationnalisme et au scepticisme qui entourent ce genre d'abus.

1.2 LA CONTROVERSE

Selon l'approche adoptée par Scott (1998), il est impossible de traiter d'abus rituel sans évoquer la controverse qui l'entoure. Celle-ci découle de la position prise par certains auteurs et intervenants sociaux qui remettent en cause l'existence même de ce

genre d'abus. Sans vouloir s'attarder à ce débat, il importe tout de même de le reconnaître, de présenter les éléments principaux qui l'alimentent ainsi que les impacts qui en découlent.

Selon Woodsum (1998), les trois éléments qui expliquent cette controverse sont le déni, la peur et le sensationnalisme. Elle explique le déni comme étant un processus qui permet de rendre « (...) the horrific tolerable. Whenever we're confronted with information that makes us deeply uncomfortable, our first reaction is to cast about for reasons not to accept it in the first place » (p. 5). Les atrocités commises dans le cadre de l'abus rituel expliquent ainsi, en partie, la réaction de déni qui l'entoure. Pour Gould (1995), ce sont plutôt les facteurs économiques et socioculturels qui construisent ce déni :

Because cults are deeply involved in organized crime and program their victims to engage in profitable acts like prostitution, they are able to influence the media, derail investigations, and hire public officials to take the stance that ritual abuse does not occur. From a sociocultural point of view, Americans deny the reality of ritual abuse because it threatens their image as compassionate and responsive citizens. (p. 4)

Le déni entourant l'abus rituel s'explique autant par une réaction de protection face à cette réalité que par l'organisation des activités criminelles qui y sont rattachées. Le traitement médiatique de l'abus rituel est un facteur important qui a contribué au sensationnalisme entourant ce problème. La première émission abordant le sujet de l'abus rituel a été télédiffusée en 1985 dans le cadre d'une émission spéciale animée par Geraldo Rivera. « It was a stomach-churning, terrifying piece of "entertainment," without any serious attempts at education » (Woodsum, 1998, p. 8). La description des actes commis en abus rituel visait à alimenter le sensationnalisme nécessaire aux cotes d'écoute plutôt qu'à comprendre ce genre d'abus. Le fait de présenter en détails certains éléments de l'abus rituel a eu pour conséquence de créer un mouvement de peur et de

déni. D'autres auteurs, dont Frazer (1997), Scott (1998) et Woodsum (1998) expliquent la controverse à partir du contexte social dans lequel l'abus rituel a été reconnu. « The problem of ritual abuse emerged into this changed political and intellectual climate, when a specific backlash over child sexual abuse was already underway » (Campbell 1988, cité par Scott, 1998, p. 2). L'ampleur des dévoilements d'abus sexuel d'enfants a choqué l'opinion publique et retardé le débat plus rationnel. Il est pourtant essentiel de dépasser ces réactions émotives et d'en arriver à pouvoir parler d'agressions sexuelles, de torture, de sacrifices et de cérémonies pour comprendre en quoi consiste réellement l'abus rituel.

Certains individus, professionnels et institutions publiques qualifient l'abus rituel comme étant soit un mythe, une légende contemporaine ou le résultat d'un mouvement de panique et d'hystérie sociale. L'abus rituel serait le résultat de fausses mémoires provenant de personnes soit mensongères, soit manipulées par leur thérapeute soit souffrant de maladie mentale. Un de leurs arguments est le manque de preuve légale corroborant les allégations d'abus rituel.

Il importe de reconnaître que la controverse entourant l'abus rituel nuit avant tout aux personnes qui en sont victimes ou qui témoignent l'avoir subi. Comment les personnes ressources peuvent-elles accueillir et accompagner ces survivantes si leur expérience est mise en doute ? Ce débat ne fait qu'accentuer leur isolement et contribue à les victimiser davantage.

En matière d'abus rituel,

The challenge begins with disbelief. Coping with ritualistic and cult-related abuse can't begin if the reality of the existence of such horrors is in doubt. For the survivor the challenge of breaking free from such an abusive past cannot even be explored if there is a fog of confusion around the issue or downright rejection of its possibility. (Woodsum, 1998, p. 1)

De plus, les recherches visant à faire connaître la prévalence de l'abus rituel ne peuvent être actualisées sans une pleine reconnaissance de son existence. C'est ce qui nous amène à explorer rapidement un des principaux facteurs qui a contribué au débat entourant l'abus rituel, notamment le syndrome des fausses mémoires.

1.2.1 LE SYNDROME DES FAUSSES MÉMOIRES

Un élément important qui a contribué à la controverse entourant l'abus rituel est la théorie du *syndrome des fausses mémoires*. C'est en 1992, aux États-Unis, qu'un groupe de parents a créé une organisation nommée le False Memory Syndrome Foundation (FMSF). « Over the years, the FMSF has involved professionals interested in the recovered memory debate and garnered media attention to the False Memory Syndrome (FMS), a term originally coined by the foundation » (Beardsley, 2002, p. 121). Cependant, ce soit disant *syndrome* n'est toujours pas reconnu par la communauté scientifique notamment dans le domaine de la psychiatrie et de la psychologie.

L'objectif du FMSF est de défendre des familles, en particulier des parents, qui prétendent avoir été faussement accusés d'agression sexuelle. La majorité des membres de cette fondation sont d'ailleurs des hommes qui ont été accusés d'abus sexuel commis envers un de leurs enfants. De plus, tel que souligné par Constantine (1996) et Godin (1997/2002), le fondateur de cette organisation, Ralph Underwager, directeur du Institute of Psychological Therapies, a été forcé de démissionner de son poste en 1993.

His departure from the False Memory Syndrome Foundation was hastened by a remark in an interview, appearing in an Amsterdam journal for pedophiles, that it was "God's Will" adults engage in sex with children. (His wife Hollida remained on the Foundation's board after he left.) As it happens, holy dispensation for pedophiles is the exact credo of the **Children**

of God cult. It was fitting, then, when Underwager filed an affidavit on behalf of cult members tried in France in 1992, insisting that the accused were positively "not guilty of abuse upon children". (Constantine, 1996)

Le FMSF postule que les thérapeutes induisent ou inculquent de fausses mémoires d'abus sexuels chez leurs patients. « Essentiellement, la Fondation affirme que les accusations d'agression sexuelle subie pendant l'enfance par les victimes aujourd'hui adultes et fondées sur les souvenirs ensevelis depuis une dizaine d'années sont le résultat d'une mauvaise thérapie » (Godin, 1997/2002, p. 11). En matière d'abus rituel, « Therapists found themselves caught in a backlash of public opinion. They were now portrayed as the cause of the phenomenon » (Quirk et DePrince 1995, cités par Fraser, 1997, p. xiv). Encore une fois, inversant la position des victimes à celle des agresseurs.

Tel que suggéré par Borelli (2006, voir aussi Fraser, 1997; Noblitt et Perskin, 1995/2000 et Scott 1998), le FMSF a grandement influencé l'avancement des connaissances en matière d'abus rituel. Ce sont avant tout les survivantes d'abus rituel et les professionnels qui les accompagnent qui ont été pénalisés par cette théorie du syndrome des fausses mémoires.

Les survivantes se trouvent ainsi doublement pénalisées, d'un côté on met leur parole en doute, on veut les réduire au silence et de l'autre, on leur enlève l'aide dont elles ont besoin, le soutien des thérapeutes qui maintenant vont craindre les représailles. (Godin, 1997/20002 p. 19)

D'ailleurs, la fiabilité des mémoires, notamment les mémoires liées à un traumatisme, les mémoires refoulées ou dissociées est source de débat et ce, plus particulièrement dans le domaine de la psychiatrie, de la psychologie et du droit. En matière d'abus rituel, Frazer (1997) dit que la controverse créée par le FMSF a forcé les professionnels qui travaillent dans ce domaine à porter une attention particulière aux

questions entourant les mémoires refoulées suite à un traumatisme. De fait, les opinions quant à la fiabilité des mémoires refoulées demeurent partagées. « Polarization has become so great that several professional organizations have issued policy statements about the nature of memory and the recovery of repressed memories » (Coons, 1994 dans Frazer, 1997). Coons réfère, notamment, à l’American Medical Association (1994) ; à l’American Psychiatric Association (1994) et à l’Association des psychiatres du Canada (1996). Ces lignes directrices rappellent, entre autres, aux thérapeutes l’influence qu’ils ont auprès de leurs patients. Il est plus particulièrement question de mises en garde face à l’utilisation de techniques d’hypnose pour recouvrer des mémoires dissociées d’abus sexuels subis durant l’enfance. D’ailleurs, tel que mentionné par Frazer (1997), la possibilité que des techniques d’hypnose influencent ou contaminent les mémoires est depuis longtemps connue dans le domaine de l’hypnose. Frazer (1997) croit toutefois que les connaissances dans les domaines des traumatismes et du désordre du stress post traumatique ont beaucoup à offrir dans la compréhension de l’abus rituel et par conséquent, dans la controverse qui entoure la fiabilité des mémoires refoulées de ce genre d’abus.

1.3 L’IMPACT DE LA CONTROVERSE SUR LES SERVICES

Les services existants sont majoritairement soit divisés dans le débat entourant l’abus rituel ou ignorants du sujet. Ceci limite l’accès à des services appropriés pour les femmes qui l’ont subi ou qui en sont encore victimes. De plus, « Many survivors never go into therapy (most therapists won’t work with ritual abuse survivors), or go in and out of therapy » (The Santa Cruz Ritual Abuse Task Force, 2005, p. 2). En effet, les démarches entreprises par le False Memory Syndrome Foundation ont fait en sorte que les thérapeutes travaillant auprès de survivantes d’agression sexuelle étaient constamment sous la menace d’être poursuivis en justice pour avoir induit des soit disant fausses mémoires dans l’esprit de leurs clientes. Ainsi, plusieurs ont choisi de ne plus

travailler auprès de survivantes d'agression sexuelle et par conséquent, auprès de celles qui témoignent avoir subi de l'abus rituel.

Il importe de reconnaître que le FMSF s'est avant tout attaqué à la crédibilité des femmes qui dénonçaient les abus qu'elles avaient subis durant leur enfance. Ils ont notamment remis en cause un des impacts possible de ce traumatisme, soit la réaction normale de se dissocier, et par conséquent de refouler les mémoires qui s'y rattachent. Cette stratégie est donc un élément important qui a alimenté la controverse entourant l'abus rituel.

La recherche documentaire démontre d'ailleurs que la dissociation est une séquelle psychologique couramment vécue par les personnes qui ont subi l'abus rituel.

Reports of patients recalling RA dramatically increased around the mid-1980s. These reports mostly came from patients who were already in therapy for repressed or dissociated memories of childhood abuse who had been diagnosed as having multiple personality disorder (MPD), one of the dissociative disorders in DSM-III-R (American Psychiatric Association 1987). In DSM-IV (American Psychiatric Association 1994), MPD is renamed dissociation identity disorder (DID). (Frazer, 1997, p. xiii)

En ce sens, Borelli (2006) souligne qu'il existe amplement de documentation reconnaissant le lien entre ce qui est considéré par le milieu psychiatrique comme étant des troubles dissociatifs et l'abus durant l'enfance. Elle ajoute qu'il devient possible de conclure que la sévérité et la nature des abus perpétrés en abus rituel correspondent aux conditions liées au développement du trouble dissociatif de l'identité (Cozolino, 1989 ; Coons et Grier, 1990 ; Ganaway, 1989 ; Kluft, 1989 ; Los Angeles County Commission for Women Ritual Abuse Task Force, 1989 ; et Van Benschoten, 1990, cités par Borelli, p. 89).

Rudikoff (1996) note que « It is interesting to consider the cultural meaning of affixing a psychiatric label to victims/survivors of violence » (p. 36). En ce sens, nous reconnaissons plutôt la dissociation extrême, ou les personnalités multiples, comme une réaction psychique normale et naturelle qui survient lors de traumatismes subis durant la petite enfance. Ce mécanisme de défense permet aux victimes de se séparer soit mentalement, émotionnellement ou physiquement lors des abus. C'est avant tout la sévérité, l'intensité et la fréquence des abus perpétrés en abus rituel qui expliquent la prévalence de la dissociation extrême chez les femmes qui les ont subis.

La sévérité des abus commis dans le cadre de l'abus rituel et les séquelles qui en découlent font en sorte que les survivantes de ce genre d'abus ont majoritairement besoin d'un suivi à long terme. Cette réalité limite également leurs possibilités de recevoir des services appropriés. En effet, rares sont les organismes communautaires qui ont comme mandat d'offrir des services à long terme, qui acceptent de le faire pour les personnes qui en ont besoin, ou encore qui ont les connaissances nécessaires pour intervenir auprès de telles personnes. Le Report on Services Provided to Ritual Abuse Survivors (1995) soulève d'ailleurs l'importance que les personnes ressources développent plus de connaissances dans ce domaine.

1.4 L'IMPACT DE LA CONTROVERSE SUR LA PRÉVALENCE

Tel que mentionné dans la revue la Gazette (2005), le rapport du Comité canadien sur la violence faite aux femmes (1993) souligne qu'on ne tient aucune statistique en matière d'abus rituel au Canada et que par conséquent, ce genre de crime demeure méconnu. Jusqu'ici, la majorité des cas d'abus rituel a été rejetée faute de preuves. Le fait que le système légal ne reconnaisse pas l'abus rituel comme un crime empêche que l'ensemble des éléments qui s'y rattachent soit présenté comme preuve. Ainsi, les chefs d'accusation se limitent à de la négligence, de l'abus physique ou de l'abus sexuel.

Malgré cette non-reconnaissance par les instances légales, plusieurs cas d'abus rituel ont été présentés devant les tribunaux à travers le monde. Mary de Young (2002), présente un recueil bibliographique de onze poursuites judiciaires d'abus rituel qui ont été portées devant les tribunaux canadiens, européens et australiens. Voici les commentaires de Marron (1988), relatifs à une cause ayant eu lieu en 1985 à Hamilton, Ontario :

While the failure to find evidence corroborating the ritual abuse allegations of the girls in the case seems to support the position that their allegations are nothing more than archetypal fantasies, the details of the case argue otherwise. Their allegations persisted despite the disbelief and incompetence of the very system designed to protect them, and the similarity of their allegations to other cases of ritual abuse in the United States lends them all the more credibility. (cité par de Young, 2002, p. 82)

Simandl (dans Fraser, 1997) prétend que le manque de reconnaissance de l'abus rituel par le système légal est un obstacle majeur qui nuit à la prévention de ce crime : « Louisiana, Missouri, Texas, Idaho (House Bill 817 of 1990), and Illinois (House Bill 3633 of 1992) have recognized this obstacle and passed legislation addressing ritual abuse of children » (p. 228). Tout comme cet auteur, nous pensons que le fait de reconnaître l'abus rituel comme un crime faciliterait la création de réseaux d'échanges et de partage d'information entre les différents milieux d'intervention. Nous appuyons également Smith (1993) qui croit qu'une telle démarche de la part des instances légales permettrait de faire connaître l'abus rituel auprès de la population.

Comme Sakheim et Devine (1992) le mentionnent, le manque de catégorie spécifique pour la compilation des cas d'abus rituel pose problème. En effet, l'absence d'une définition communément acceptée de ce genre d'abus fait en sorte que les données s'y rattachant se perdent parmi celles compilées pour les autres formes d'abus

reconnues. Il devient donc impossible de connaître la prévalence de l'abus rituel. D'ailleurs la majorité des services en matière d'agression sexuelle ne compile pas de statistique à cet effet. Malgré le manque d'outils de cueillette de données permettant de connaître le nombre réel de survivantes d'abus rituel, notre expérience dans un tel centre nous amène à avancer qu'un nombre significatif de femmes qui s'y présentent ont subi ce genre d'abus. Cette recherche permet de vérifier si les autres services en agression sexuelle ont la même expérience quant à la prévalence estimée de l'abus rituel.

Woodsum (1998), à partir de son expérience comme directrice du programme « Looking Up », un organisme américain mis sur pied en 1983 pour venir en aide aux survivantes d'inceste, souligne que « by 1990, Looking Up was providing a great variety of services to 10,000 people each year. Of that number, we learned that forty percent had, in addition to their incest histories, experienced ritualistic or cult-related abuse, or both » (p. 10). Ces données nous portent à croire que la connaissance des indices d'abus rituel et la mise en place de critères spécifiques pour en faire la cueillette de données permettraient de tracer un portrait de sa prévalence plus grande que présumée.

1.5 LA PERTINENCE DE CETTE RECHERCHE

Il importe de souligner que la controverse entourant l'abus rituel n'a pas mis fin aux dévoilements des personnes qui l'ont subi. Certaines personnes ressources continuent d'accueillir leurs témoignages et de les soutenir dans leur processus de guérison. Young (1990, cité par Sakheim et Devine, 1992) croit qu'il est important de centraliser l'information relative à l'abus rituel afin de faire avancer les connaissances dans ce domaine. De plus, les personnes qui nient l'existence de l'abus rituel doivent reconnaître l'importance d'une telle démarche.

If absolutely everything these patients tell us is false, we have stumble onto a clinical phenomenon most worthy of study and we are honored to study it; if anything these patients tell us is true, we have stumbled onto a phenomenon most horrible and are obliged to study it. (p. 49)

Des chercheurs de différents milieux tels la psychiatrie, la psychologie, la sociologie, l'anthropologie et le droit s'intéressent à l'abus rituel. L'intérêt porté par ces chercheurs démontre qu'il s'agit d'un phénomène rencontré dans les différents milieux d'intervention. Il est donc pertinent de traiter de ce sujet dans le domaine du travail social. En effet, les travailleuses sociales et travailleurs sociaux sont susceptibles de recueillir le témoignage de personnes qui ont subi ce genre d'abus. Il est donc essentiel de les informer et de les outiller pour répondre aux besoins de cette clientèle

En ce sens, nous estimons que cette recherche répond aux deux critères de la pertinence tels que définis par Chevrier (1997, cité par Mayer et al., 2000, p. 48), soit la pertinence sociale, puisqu'elle contribue à répondre à certaines interrogations des intervenants et décideurs sociaux, et la pertinence scientifique parce qu'elle s'inscrit dans les préoccupations de chercheurs quant à la nécessité de mieux documenter ce phénomène.

Nous estimons également que le temps est propice pour réaliser une recherche qui traite d'abus rituel. Nous cherchions à savoir si les années qui ont passé depuis les grands débats des années 1980 et 1990 avaient apporté des changements quant à l'analyse de ce genre d'abus. De plus, tel que préalablement mentionné, l'abus rituel demeure un problème social peu connu des différents services sociaux. L'information qui traite du sujet est complexe et parfois même erronée. La diversité des opinions quant à sa conceptualisation et la controverse qui l'entoure nuisent à la compréhension de ce genre d'abus. Par conséquent, nous croyons que cette recherche contribuera au débat social qui entoure l'abus rituel.

Les personnes qui se spécialisent dans le domaine reconnaissent que l'information disponible n'est pas suffisante pour comprendre un phénomène aussi complexe que celui de l'abus rituel. Il est donc pertinent de connaître le point de vue des intervenantes qui ont de l'expérience pratique auprès des survivantes de ce genre d'abus.

1.6 LES OBJECTIFS DE RECHERCHE

Cette recherche comporte trois objectifs. Dans un premier temps, il s'agit de documenter et d'analyser l'information documentaire concernant l'abus rituel. Deuxièmement, cette étude vise à faire avancer les connaissances et la compréhension de ce genre d'abus à partir du point de vue d'intervenantes en agression sexuelle, qui ont soutenu des femmes l'ayant subi. Troisièmement, cette recherche a pour but de contribuer à l'avancement des connaissances relatives à l'abus rituel dans le milieu d'intervention francophone.

Cette recherche émane avant tout de notre expérience professionnelle auprès de survivantes d'abus rituel. Cette démarche vise à briser leur isolement en participant à la reconnaissance sociale du genre d'abus qu'elles ont subi. Cette étude vise ultimement à connaître la réalité des survivantes d'abus rituel afin d'être mieux outillée pour répondre à leurs besoins.

Selon notre recherche documentaire et notre expérience professionnelle, nous pouvons dire que l'information et les écrits traitant de ce problème social sont quasi inexistantes en français. À notre connaissance, il s'agit de la première recherche en français qui traite de ce sujet. Cette étude sera sans aucun doute une source de référence pratique pour les personnes ressources francophones. En ce sens, nous avons fait en sorte que les résultats obtenus au cours de cette recherche servent à l'élaboration d'une définition de l'abus rituel en français. Nous reconnaissons que le fait de proposer une

définition supplémentaire de l'abus rituel ne mettra pas fin aux problèmes liés à sa conceptualisation ou à la controverse qui l'entoure. C'est avant tout le contexte sociopolitique et non la clarté d'une définition qui peut influencer la reconnaissance de ce genre d'abus. Néanmoins, nous souhaitons que la définition de l'abus rituel que nous proposons dans le cadre de cette recherche, contribue à la compréhension et à l'avancement des connaissances de l'abus rituel dans le milieu d'intervention francophone.

1.7 LES QUESTIONS DE RECHERCHE

En lien avec les objectifs mentionnés, voici les trois questions de recherche :

- Comment les intervenantes en agression sexuelle se représentent-elles l'abus rituel ?
- Quelles sont, selon elles, les séquelles de l'abus rituel ?
- Quelles sont, toujours selon elles, les interventions privilégiées en matière d'abus rituel ?

CHAPITRE II

LE CADRE THÉORIQUE

Dans cette section, les principaux éléments liés au concept de l'abus rituel seront présentés. Malgré le manque de consensus quant à la façon de définir l'abus rituel, la recherche documentaire permet de recueillir l'information nécessaire pour faciliter la compréhension de ce genre d'abus.

Dans un premier temps, l'origine du concept de l'abus rituel sera brièvement revue. Par la suite, les indices d'abus rituel ainsi que les deux définitions retenues pour cette recherche seront présentés. Cette démarche sert essentiellement à présenter les éléments clés qui guident notre analyse de l'abus rituel.

2.1 LE CONCEPT DE L'ABUS RITUEL

Tel que préalablement mentionné, l'origine des termes *ritual abuse* ou *ritualized abuse* est associée au psychiatre canadien Lawrence Pazder. Ce dernier définit *ritualized abuse of children* comme suit : « (...) repeated physical, emotional, mental, and spiritual assaults combined with a systematic use of symbols and secret ceremonies designed to turn a child against itself, family, society, and God » (cité par Lanning, 1992, p. 13).

Ce psychiatre a su reconnaître certains éléments importants de l'abus rituel soit les différentes formes d'abus, les aspects répétitifs et méthodiques avec lesquels ils sont commis ainsi que l'utilisation de symboles et de cérémonies lors des abus. Soulignons toutefois que cet auteur a été critiqué pour avoir, entre autres, basé son analyse de l'abus rituel à partir de la perspective catholique romaine (Sakheim et Devine, 1992). En

d'autres mots, il associe ce genre d'abus à des pratiques sataniques. Il s'agit, en effet, d'une faiblesse importante liée à l'analyse de l'abus rituel.

Il faut cependant préciser que plusieurs survivantes d'abus rituel parlent de symboles ou d'éléments associés au satanisme lorsqu'elles dévoilent les abus subis. Selon Woodsum (1998), « when articulating the specific ways in which they had been abused, the environments they had been surrounded by, what they had been told, the instrument of torture they had seen, many described things that were quickly associated with Satanism » (p. 33). Ainsi, la croyance satanique et ses pratiques ne sont que des façades. Le système de croyance présent en abus rituel est avant tout un moyen utilisé par les agresseurs pour manipuler les victimes.

Dans le même ordre d'idées, il faut comprendre que ce n'est pas l'utilisation d'un système de croyance qui pose problème en abus rituel mais plutôt le fait que « (...) various belief systems are used to assist in perpetrating the crimes » (Woodsum, 1998, p. 35). Associer une croyance particulière à l'abus rituel sous-estime le fait que toutes les formes de croyances et d'idéologies peuvent être utilisées pour commettre ce genre d'abus. En ce sens, et tel qu'énoncé préalablement, la notion associant l'abus rituel au satanisme a été rejetée. Cette recherche permet d'ailleurs de vérifier si l'analyse de l'abus rituel l'associant au satanisme persiste encore aujourd'hui. Elle permet, de façon plus générale, de connaître le point de vue des participantes quant à l'utilisation d'un système de croyance en abus rituel.

2.1.1 LA DIVERSITÉ DES ANALYSES LIÉES À LA CONCEPTUALISATION DE L'ABUS RITUEL

En lien avec le problème de définition de l'abus rituel, la recherche documentaire démontre la diversité des analyses liées à la conceptualisation de ce genre d'abus. À titre d'exemple, le concept de l'abus rituel est souvent présenté comme s'il se limitait à des

abus commis envers des enfants ; *ritualism and child sexual abuse* (Jones, 1991 cité par de Young 2002, p. 6), *ritual child abuse* (Lloyd, 1992 *ibid*, p. 8) et *ritual and child sexual abuse* (Gallagher, 2000 *ibid*, p. 6). L'origine du terme abus rituel est d'ailleurs défini par Pazder (cité par Lanning, 1992) comme étant *ritualized abuse of children*. Cette façon de présenter l'abus rituel néglige le fait que les personnes qui le subissent durant l'enfance, peuvent en être victimes jusqu'à l'âge adulte et parfois même toute leur vie. Cette recherche aura donc comme prémisse que l'abus rituel ne se limite pas à de l'abus commis envers des enfants.

D'autres auteurs choisissent de nommer certaines caractéristiques de l'abus rituel lorsqu'ils le définissent : *sadistic abuse* par Goodwin (1993, cité par de Young, 2002, p. 6) et *organized and ritual abuse* par LaFontaine (1996, *ibid*, p. 7). De plus, certains auteurs dont Power (1993, cité par Rose, 1996) et Noblitt et Perskin (1995/2000) conceptualisent l'abus rituel en différentes catégories. « Ritualized abuse can occur in a variety of ways. Elizabeth Power points out that there are several categories of ritual abuse : (1) familial, (2) fraternal, (3) theological, and (4) political » (Rose, 1996, p. 18). Selon ces auteures, l'abus rituel familial consiste en de l'abus perpétré par un ou plusieurs membres de la famille. Le deuxième type désignerait de l'abus commis par des groupes organisés, structurés et secrets qui pratiquent des rituels d'initiation. Les groupes les plus souvent identifiés à ce type d'abus sont le Ku Klux Klan et certaines affiliations de Francs-maçons.

L'abus rituel perpétré par des groupes dits « religieux » se rapporte à ce que l'organisme Info Secte qualifie de « sectes destructives ». Cet organisme présente trois de ces groupes à titre d'exemple : le groupe de Roch « Moïse » Thériault, l'Ordre du Temple Solaire et le groupe Heaven's Gate.

L'abus rituel de type politique serait perpétré au nom d'une croyance ou de pratiques politiques. « It includes groups such as criminal societies (including various segments of organized crime), governments (including various segments of the intelligence and military communities), and terrorist groups » (Rose, 1996, p. 19). Il semble que ce soient les similarités de certains abus commis dans ces différents contextes, avec ceux perpétrés en abus rituel, qui amènent ces auteurs à croire qu'il s'agit d'abus rituel. Les points communs sont, entre autres, les abus commis à répétition, l'utilisation de rituels, la présence d'un système de croyance, la torture et l'usage de techniques de contrôle de la pensée. Young et al. (1991, cité par Sakheim et Devine, 1992), soulignent toutefois qu'il importe de ne pas simplifier l'abus rituel à la façon dont certains abus sont perpétrés. Le concept de l'abus rituel est complexe et comporte des éléments particuliers qui le différencient des autres types d'abus retrouvés dans ces différentes catégories.

D'ailleurs, d'autres auteurs conceptualisent l'abus rituel en se basant justement sur certains éléments particuliers de ce genre d'abus. Cette façon de faire permet de reconnaître certaines particularités de l'abus rituel qui le distingue des autres types d'abus.

Further explanations of ritual abuse by others have listed child sex rings, pornography, groups of sexual sadists, sexual addicts, and pedophiles who are involved in psychologically traumatizing and torturing children (Burgess, Groth, & McCausland, 1981; Caradonna, 1992; Clark, 1979; Gould, 1987; Hunt & Baird, 1990; Jonker & Jonker-Baker, 1991, 1992a/b; Kelley, 1989, 1992; Leavitt, 1994; Moriarty & Story, 1990; Snow & Sorensen, 1990). Various beliefs exist regarding the motivation behind this type of psychological traumatization, but common mechanisms are used to ensure secrecy among the secret groups, whether they are well organized or loosely knit groups involved with criminal activities (Svali, 2000). Such torture includes subjecting children to brainwashing techniques using lights, hypnosis, and other types of cognitive brainwashing played through games to terrorize children into keeping silent about the group. (Gould & Cozolino, 1992) (Beardsley, 2002, p. 14)

Plusieurs éléments retrouvés dans cette citation se rapportent à des activités criminelles perpétrées en abus rituel dont l'abus sexuel, physique et psychologique, la pornographie infantile, le sadisme sexuel et la torture. De plus, un des éléments importants de l'abus rituel ressort de cette citation soit la nature secrète et clandestine des groupes d'individus qui commettent ce genre d'abus. D'ailleurs, la recherche documentaire permet de constater qu'un des facteurs importants qui influe sur la façon de conceptualiser l'abus rituel est l'opinion des auteurs quant à la motivation des individus qui commettent ce genre d'abus.

2.1.2 LA NOTION DE CULTE ET L'ABUS RITUEL

Un élément fréquemment associé à l'abus rituel est la notion de culte. En effet, la majorité des auteurs qui traitent d'abus rituel associent ce genre d'abus à des cultes. Il importe ici de préciser que le sens attribué au mot culte dans la langue française diffère de celui qu'on lui attribue en anglais. En français, la notion de culte se rapporte à des pratiques qui visent à rendre hommage à une divinité tandis qu'en anglais, le mot *cult* est également utilisé pour désigner un groupe de personne qui se vouent à une divinité, une personne, un idéal ou à une habitude quelconque. Cette différence linguistique est de grande importance puisque la notion de *cult* semble, à prime à bord, se rapporter à des groupes considérés comme étant des sectes. Voici l'explication de Noblitt et Perskin (1995/2000) quant à l'utilisation du mot culte pour traiter d'abus rituel.

The word *cult* is a curious one and appears to be in a state of transition regarding its usage. Many dictionaries first define *cult* simply as a religion or religious practice. In history and anthropology we know that the term *cult* is often used in reference to the devotion to a particular god or spirit, often in the context of a polytheistic religion. However, in modern usage the word *cult* is increasingly being used to refer to groups that subjugate the rights and endanger the well-being of the individual for the benefit of a few members of the group through the use of coercive persuasion or other methods of mind control. (p. 214)

Ils ajoutent que le terme *destructive cults* est parfois utilisé pour préciser qu'il est question de cultes abusifs. C'est donc à partir de cette explication qu'ils justifient leur choix de nommer les groupes d'individus qui perpétuent l'abus rituel comme étant membres de cultes destructeurs.

Cette notion de cultes destructeurs crée de la confusion en donnant l'impression que l'abus rituel découle de pratiques se rapportant à ce que l'organisme Info Secte qualifie de sectes destructives. Cet organisme choisit d'utiliser le terme secte plutôt que culte et le définit ainsi :

- « une secte est un groupe de personnes rassemblées autour d'une même idéologie ;
- un groupe de personnes qui a rompu les liens qui les unissaient à un groupe religieux dominant. La scission permet à ce groupe d'évoluer dans un environnement social libre de toute attache ;
- une secte destructive est un mouvement hautement manipulateur qui exploite ses membres et qui peut causer des dommages qui peuvent être de nature psychologique, physique ou financière » (Kropveld et Pelland, 2003, p. 17).

Woodsum (1998), reconnaît d'ailleurs l'enjeu découlant de l'utilisation du mot culte pour traiter d'abus rituel. « We don't have to go into detail, nor in most cases do we have to qualify the term. Someone need only say, "Watch out for them, I hear they're a cult," and everyone listening will think they know what is meant » (p. 26). Woodsum est avant tout une des auteures qui croit fermement que la croyance n'est qu'une façade utilisée en abus rituel. Il semble même qu'elle soit une des rares à avoir clarifié la différence entre une secte et un culte destructeur. Une fois cette clarification faite, elle utilise tout de même le terme *cult-related abuse* pour identifier les groupes organisés qui perpétuent l'abus rituel. La démarche de Woodsum visant à distinguer une secte d'un *destructive cult* n'est toutefois pas suffisante pour préciser et différencier un culte ou une secte des groupes qui perpétuent l'abus rituel.

Contrairement à notre analyse de l'utilisation d'une croyance en abus rituel, Noblitt et Perskin (1995/2000), reconnaissent la notion de croyance qui accompagne le concept de *cult*. Ils traitent donc d'abus perpétrés par des sectes dont celles qui adhèrent au vaudouisme, à la sorcellerie, au santeria, au chamanisme et au satanisme pour expliquer l'abus rituel.

2.2 LES INDICES D'ABUS RITUEL

Les méthodes d'abus utilisées dans le cadre de l'abus rituel sont nombreuses. Les résultats de certaines recherches, dont celles présentées par Smith (1993) et celle réalisée par de Young et al., (1991, cités par Sakheim et Devine, 1992, p. 251), présentent toutefois les indices qui permettent de reconnaître lorsqu'il est question de ce genre d'abus.

Smith (1993) présente un portrait de certains des résultats obtenus suite à trois recherches comparatives qui avaient comme objectif d'identifier les éléments communs des témoignages d'abus rituel. Les deux premières recherches, soit celle réalisée par l'organisme Believe the Children (1987) et celle de Hudson (1991), ont comparé les résultats d'entrevues réalisées auprès de parents d'enfants victimes d'abus rituel dans des garderies, de personnes ressources et de policiers impliqués dans ces dossiers. La troisième, soit celle de Driscoll et Wright (1991), a été réalisée auprès d'adultes ayant subi l'abus rituel. Ces trois recherches démontrent les mêmes six indices d'abus rituel ; (1) avoir été abusé sexuellement par un adulte, (2) avoir été photographié nu, (3) avoir été drogué pendant l'abus, (4) avoir été témoin de mutilation ou de meurtre d'animaux/d'humains, (5) avoir été menacé que du mal serait fait à leur famille s'ils dévoilaient l'abus et (6) avoir été question de l'utilisation de vêtements cérémoniels, de chandelles ou de couteaux durant les rituels.

Certains de ces éléments se retrouvent dans la liste des indices présentée par Young et al., (1991, cités par Sakheim et Devine, 1992, p.251). Ces indices ont été reconnus suite à la compilation des données provenant de leur recherche réalisée auprès de 37 survivantes d'abus rituel. Voici les dix indices d'abus rituel selon Young et al., ;

- avoir une histoire d'abus sexuel qui a commencé durant l'enfance ;
- avoir été victime ou témoin d'abus physique et de torture ;
- avoir été témoin de mutilation et de mise à mort d'animaux ;
- avoir subi des menaces de mort ;
- avoir été drogué ;
- avoir été témoin ou avoir été forcé de participer à des sacrifices humains d'adultes et d'enfants ;
- avoir été forcé de pratiquer le cannibalisme ;
- avoir été témoin ou forcé de participer à une soi-disant cérémonie de mariage à Satan ;
- avoir été enterré dans un cercueil ou dans une tombe ;
- avoir vécu une grossesse forcée et avoir eu à sacrifier le fœtus ou l'enfant (traduction libre).

Les auteurs précisent que cette liste ne vise nullement à représenter l'ensemble des indices d'abus rituel. Elle reflète cependant ceux se retrouvant le plus fréquemment dans certaines recherches qui traitent de ce genre d'abus. Snow et Sorensen (1990) tracent un portrait semblable des indices d'abus rituel résultant de leur analyse de 39 dossiers d'enfants qui ont subi ce genre d'abus. Ainsi, « Most of the children describe multiple perpetrators and victims, death threats, sexual abuse, filming of sex acts, forced ingestion of feces and urine, animal killings or mutilations, and ingestion of drugs » (cités par de Young, 2002, p. 123). Nous pouvons ainsi constater une constance des indices les plus communs en matière d'abus rituel.

Les participantes à cette recherche ont d'ailleurs été questionnées quant aux indices qui leur permettent de reconnaître qu'il s'agit d'abus rituel. Une connaissance des indices de ce genre d'abus a permis de mieux objectiver l'information recueillie lors des entrevues.

2.3 LES DÉFINITIONS RETENUES POUR CETTE RECHERCHE

La définition de l'abus rituel élaborée par Sullivan pour le Los Angeles County Commission for Women Ritual Abuse Task Force (1989/2005) demeure une des définitions le plus acceptée par les différents milieux d'intervention. Cette définition a incontestablement contribué à mieux faire comprendre l'abus rituel. Elle est d'ailleurs utilisée par plusieurs auteurs qui s'y réfèrent (Fraser, 1997 ; Oksana, 1994 ; Sakheim et Devine, 1992). Elle est également une des définitions privilégiées par les services d'aide aux survivantes d'agression sexuelle. Voici cette définition telle que présentée dans le Report of the Ritual Abuse Task Force :

A brutal form of abuse of children, adolescents, and adults, consisting of physical, sexual, and psychological abuse, and involving the use of rituals. Ritual does not necessarily mean satanic. However, most survivors state that they were ritually abused as part of satanic worship for the purpose of indoctrinating them into satanic beliefs and practices. Ritual abuse rarely consists of a single episode. It usually involves repeated abuse over an extended period of time. The physical abuse is severe, sometimes including torture and killing. The sexual abuse is usually painful, sadistic, and humiliating, intended as means of gaining dominance over the victim. The psychological abuse is devastating and involves the use of ritual/indoctrination, which includes mind control techniques and mind altering drugs, and ritual/intimidation which conveys to the victim a profound terror of the cult members and of the evil spirits they believe cult members can command. Both during and after the abuse, most victims are in a state of terror, mind control, and dissociation in which disclosure is exceedingly difficult. (Sullivan, 1989/2005, p.2)

Voici les qualités que nous attribuons à cette définition :

- elle reconnaît que l’abus rituel ne se limite pas à de l’abus commis envers des enfants ;
- elle présente les différentes formes d’abus perpétrés ;
- elle mentionne l’utilisation de rituels ;
- elle reconnaît la sévérité et la durée des abus ;
- elle reconnaît la notion de torture et de sadisme ;
- elle mentionne les techniques de contrôle de la pensée ;
- elle mentionne l’utilisation de drogues ;
- elle reconnaît certains des impacts qui découlent de ce genre d’abus dont la terreur, un mode programmé et la dissociation ;
- elle reconnaît que ces impacts influent sur le dévoilement des abus subis.

Cette définition a été élaborée en 1989. Néanmoins, malgré ses forces et son acceptation par différents auteurs et milieux d’intervention, nous jugeons qu’il est nécessaire de la mettre à jour. À titre d’exemple, le satanisme y est mentionné. Le Los Angeles County Commission for Women Ritual Abuse Task Force (1989/2005) associe d’ailleurs l’abus rituel à des pratiques liées à des cultes dont des cultes sataniques. De plus, nous considérons que certains éléments manquent à cette définition et, par conséquent, qu’il est nécessaire d’en proposer une qui corresponde à une analyse plus récente de l’abus rituel.

La deuxième définition retenue est celle de Sarson et MacDonald (2003), deux infirmières, conférencières, chercheuses et activistes canadiennes. Le fait que cette définition nous apparaît comme étant une des plus récentes nous incite à la présenter. Leur définition est de plus reconnue puisque citée par exemple, dans la revue la Gazette, de la gendarmerie royale du Canada, publiée par la Direction des services nationaux de

communication. Voici leur définition de l'abus rituel qu'elles nomment *ritual abuse-torture* ou la violence et la torture rituelles ;

Ritual abuse torture is intentionally planned and organized kin and/or non kin brutal group ritualisms; acts of human evil that terrify and horrify; acts of pedophilic, physical, sexualized, and mind spirit tortures; acts that can include modern day slavery (pornography, trafficking, sexualized and labour intensive exploitation); acts that cause life threatening torment; acts that distorts beliefs and values, thoughts, emotions, perceptions, behaviours, and world-view of the victimized person; dehumanizing and despiritualizing acts that have the capacity to destroy the personality of the infant, toddler, child, youth or « captive » adult victim; actions of co-culture that can be inter-connected regionally, nationally, internationally, and transnationally; and criminal acts that are a violation of the victimized person's human rights. (Sarson et MacDonald, 2003)

Nous constatons plusieurs nuances et ajouts dans cette définition. Ce sont avant tout les éléments suivants qui nous paraissent importants et qui, selon nous, manquaient dans celle du Los Angeles County Commission for Women Ritual Abuse Task Force :

- les abus commis en abus rituel sont planifiés et organisés ;
- l'abus spirituel en fait partie ;
- les abus sont reconnus comme des actes criminels.

Leur approche valide les critiques émises par Gail Fisher Taylor (2004) à l'effet que l'aspect criminel de l'abus rituel fait souvent défaut dans les définitions qui tendent à le décrire. Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'un élément essentiel qui doit être reconnu et nommé dans une définition de l'abus rituel. Nous appuyons également l'approche de Sarson et MacDonald (2003) qui reconnaît les abus commis en abus rituel comme étant une forme de torture.

Certains éléments dans cette définition portent toutefois à confusion. Par exemple, elle inclut d'autres concepts dont celui de l'esclavage et du trafic humain. Il devient par conséquent plus difficile de saisir ce en quoi consiste précisément l'abus rituel. Toutefois, la démarche de Sarson et MacDonald visant à représenter l'ensemble des actes criminels perpétrés dans le cadre de l'abus rituel nous guide dans l'élaboration de notre propre définition.

2.4 CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DE L'ABUS RITUEL

La présentation des indices d'abus rituel et des deux définitions retenues pour cette recherche permettent de pouvoir préciser certaines caractéristiques de ce genre d'abus. La connaissance de ces caractéristiques s'avère essentielle pour saisir la nature même de l'abus rituel. Il est principalement question des méthodes utilisées en abus rituel et du but visé par les individus qui commettent ce genre d'abus.

Une première caractéristique de l'abus rituel est la façon dont les abus sont exécutés. « Both individual and group-connected offenders rely on careful organization of all their crimes. To get away with their sophisticated level of abuse, spontaneity couldn't possibly work » (Woodsum, 1998, p. 38). Les abus commis en abus rituel sont ainsi prémédités et orchestrés dans le but d'obtenir le contrôle maximal des personnes qui en sont victimes.

Ritual abuse almost always includes certain basic elements: multiple victims (Gillotte, 2001 & Snow & Sorensen, 1990); multiple perpetrators (Gillotte, 2001 & Snow & Sorensen, 1990); the use of ritual in connection with severe physical abuse, deprivation, and sadistic and painful sexual abuse; and the use of drugs and/or mind control techniques for the purposes of indoctrination, domination, and as a deterrent to disclosure (Gillotte, 2001; Jones, 1991; Kelly, 1989; deYoung, 1997; & Young, Braun, & Watkins, 1991). (Borelli, 2006, p.14)

En lien avec la façon dont les abus sont commis, les techniques de contrôle de la pensée, dont la programmation, sont la pierre angulaire de l'abus rituel. Voici comment Woodsum (1998) explique ce en quoi consiste la programmation : « Basically, the programming of a victim's thinking is a form of education. It is a frightening, painful, and horrific way of passing on the messages offenders want their victims to carry with them for life » (p. 95). En bref, « The root of programming is how it makes an individual feel about her-or himself » (p. 102). Les méthodes de contrôle de la pensée visent à obtenir le contrôle absolu et continu des victimes en contrôlant leurs pensées, leurs comportements, leurs émotions et leurs capacités à accéder à l'information concernant leur vécu. « Ritualistic abuse, with its attendant characteristics, effectively ensures broad lifetime control over a victim's individuality, independence, and freedom » (Woodsum, 1998, p. 21). Ainsi, les individus qui commettent l'abus rituel cherchent à détruire le sens d'identité des victimes. Ils attribuent un sens particulier aux abus et, par conséquent, aux pensées et aux comportements des victimes pour ainsi détruire leur liberté d'être et de penser. C'est avant tout le but visé par les individus qui commettent l'abus rituel et les méthodes qu'ils utilisent qui différencient l'abus rituel des autres types d'abus.

L'utilisation d'un système de croyance, et par conséquent de symboles et de rituels, est une caractéristique importante de l'abus rituel. Ces éléments visent, entre autres, à associer un sens précis aux abus perpétrés et à créer un sentiment de terreur continu chez les personnes qui en sont victimes. Woodsum (1998) explique que des métaphores sont combinées aux rituels afin d'assurer un plus grand contrôle des victimes.

The message that the victim was causing God to hurt someone would be linked with a very real and observable enactment of that claim, thus powerfully reinforcing it. Such repeated combining of symbolism, ritual, and concretized metaphor, together with all the possible forms of abuse,

create the basis for the extraordinary control offenders exercise over their victims. (p. 39)

En ce sens, un système de croyance, des métaphores et des mises en scène sont utilisées pour la programmation. Par conséquent, une autre caractéristique importante de l'abus rituel est précisément la présence d'un système de croyance, l'utilisation de mises en scène, de jeux de rôle et de techniques visant à créer des illusions. Selon Woodsum (1998), « While assigning roles can be used to control victim's behavior and promote confusion and fear in relation to offender's roles, there is also the more subtle effect of an illusion of power » (p. 47). Il importe ici de préciser que les traumatismes subis demeurent les mêmes qu'il s'agisse d'une mise en scène ou non.

La recherche documentaire démontre en effet l'importance des techniques de contrôle de la pensée en matière d'abus rituel.

Therapists who have worked extensively with ritual abuse victims have gleaned a significant, although still incomplete, degree of understanding of the process by which the mind control is achieved. A key element of the victim's recovery from ritual abuse consists of understanding, unravelling, and undoing the mind control which usually persist for a long time (...). As more ritual abuse victims are helped to free themselves from cult mind control, the body of information about this important aspect of ritual abuse continues to grow. (Sullivan, 1989/2005, p. 14)

Nous sommes d'avis qu'il est nécessaire d'approfondir nos connaissances en ce qui a trait aux techniques de contrôle de la pensée, aux séquelles qui en découlent et à l'intervention privilégiée par rapport à ce genre d'abus. Les participantes à cette recherche ont ainsi été questionnées quant aux méthodes de contrôle utilisées en abus rituel.

2.5 LES ABUS COMMIS EN ABUS RITUEL

Il y a consensus chez les auteurs quant à la sévérité des abus commis en abus rituel. Sullivan, pour le Los Angeles County Commission for Women Ritual Abuse Task Force (1989/2005), trace un portrait de ces abus. Son rapport démontre que l'abus rituel regroupe toutes les formes d'abus possibles, que les abus sont intenses et perpétrés à répétition et de façon continue.

L'abus psychologique et émotionnel est un des principaux éléments de l'abus rituel. « The psychological abuse which is inflicted as part of ritual abuse causes severe mental and emotional suffering to the victims. Victims are subjected to terror as well as to mind control techniques... » (Sullivan, 1989/2005, p. 2). Tel que préalablement mentionné, les techniques de contrôle de la pensée sont la pierre angulaire de l'abus rituel : il est principalement question de méthodes utilisées dans le cadre de la programmation. Le contrôle de la pensée vise à instaurer un sentiment de terreur chez les victimes afin de les manipuler, de détruire leur sens d'identité et de liberté, de les amener à se conformer aux pratiques du groupe et de leur imposer silence. D'autres méthodes sont utilisées pour faciliter le contrôle de la pensée dont des techniques d'hypnose ainsi que des drogues hallucinogènes.

L'abus sexuel est exceptionnellement sadique et humiliant. « It seems intended as a means of gaining total dominance over the victim, as well as being an end in itself » (Sullivan, 1989/2005, p. 4). L'agression sexuelle est perpétrée en groupe par des hommes, des femmes et d'autres enfants victimes. Des objets sont fréquemment utilisés lors des agressions sexuelles, incluant des objets symboliques tels un crucifix ou une arme. L'agression sexuelle est jumelée à l'abus physique et peut être commise lors de rituels associés à la mort. De plus, les victimes sont habituellement forcées d'abuser d'autres enfants ou d'avoir des contacts sexuels avec des animaux.

L'abus physique perpétré en abus rituel est également qualifié de sévère et sadique. Il s'agit même de torture pouvant aller jusqu'au meurtre. Voici certains des abus physiques présentés dans le rapport ci-haut mentionné : avoir été battue, coupée, tatouée, marquée ou brûlée à des endroits sensibles du corps, avoir été privée de nourriture, d'eau ou de sommeil, et ce à répétition et de façon continue.

La sévérité des abus commis en abus rituel ainsi que les méthodes utilisées pour les perpétrer nous portent à croire que les séquelles qui en découlent diffèrent de celles causées par d'autres types d'abus. Conséquemment, l'intervention privilégiée en matière d'abus rituel devrait également différer. D'ailleurs, selon Woodsum (1998), « the theories, analyses, and therapeutic or investigative modalities that have applied to the issue of incest do not translate effectively to victims and survivors of ritualistic and cult-related abuse » (p. 31). Les entrevues effectuées dans le cadre de cette recherche permettent de connaître le point de vue des intervenantes interrogées quant à cet énoncé. Elles ont été en effet questionnées sur les abus commis en abus rituel, sur les impacts qui en découlent et sur l'intervention qu'elles privilégient dans ce domaine, et nous avons pu distinguer l'abus rituel des autres types d'abus.

L'abus spirituel n'est pas toujours nommé comme étant une des formes d'abus commis en abus rituel. D'ailleurs, l'abus spirituel n'est pas mentionné par le Los Angeles County Commission for Women Ritual Abuse Task Force (1989/2005). Leur rapport semble toutefois y faire allusion en reconnaissant que l'abus rituel influe sur les croyances religieuses ou spirituelles des personnes.

Melody (1989), quant à elle, définit l'abus spirituel comme suit : « (...) experiences that distort, retard, or otherwise interfere with a child's spiritual development » (citée par Rose, 1996, p. 143). Rose reconnaît que « Wounds surface as the survivor moves through the stage of growth in which he or she develops a sense of

self, other, and the spiritual » (p. 144). En ce sens, nous croyons que l'abus spirituel est une des formes d'abus commis en abus rituel.

Il est important d'admettre que les différents abus commis dans le cadre de l'abus rituel ne sont pas nouveaux. « Everything found in ritual abuse collectively (physical abuse, emotional abuse, sexual abuse, incest, sadistic violence, murder, drugs, deception, manipulation, conditioning based on punishment, and unbridled veneration of power) is known to occur independently in our society » (Oksana, 1994, p. xxvii). Nous estimons d'ailleurs qu'un des facteurs qui contribue au déni entourant l'abus rituel est l'impact de voir l'ensemble de ces abus regroupés dans un seul et même concept. Ainsi, selon Oksana (1994) et Woodsum (1998), l'abus rituel se situe dans un continuum d'abus. Selon Woodsum (1998),

Seeing ritualistic and cult-related abuse as worlds apart from incest and other forms of child sexual abuse helps to reinforce disbelief. It allows even those who are well aware of the enormous incidence of incest to completely ignore the existence of other types of child sexual violence. (p. 12)

Cette façon de concevoir l'abus rituel permet de le démystifier en reconnaissant qu'il fait partie intégrale de l'analyse de la violence faite aux femmes et aux enfants.

Les informations relatives aux caractéristiques de l'abus rituel et aux abus qui y sont commis devraient permettre de reconnaître les indices de ce genre d'abus. Ces informations servent également à comprendre que la notion de *rituel* en abus rituel ne se rapporte pas à une manière habituelle de commettre certains abus, soit toujours à la même heure et de la même façon. En d'autres mots, et tel que souligné par Young et al. (1991, cités par Sakheim et Devine, 1992), l'abus rituel ne désigne pas simplement une façon de faire. Le concept de l'abus rituel est beaucoup plus complexe et représente un problème social distinct.

CHAPITRE III

LA MÉTHODOLOGIE

Le but de cette recherche est de documenter et d'analyser l'information provenant d'intervenantes qui travaillent dans le domaine de l'agression sexuelle quant à leurs connaissances en matière d'abus rituel. C'est à partir de leurs expériences pratiques en intervention auprès de survivantes d'abus rituel qu'il est possible d'explorer ce genre d'abus.

3.1 L'ÉCHANTILLON

Les objectifs de cette recherche nous ont amenée à privilégier deux critères de sélection des répondantes. En premier lieu, les participantes doivent travailler dans le domaine de l'agression sexuelle et deuxièmement, elles doivent reconnaître être intervenues auprès d'au moins deux survivantes d'abus rituel. L'échantillonnage est par conséquent non probabiliste puisqu'il ne relève pas du hasard tout en répondant à certains critères. La technique de l'échantillonnage est donc celle de l'échantillon typique ou intentionnel puisqu'il privilégie « ...des personnes qui répondent au "type idéal" par rapport aux objectifs de la recherche » (Deslauriers, 1991, cité par Ouellet et Saint-Jacques dans Mayer et al., 2000, p. 82). Il avait été prévu qu'un échantillonnage constituant huit à dix sujets suffirait pour documenter notre recherche. Nous pouvons avancer que les informations recueillies suite aux huit entrevues ont servi à recueillir les données nécessaires pour cette étude. Notre connaissance du milieu nous a permis d'identifier certains sujets susceptibles de répondre aux critères de sélection et d'identifier des centres de services où il était possible de recruter des participantes. Le recrutement des participantes s'est fait par contacts téléphoniques.

Nous avons approché 27 intervenantes pour participer à cette recherche soit huit au Québec, couvrant un périmètre de 493 km, et 19 en Ontario, dans un périmètre de 580 km. Notre démarche du côté québécois nous a permis de constater que seulement une des huit intervenantes sollicitées connaissait le terme abus rituel. Elle est d'ailleurs la seule participante à cette recherche provenant du Québec. Pour ce qui est des sept autres intervenantes sollicitées au Québec, nous avons eu à décrire brièvement les caractéristiques principales du concept de l'abus rituel tout en portant une attention particulière au problème d'induction. Les informations que nous avons fournies n'ont toutefois pas été suffisantes pour qu'elles reconnaissent notre sujet de recherche. À notre avis, cette méconnaissance du concept de l'abus rituel découle du manque de documentation en français qui traite de ce genre d'abus.

Des 19 intervenantes sollicitées en Ontario, sept d'entre elles répondaient aux critères de sélection et ont choisi de participer à cette recherche. D'autres (6), connaissaient le problème de l'abus rituel et ont mentionné avoir déjà eu de l'expérience pratique en intervention dans ce domaine. Leur expérience pratique se limitait toutefois à de l'intervention auprès d'une seule survivante d'abus rituel. Elles ont, par conséquent, dit ne pas se sentir suffisamment outillées pour participer à cette recherche. En ce qui a trait aux six autres intervenantes sollicitées, elles n'ont simplement jamais retourné nos appels.

3.2 LES CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTES À LA RECHERCHE

Un échantillonnage diversifié a été favorisé pour la collecte de données. Voici les caractéristiques principales des huit participantes à la recherche :

1 - Il s'agit de 8 intervenantes qui travaillent dans le domaine de l'agression sexuelle dont 4 en Ontario anglais, 3 dans le milieu francophone en Ontario et 1 intervenante

provenant du Québec. Cette approche a permis de recueillir des informations diversifiées quant à l'expérience, aux connaissances et à l'analyse de l'abus rituel. Ces intervenantes ont été sollicitées à titre personnel et non comme représentante de l'organisme où elles travaillent.

2 - Ces participantes ont été choisies en fonction de leur expérience auprès de survivantes d'abus rituel. Elles ont donc reconnu être intervenues auprès d'au moins deux survivantes d'abus rituel.

3 - Le principe de la diversification nous a amenée à retenir des intervenantes qui pratiquent dans différents services d'aide aux victimes d'agression sexuelle : les centres d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles francophones et anglophones de l'Ontario (3), les centres d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles au Québec (1) et des intervenantes qui travaillent dans des centres de services qui ont des programmes d'aide pour les victimes d'agression sexuelle (4). Précisons que les huit participantes à cette recherche travaillent dans six organismes différents.

4 - Ces participantes ont en moyenne 16 ans d'expérience en intervention dont six entre 10 et 20 ans. La majorité d'entre elles (6/8) disent que l'organisme pour lequel elles travaillent ne compile aucune donnée statistique concernant l'abus rituel. Une d'elles explique qu'elles sont trois intervenantes qui offrent le service d'appui individuel au centre où elle travaille. Ce centre dessert présentement 46 femmes survivantes d'agression sexuelle dont 12 ont subi de l'abus rituel. Cette participante dit personnellement travailler presque exclusivement auprès de survivantes d'agression sexuelle qui, lors de leur demande de service, ont reconnu soit être dissociatives ou avoir des antécédents d'abus rituel. Elle rencontre présentement 16 femmes en suivi individuel dont dix sont survivantes d'abus rituel. Une autre participante dit que quatre des 21 femmes qu'elle rencontre en suivi individuel ont subi de l'abus rituel. Une troisième dit que l'organisme où elle travaille dessert 150 usagères par année et que deux ou trois

d'entre elles présentent des signes d'abus rituel. La quatrième, qui travaille exclusivement auprès de survivantes d'agression sexuelle, dit en avoir rencontré seulement deux en dix ans de service. Les deux autres participantes interviennent auprès d'une clientèle diversifiée. Une d'elles dit ne pas savoir combien de survivantes d'abus rituel font appel à leurs services. Elle dit en avoir personnellement rencontré sept en six ans de services et ce, sur environ 120 usagères. L'autre explique que seulement 40% de sa clientèle sont des survivantes d'abus et que durant les cinq dernières années, elle en a rencontré six ou sept qui étaient survivantes d'abus rituel. Elle ajoute qu'elle assure présentement un suivi auprès de 50 personnes et que seulement une d'elles est survivante d'abus rituel.

Les deux autres participantes, qui travaillent au même endroit, disent que selon leurs statistiques, environ 30% des *contacts* avec les usagères proviennent de survivantes d'abus rituel. Selon leur formulaire statistiques, la donnée *contact* représente des contacts téléphoniques, des rencontres d'appui individuel et des services d'accompagnement, toutes catégories confondues. Elles reconnaissent que ce nombre peut sembler élevé mais expliquent qu'il importe de considérer que les survivantes d'abus rituel sont, compte tenu de leurs besoins, celles qui utilisent le plus leurs services. Elles ajoutent offrir un programme spécifique pour les survivantes d'abus rituel et croient que ce service influe sur la prévalence d'usagères qui ont subi ce genre d'abus.

Tel que préalablement mentionné, les écrits traitant de l'abus rituel proviennent majoritairement du milieu anglophone. Le point de vue des intervenantes anglophones ont donc été un apport important à cette recherche. Ainsi, certaines des entrevues (3) ont été effectuées en anglais tandis qu'une autre s'est déroulée en anglais et en français.

Notre intérêt face au problème de l'abus rituel et notre expérience professionnelle auprès de femmes qui ont subi ce genre d'abus nous ont amenée à devenir une personne

ressource en la matière. En 2000, Action ontarienne contre la violence faite aux femmes nous a embauchée pour offrir une formation sur l'abus rituel. Une dizaine d'intervenantes francophones de l'Ontario travaillant dans le domaine de la violence faite aux femmes ont participé à cette formation. Afin d'assurer une plus grande objectivité et dans le but de recueillir de l'information diversifiée, les participantes de cette formation ont été exclues de notre échantillonnage.

3.3 TECHNIQUE ET COLLECTE DES DONNÉES

La technique de collecte de données privilégiée dans cette recherche est l'entrevue semi-structurée. Selon Mayer et Saint-Jacques (dans Mayer et al., 2000), il s'agit du type d'entrevue le plus fréquemment utilisé pour une recherche qualitative. La forme d'entrevue que nous avons utilisée est celle de l'entrevue centrée. « Habituellement, une question assez générale permet d'introduire chacun des thèmes. L'existence de ces thèmes, voire de certaines questions, vient encadrer le contenu de l'entrevue, ce qui influe nécessairement sur le niveau de profondeur qui pourra être atteint par le répondant » (p. 119).

L'intervieweur doit mettre en place les conditions favorables pour que les participantes à la recherche expriment librement leurs pensées. « On qualifiera ici l'attitude de l'intervieweur de semi-directive puisqu'il veillera à ce que le répondant s'exprime, de la manière qu'il le désire, à l'intérieur toutefois du cadre plus restreint délimité par les questions » (Mayer et Saint-Jacques, dans Mayer et al., 2000, p. 120). L'objectif premier était d'obtenir des informations précises quant aux points de vue des participantes face à l'abus rituel. Selon Peretz (1998), « le point de vue des participants comprend les propos exprimés par les participants dans les diverses situations observées. Ces notes doivent respecter le plus possible le niveau de langage du milieu étudié » (cité par Mayer et al., 2000, p. 143). Notre expérience dans le milieu des services d'aide aux

survivantes d'agression sexuelle nous a permis d'adapter les informations recueillies dans le cadre de la recherche documentaire au langage des participantes.

Un guide d'entrevue a été élaboré à partir des objectifs de cette recherche et des principaux éléments liés à l'abus rituel. Les thèmes principaux sont donc le concept de l'abus rituel, les impacts causés par ce genre d'abus et l'intervention privilégiée par les participantes (APPENDICE A). Ce guide a également été traduit en anglais pour les entrevues avec les participantes anglophones. « Comme pour la construction d'un questionnaire, le principe de l'entonnoir s'applique à l'élaboration d'un guide d'entrevue : du général au particulier, des questions plus factuelles aux questions demandant un développement plus important de la part de la personne interviewée » (Mayer et Saint-Jacques, dans Mayer et al., 2000, p. 125). Voici, selon ces auteurs, les huit éléments à respecter lors de l'élaboration d'un guide d'entrevue : la diversification des questions, la répétition qui vise à approfondir le sujet, être familiarisée avec le contexte culturel des sujets, faire attention aux mots à double sens, élaborer des questions courtes et ne comportant qu'une interrogation, utiliser des questions neutres et des questions qui tiennent compte de l'expérience réelle de l'informateur (ibid, p. 125).

La collecte de données s'est déroulée comme prévue. Certaines participantes ont choisi de faire l'entrevue là où elles travaillent, d'autres nous ont rencontrée à notre milieu de travail tandis que deux d'entre elles ont préféré accorder les entrevues chez-elle.

3.4 L'ANALYSE ET LE TRAITEMENT DES DONNÉES

Les entrevues ont duré en moyenne deux heures chacune et elles ont été enregistrées sur cassettes audio. Cet outil nous a permis de nous concentrer sur le contenu de l'entrevue plutôt que sur la prise de notes. La transcription des données a été

effectuée promptement afin d'ajouter à la fidélité de l'enregistrement des informations obtenues lors de l'entretien (140 pages de verbatim à simple interligne). La rédaction d'un rapport d'entrevue, immédiatement après l'entretien, nous a permis de noter des informations liées aux conditions des entrevues, à l'évaluation de la participation des sujets et aux pistes d'analyse suscitées par ces rencontres.

Ce rapport nous rappelle la confiance démontrée par chacune des participantes en communiquant leurs points de vue face à un sujet aussi complexe et controversé. Elles ont en effet fourni des informations et des détails de leurs expériences qui ont contribué à l'atteinte des objectifs de cette recherche. Elles se sont assurées de la confidentialité de notre démarche voulant ainsi protéger l'anonymat et la sécurité des survivantes d'abus rituel qui leur ont fait part de leur vécu. Trois participantes ont d'ailleurs adapté certaines questions de l'entrevue, en les dépersonnalisant, et ce afin de s'assurer que l'identité des femmes qu'elles accompagnent ne soit pas dévoilée. De plus, nous avons terminé chacune des entrevues avec l'impression que les participantes appréciaient avoir eu un espace privilégié pour parler d'un sujet qui est majoritairement gardé sous silence; certaines d'entre elles (3) l'ont d'ailleurs confirmé. Finalement, ce rapport a également servi à prendre en note certaines pistes d'analyse dont celle suscitée par l'utilisation du mot culte pour traiter d'abus rituel.

Par la suite, nous avons procédé au codage du matériel recueilli. Selon Bardin (1986),

Traiter le matériel, c'est le coder. Le codage correspond à une transformation des données brutes du texte. Transformation qui par découpage, agrégation et dénombrement, permet d'aboutir à une représentation du contenu, ou de son expression, susceptible d'éclairer l'analyste sur des caractéristiques du texte. (cité par Mayer et al., 2000, p. 164)

La méthode d'analyse des données utilisée dans cette recherche est l'analyse de contenu qualitative. Celle-ci « offre la possibilité de traiter de manière méthodologique des informations et des témoignages qui présentent un certain degré de profondeur et de complexité, comme par exemple les rapports d'entretiens semi-directifs » (Quivy et Campenhoudt, 1995, p. 230). Cette méthode se prête donc à notre recherche.

Les éléments d'analyse ou les unités de sens identifiés lors du codage, ont ensuite été rassemblés pour être catégorisés. Notre recherche emprunte le modèle de catégorisation mixte puisqu'une « (...) partie des catégories sont préexistantes et le chercheur laisse place à la possibilité qu'un certain nombre d'autres soient induites en cours d'analyse » (Mayer et Deslauriers dans Mayer et al., 2000, p. 166). Compte tenu de la complexité de l'abus rituel, une interprétation des données a été nécessaire et certaines catégories ont été soit modifiées soit ajoutées au cours de notre analyse.

Nous avons choisi la méthode d'analyse de contenu de L'Écuyer (1990) pour notre recherche. Nous sommes du même avis que cet auteur à l'effet que cette méthode permet « (...) la mise en évidence et la compréhension du sens du phénomène analysé » (p. 57). Cette analyse de contenu comporte six étapes ; (1) lectures préliminaires et établissement d'une liste d'énoncés ; (2) choix et définition des unités de classification ; (3) processus de catégorisation et de classification ; (4) quantification et traitement statistique ; (5) description scientifique ; (6) interprétation des résultats. Notre recherche ne comporte cependant pas de traitement statistique. Cette méthode d'analyse nous a permis d'organiser et d'analyser les données recueillies suite aux entrevues.

3.5 L'ÉTHIQUE ET LE CODE DE DÉONTOLOGIE

Les participantes ont clairement été informées des objectifs et de la méthodologie de la recherche. Elles ont aussi été avisées des avantages et des risques qui peuvent en découler. Leur participation a été faite sur une base volontaire ; elle a été confirmée par la signature du formulaire de consentement éthique (APPENDICE B). Les participantes ont aussi été assurées de l'anonymat et de la confidentialité dans le traitement de leurs propos.

La nature délicate de l'abus rituel exige de porter une attention particulière aux risques possibles de la recherche. Ce projet a donc été soumis au Comité d'éthique de la recherche (CÉR) de l'U.Q.O. et ce dernier a émis un certificat d'approbation éthique après que quelques modifications mineures aient été apportées au formulaire de consentement.

CHAPITRE IV

LES RÉSULTATS

La présentation des résultats permet de faire ressortir le point de vue des huit intervenantes interviewées, soit les participantes, telles que nommées dans le cadre de cette étude. Cette démarche vise à répondre aux trois questions de recherche présentées dans le chapitre sur la problématique soit : comment les intervenantes en agression sexuelle se représentent-elles l'abus rituel ? Quelles sont, selon elles, les séquelles de l'abus rituel ? et, Quelles sont, toujours selon elles, les interventions privilégiées en matière d'abus rituel ? Les résultats sont ainsi présentés en trois parties distinctes. La première porte sur les résultats qui décrivent l'ensemble des caractéristiques appartenant au concept de l'abus rituel. La deuxième regroupe ceux qui permettent de prendre connaissance des séquelles causées par ce genre d'abus, telles que perçues par les participantes. Finalement, la troisième partie présente les résultats qui découlent des expériences des participantes dans leurs interventions auprès des survivantes d'abus rituel.

4.1 LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ABUS RITUEL

Les participantes présentent l'ensemble des éléments leur permettant de définir l'abus rituel. Une seule se réfère à une définition déjà établie, soit celle élaborée par le Los Angeles County Commission for Women Ritual Abuse Task Force (1989/2005), d'ailleurs présentée dans le cadre théorique.

Les caractéristiques présentées ont été catégorisées en trois groupes distincts soit :

- Les abus commis ;

- Le contexte dans lequel l’abus rituel est perpétré ;
- Les méthodes utilisées pour la programmation.

Cette catégorisation vise à définir la nature même de l’abus rituel en faisant ressortir chacun des éléments distinctifs permettant de le conceptualiser.

4.1.1 LES ABUS COMMIS EN ABUS RITUEL

Selon les participantes, il n’y a pas de limite aux abus commis en abus rituel. En effet, l’abus rituel regroupe toutes les formes d’abus possibles : l’abus psychologique et émotionnel, l’abus sexuel, l’abus physique et l’abus spirituel. « Pour moi, ça inclut tout ça. Il y a comme une échelle qui va jusqu’au cérémonieux, où il y a des sacrifices ou des choses de cet ordre-là ; c’est très varié en abus rituel ». Certaines participantes (3/8) parlent d’ailleurs d’un continuum d’abus lorsqu’elles traitent du sujet. Ce continuum se rapporte aux différents degrés de sévérité des abus en lien avec la nature continue des abus, c’est-à-dire ceux perpétrés au quotidien, ceux commis en petits groupes ou ceux pouvant être perpétrés par des groupes plus organisés. Elles traitent également de la façon dont les abus sont exécutés et du but visé par les individus qui commettent l’abus rituel.

L’ensemble des participantes dit que les survivantes d’abus rituel qu’elles ont rencontrées ont toutes une histoire d’abus qui a commencé durant l’enfance. Il s’agit donc d’un des éléments importants de l’abus rituel. Une d’elles dit que c’est le moyen le plus efficace choisi par les personnes qui commettent ce genre d’abus : l’esprit d’un enfant est ce qu’il y a de plus facile à manipuler, à terroriser et à contrôler. D’ailleurs, tel que présenté dans le cadre théorique, le fait d’avoir une histoire d’abus sexuel qui a

commencé durant l'enfance est, selon Young et al. (1991, cités par Sakheim et Devine, 1992), un des indices d'abus rituel.

Presque la totalité des participantes (7/8) croient qu'il est difficile de simplement parler des différentes formes d'abus et que c'est plutôt la façon dont ils sont exécutés qui importe. « Ce sont des techniques d'abus qui sont beaucoup plus élaborées dans le sens du contrôle sur la victime et dans les façons où on empêche la victime de vraiment pouvoir s'en sortir ». Les abus sont commis à répétition, sur une longue période de temps et de façon continue. D'ailleurs, l'aspect rituel représente à la fois la nature répétitive des abus mais également la façon dont ceux-ci sont exécutés, soit dans le cadre de mises en scène, de rituels et de cérémonies. Les abus sont orchestrés de façon systématique, étape par étape et à répétition.

La majorité des participantes (6/8) témoignent surtout de l'intensité des abus perpétrés en abus rituel. Une d'elles dit que les abus sont très violents, particulièrement l'abus émotionnel qu'elle qualifie d'extrême. Certaines (3/8) parlent de la nature sadique des abus. La première dit qu'il s'agit d'une des caractéristiques même de l'abus rituel ; à son avis, les abus seraient toujours commis de façon extrêmement sadique. La deuxième apporte une nuance en disant que certains des abus commis sont sévères mais pas nécessairement sadiques : elle dit qu'il s'agit d'une différence importante qu'elle a remarquée en intervention. Ainsi, nous pouvons dire que les abus commis dans le cadre de l'abus rituel sont majoritairement sadiques. D'ailleurs, cinq des participantes qualifient les abus comme étant de la torture.

Deux des trois participantes, qui qualifient certains des abus de sadiques, disent qu'une des caractéristiques associée au sadisme est le fait d'amener une personne à frôler la mort. Certaines femmes qu'elles accompagnent leur ont dit avoir été étouffées soit par une main, par un sac qui leur avait été mis sur la tête, ou en étant submergées

dans l'eau du bain. Les agresseurs amènent ainsi les victimes à frôler la mort en les libérant à la dernière minute. Soulignons qu'il n'est toutefois pas nécessaire que les victimes soient amenées à frôler la mort pour considérer les abus qu'elles subissent comme étant du sadisme. Le sadisme se définit essentiellement par le goût pervers de faire souffrir ou par le plaisir de voir une autre personne souffrir. Le fait d'amener une personne à frôler la mort n'est, par conséquent, qu'une des pratiques associées au sadisme.

Il est à noter que la majorité des intervenantes interviewées (5/8) expriment que les témoignages des survivantes d'abus rituel sont pénibles à entendre étant donné qu'il s'agit d'actes horribles, sadiques, pervers, bizarres et parfois même inimaginables.

L'abus psychologique et émotionnel

Selon les participantes, l'abus psychologique consiste à abaisser et à dominer les victimes pour les amener au point où elles n'ont plus aucun sens de leur valeur personnelle. Les agresseurs s'assurent de continuellement garder les victimes dans un état de terreur, de créer de la confusion entourant les abus, de les forcer à faire des choses humiliantes et de les blâmer pour les abus qu'elles subissent.

Presque la totalité des participantes (7/8) sont d'avis que l'abus psychologique est central à l'abus rituel. C'est ce qui permet aux agresseurs de s'assurer que leurs activités demeurent secrètes et c'est la raison pour laquelle les personnes victimes d'abus rituel gardent sous silence les abus subis. Les agresseurs abusent psychologiquement et émotionnellement dans le but de traumatiser les victimes. Il s'agit d'abus de confiance et d'abus de pouvoir puisque les survivantes d'abus rituel ont principalement commencé à être abusées lorsqu'elles étaient de jeunes enfants.

Selon les résultats obtenus, la terreur, les menaces, la confusion, la trahison, l'humiliation et le blâme sont les éléments principaux de l'abus psychologique commis en abus rituel. Il s'agit essentiellement des méthodes d'abus utilisées dans le cadre de la programmation. Telle que présentée dans le cadre théorique, la programmation est une des techniques utilisées pour le contrôle de la pensée ; c'est la pierre angulaire de l'abus rituel. Les méthodes utilisées pour la programmation sont présentées ultérieurement dans ce chapitre.

Une des participantes explique que tout ce qui devrait être bon dans la vie a été déformé, comme le toucher normal et affectueux d'une mère, par exemple ; la mère caresse son enfant pour ensuite la frapper ; l'enfant est caressée, frappée, elle tombe endormie et elle est réveillée en étant frappée. Les agresseurs transforment ainsi tout ce qui est bon dans la vie des victimes.

La trahison, en abus rituel, est souvent faite à partir de menaces de mort. C'est le genre de scénario où une enfant est amenée dans une pièce et quelqu'un lui dit :

Quand tu seras dans cette pièce, tu devras faire telle ou telle chose à ton frère ou à ta sœur. Si tu ne le fais pas, ton frère ou ta sœur seront tués. Tu dois donc rentrer, dire que tu aimes ça et rire de leur douleur. Si tu leur en parles, on les tuera ou ça ne fera qu'empirer les choses.

Les agresseurs jouent certainement avec l'attachement traumatisant et s'assurent que les enfants ne se lient pas les uns aux autres. Ils jouent avec la dynamique *amour/haine*, ou dire aimer quelqu'un pour ensuite lui faire mal. Pour tenter de sauver sa vie, l'enfant s'efforcera d'apaiser l'agresseur ou d'apaiser les agresseurs les moins violents. Une autre participante mentionne qu'une des femmes qu'elle accompagne lui a expliqué qu'au moindre indice qu'elle ferait du bruit ou qu'elle s'objecterait à ce qu'on

lui demandait, elle était soit battue ou violée sévèrement et sur-le-champ. Un des buts visés est d'entraîner les victimes à être dociles, à retenir et à cacher leurs émotions.

L'abus sexuel

Une des participantes dit que ses expériences auprès de survivantes d'abus rituel l'amènent à croire qu'elles ont été soumises à toutes les formes de tortures sexuelles possibles. De plus, les abus sexuels seraient plus extrêmes lorsqu'ils ont lieu dans le cadre des abus commis en groupe. Lors de ces rencontres, les victimes sont sexuellement abusées par des hommes, des femmes, des adolescents et d'autres enfants. Une autre participante explique qu'une des femmes qu'elle accompagne a été sexuellement abusée par son père, son frère, ses oncles, ses cousins et sa mère. Deux autres participantes mentionnent que les agresseurs utilisent différents objets lors des agressions sexuelles qu'ils commettent. Certaines femmes qu'elles accompagnent ont déclaré qu'on leur avait inséré plusieurs objets à l'intérieur du vagin, dont des bouteilles et des bâtons.

Certaines participantes (3/8) disent que les agressions sexuelles sont habituellement commises de façon à humilier les victimes. Une d'elles présente le témoignage d'une des femmes qu'elle accompagne.

Elle décrit l'abus sexuel perpétré par ce jeune garçon où après l'avoir brutalement violée, il a uriné et éjaculé sur elle. Elle a été malade pendant l'abus et il lui a frotté le visage dans ses vomissures et dans ses excréments.

Une autre croit que l'humiliation fait partie des scénarios utilisés pour la pornographie infantile. À son avis, plus les abus sexuels sont douloureux, sadiques et humiliants pour les enfants, plus c'est rentable pour les personnes qui commettent ces abus. Il s'agit ici d'une participante qui croit que l'abus rituel consiste en de l'abus

sexuel sadique d'enfants à un très bas âge et que le tout vise principalement à faire de la pornographie et de la prostitution infantile.

D'ailleurs, la moitié des participantes parlent de prostitution et de pornographie lorsqu'elles traitent des abus sexuels commis en abus rituel. Une d'elles dit qu'une des femmes qu'elle a accompagnées a été prostituée par son père : des hommes se rendaient au commerce du père et payaient ce dernier pour avoir des relations sexuelles avec la jeune fille. Deux autres participantes parlent explicitement de pornographie. La première explique qu'une femme lui a dit que chacune des agressions sexuelles subies a été filmées. « Ils la filmaient et par après, ils lui montraient les vidéos. Elle a été droguée, attachée, brûlée et tout ça a été filmé ». La deuxième relate qu'une des femmes lui a dit que les enregistrements vidéo pris lors des abus, étaient habituellement visionnés en groupe et qu'il y avait tout un réseau qui l'abusait.

Les abus sexuels mènent souvent à des grossesses. Certaines participantes (3/8) disent que des femmes leur ont déclaré avoir subi une grossesse ou avoir été forcées de se faire avorter. Rappelons qu'il s'agit ici d'un des indices d'abus rituel, selon Young et al. (1991, cités par Sakheim et Devine, 1992), tel que présenté dans le cadre théorique.

L'abus physique

Selon les participantes, les victimes d'abus rituel sont abusées physiquement et torturées de toutes les façons possibles. D'ailleurs, différents comportements peuvent être considérés comme étant de l'abus physique. Voici ceux qui ressortent des résultats obtenus :

- Séquestrer une personne en l’attachant ou en l’enfermant dans un endroit restreint ou pendant de longues périodes de temps ;
- Isoler une personne ;
- Contrôler ce qu’elle mange et ce qu’elle boit soit en la privant de nourriture ou en la forçant à manger des choses dégoûtantes ;
- Garder une personne éveillée pendant plusieurs jours ;
- Frapper une personne ;
- Infliger des coupures ou des brûlures ;
- Asphyxier une personne en la submergeant dans de l’eau ou en l’étouffant ;
- Faire subir un avortement ;
- Forcer les personnes à être témoins ou à participer à des abus ;
- Administrer des drogues ;
- Faire subir des chocs électriques.

En bref, les abus physiques sont soigneusement choisis dans le but de responsabiliser les victimes, de créer de la confusion et de les épuiser afin de les rendre plus vulnérables à la programmation.

Il y a différentes formes d'abus mais je crois que la première est la destruction de l'âme (soul). Ils visent à détruire leur résistance et leurs capacités de fonctionner sainement. Ils font cela par l'abus sexuel et par différentes formes de tortures extrêmes : l'isolement, le froid et la chaleur extrême, la privation de certaines expériences comme la nourriture ou les vêtements. Ils les forcent à faire des choses horribles qui sont soit réelles ou simulées.

Plus de la moitié des participantes (5/8) parlent d’abus physiques qui causent des blessures et qui laissent des cicatrices qu’elles ont d’ailleurs, dans certains cas, pu elles-mêmes observer. Les survivantes d’abus rituel ont eu des os brisés, des hématomes, des marques, elles ont été avortées et certaines de leurs blessures ne guériront jamais. Elles

ont été frappées, parfois avec des bâtons ; elles ont été attachées, étranglées, brûlées et enfermées pendant de longues périodes sans nourriture et sans eau. Une d'elles décrit le témoignage d'une femme qui l'a marquée. Ce dont elle témoigne a d'ailleurs été documenté par la société de l'aide à l'enfance.

Elle me racontait continuellement ce qu'elle avait fait à ses enfants ; elle, son conjoint, le fils de son conjoint et un groupe de personnes qui vivaient sur une ferme. C'était un jeu où ils les attachaient, la tête par en bas, dans la grange et ils les laissaient là pendant des heures...Juste pour le fun, après que les enfants étaient allés à la toilette, ils leur mettaient la tête dedans. Ces enfants-là ont vraiment vécu l'enfer pendant plusieurs années avec ce groupe de personnes-là. Ils les brûlaient au fer rouge, avec de l'eau bouillante, de l'huile. Les enfants sont cicatrisés partout. Il n'y a pas une place sur leurs corps où ils n'ont pas de cicatrices.

Trois des participantes ajoutent que certains des abus sont soigneusement choisis pour ne pas laisser de marque. « Des aiguilles sous les ongles ne laissent pas de marque, des coupures aux parties génitales ne paraîtront pas si elles sont faites avec soin, des coupures internes ne paraissent également pas ». Une d'elles présente d'autres techniques d'abus physiques qui ne laissent pas de marques telles que de submerger les victimes dans de l'eau glaciale ou de les garder éveillées pendant plusieurs jours.

Il est à noter qu'une des participantes témoigne qu'une des survivantes d'abus rituel qu'elle accompagne lui a dit avoir eu des opérations dans le cadre des abus qu'elle a subis. Elle qualifie ce genre d'abus physique comme étant de l'abus de type médical.

L'abus spirituel

Seulement la moitié des participantes nomment l'abus spirituel comme étant une des formes d'abus perpétrées en abus rituel. L'abus spirituel peut être fait de différentes façons. Le fait d'imposer une manière de penser et de ne pas laisser une personne développer pour elle-même ses croyances est de l'abus spirituel. L'utilisation d'un système de croyance, de pratiques et de symboles religieux lors des abus est une autre façon de faire pour abuser spirituellement d'une personne. À titre d'exemple, une des participantes dit que si les agresseurs utilisent négativement le symbole de Jésus dans le cadre des abus et que l'enfant grandit en croyant en Jésus, il aura ainsi une représentation tordue de ce dernier, ce qui représente de l'abus spirituel. Selon elle, les intervenantes ont souvent tendance à oublier cet aspect, c'est-à-dire l'impact de l'abus sur l'esprit, ce qui devient de l'abus spirituel.

4.1.2 LE BUT VISÉ PAR L'ABUS RITUEL

Un élément important qui ressort des entrevues a trait au but visé par l'abus rituel. La majorité des participantes (6/8) présente d'ailleurs cet élément lorsqu'elles définissent l'abus rituel. Elles sont d'avis que ce que recherchent les individus qui commettent l'abus rituel est d'obtenir le contrôle des personnes qu'ils agressent. Elles qualifient ce contrôle d'absolu et de continu. Elles décrivent l'abus rituel comme étant commis de façon systématique au sens où elles y attribuent un but précis, soit celui de détruire le sens d'identité des victimes. Une d'elles dit qu'il s'agit principalement de porter atteinte à l'intégrité de la personne.

Selon ces participantes, les agresseurs choisissent soigneusement les méthodes d'abus qu'ils utilisent soit pour leur efficacité soit parce qu'elles ne laissent aucune

preuve des abus commis. Il s'agit principalement des méthodes utilisées pour la programmation. Tel que discuté ultérieurement, il s'agit de méthodes extrêmes d'abus et de torture qui visent justement à détruire le sens d'identité et de liberté des victimes afin d'obtenir un contrôle absolu et continue de leur personne.

4.1.3 LE CONTEXTE DANS LEQUEL L'ABUS RITUEL EST PERPÉTRÉ

Les résultats permettant de connaître le contexte dans lequel l'abus rituel est perpétré sont ceux qui décrivent soit le lien existant entre les victimes et les agresseurs ou certaines caractéristiques des groupes d'individus qui commettent ce genre d'abus. Ces résultats ont été classés en trois groupes distincts soit :

- La nature organisée de l'abus rituel ;
- Le milieu d'origine de l'abus rituel ;
- La nature secrète et clandestine de l'abus rituel.

La nature organisée de l'abus rituel

Plus de la moitié des participantes (5/8) qualifient l'abus rituel comme étant de l'abus organisé. C'est la façon stratégique dont les agressions sont orchestrées et l'implication des différentes personnes qui commettent ce genre d'abus qui les amènent à le désigner ainsi. Une autre participante parle plutôt d'abus planifiés voulant ainsi préciser que les abus sont exécutés de façon préméditée. À son avis, il s'agit d'une différence importante entre l'abus rituel et d'autres types d'abus.

Les opinions sont partagées à savoir si l'abus rituel se limite aux abus perpétrés en groupe. Certaines participantes (3/8) croient que l'abus rituel consiste en de l'abus

perpétré strictement en groupe tandis que d'autres (3/8) estiment que certains des abus peuvent également être commis par un seul individu. Elles reconnaissent toutefois que l'abus rituel implique inévitablement de l'abus perpétré en groupe.

Tel que préalablement mentionné, certaines participantes utilisent la notion d'un continuum pour traiter d'abus rituel. Elles décrivent ainsi différentes structures de groupes qui commettent l'abus rituel.

Il y a plusieurs degrés d'abus rituel. À une extrémité du continuum on retrouve un petit groupe de voisins qui se regroupent et qui ont lu des choses sur Internet. Ils reproduisent des rôles sataniques qu'ils y ont retrouvés et ils abusent leurs propres enfants ou d'autres enfants dans le voisinage. Il s'agit ici d'une des extrémités du continuum pour aller à l'autre extrémité où on retrouve des groupes hautement organisés, impliqués dans de l'abus rituel de cultes intergénérationnels (c'est-à-dire qui se transmet de génération en génération).

Entre ces deux extrémités du continuum se situent des groupes où l'on retrouve un plus grand nombre d'agresseurs et de victimes mais où il n'est pas question d'abus intergénérationnels. Ainsi, la nature organisée de l'abus rituel se rapporte autant à la façon dont les abus sont préparés qu'aux différents degrés de structure des groupes d'agresseurs.

Le milieu d'origine de l'abus rituel

L'ensemble des participantes dit que l'abus rituel est principalement perpétré dans un contexte familial. C'est d'ailleurs le cas pour presque la totalité des survivantes d'abus rituel : il est rarement question d'abus rituel où la famille n'est pas impliquée en premier. Deux d'entre elles parlent également d'une dynamique d'abus transmise d'une génération à une autre.

Il est ainsi majoritairement question d'un contexte incestueux où le père est le premier agresseur suivi des frères, des cousins, des oncles et des grands-parents. Plus de la moitié des participantes (5/8) précisent que des femmes sont également impliquées dans les abus perpétrés en abus rituel. Elles mentionnent que certaines survivantes ont été abusées par leur mère, leur grand-mère, leurs tantes, leurs cousines et leurs sœurs. Dans certains cas, le conjoint ou le beau-père des victimes d'abus rituel étaient également impliqués dans les abus.

L'ensemble des participantes est d'avis que d'autres membres de la communauté se joignent à la famille pour ainsi former ce qui paraît être un réseau d'abus organisé. La moitié d'entre elles précisent que, selon les informations obtenues dans le cadre de leurs interventions, l'abus rituel a souvent lieu dans des petites communautés. Les agresseurs font ainsi partie de l'entourage des victimes et celles-ci se retrouvent à les rencontrer dans leur vie de tous les jours. Il s'agit principalement de voisins, d'amis ou de connaissances de la famille.

Certaines participantes (3/8) décrivent les familles et les personnes impliquées dans l'abus rituel comme ayant un certain pouvoir financier. Par conséquent, il s'agit de personnes connues au sein de leur communauté. La moitié des intervenantes interviewées parlent également de l'implication de médecins dans le cadre de l'abus rituel. « Ces personnes étaient impliquées parce qu'on leur amenait les victimes quand quelque chose allait mal ou si elles avaient besoin de soins. Par exemple, une femme dit avoir eu besoin d'être anesthésiée suite aux abus qu'elle avait subis ». Deux autres participantes disent que certaines survivantes d'abus rituel leur ont signalé la présence d'un policier lors des abus.

La notion de culte associée à l'abus rituel

Plus de la moitié des participantes (5/8) utilisent le mot culte pour traiter d'abus rituel. Il semblait ainsi important de vérifier le sens que chacune d'entre elles donnent à ce mot afin de situer le contexte même dans lequel l'abus rituel est perpétré. Cette démarche a permis de constater qu'elles n'attribuent pas toutes le même sens au mot culte. Ainsi, les cinq participantes qui utilisent le mot culte le font pour désigner les groupes d'individus qui commettent l'abus rituel.

Certaines d'entre elles (3/8) utilisent le mot culte dans leur définition même de l'abus rituel. Elles l'utilisent pour décrire de façon générale les groupes qui commettent ce genre d'abus. Une d'elles dit simplement que « l'abus rituel est souvent perpétré par un groupe que l'on appelle un culte ». Une autre utilise le mot culte pour désigner le milieu familial dans lequel l'abus rituel est perpétré. Elle dit que lorsque la famille est le milieu d'origine de l'abus rituel, la famille constitue le culte. La troisième dit que l'abus rituel peut être perpétré par un groupe de personnes associées de par leur adhésion à une croyance spirituelle ou religieuse ou dans le milieu familial où il n'y a pas nécessairement de principe de base lié à un système de croyances. Ces résultats démontrent la confusion engendrée par l'utilisation du mot culte pour traiter d'abus rituel. Tel que présenté dans le cadre théorique, le sens attribué au mot culte en anglais, et plus particulièrement lorsque l'on traite d'abus rituel, désigne les groupes d'individus qui commettent ce genre d'abus. Cette pratique pose problème lorsque l'on tente de préciser le contexte dans lequel l'abus rituel est perpétré.

Une seule des participantes dit qu'un culte consiste en un groupe organisé autour de certains rituels destinés à rendre hommage à des êtres sacrés. Ceci correspond d'avantage au sens que l'on attribue au mot culte dans la langue française. Elle ajoute toutefois que c'est avant tout l'élément de programmation qui l'amène à nommer un

groupe comme étant un culte. Selon elle, les cultes utilisent la programmation dans le but d'influencer les personnes de telle façon qu'elles ne soient pas l'auteure de leur vie.

Les autres participantes précisent qu'elles attribuent un sens particulier au mot culte lorsqu'elles traitent d'abus rituel. Ainsi, une d'elles dit l'utiliser pour parler de groupes organisés qui se réunissent secrètement pour torturer d'autres gens. À son avis, il s'agit soit de cultes qui utilisent la croyance satanique ou simplement de groupes qui commettent l'abus rituel à partir d'une croyance maléfique. Elle reconnaît toutefois que le mot culte est habituellement utilisé dans d'autres contextes. Une autre dit qu'un culte représente un groupe de personnes qui ont une croyance spécifique ou une façon spécifique de penser qui est différente de la société ou des normes. Une troisième dit avoir aidé quatre femmes à sortir d'un culte et que pour trois d'entre elles, le culte était fondé sur une religion. Elle croit qu'un culte est une organisation religieuse mais qu'il peut également y avoir des cultes qui ne sont pas religieux. La dernière explique que dans ce contexte, elle utilise le mot culte pour désigner un groupe secret qui commet des actes criminels où l'activité principale est l'abus physique et sexuel sadique d'enfants.

Il semble donc important de souligner que le fait de retrouver le mot culte dans les résultats ne signifie pas qu'il s'agisse d'abus qui découlent de pratiques religieuses. Le mot culte, tel qu'utilisé par les participantes, ne désigne pas forcément des groupes qui visent à rendre hommage à un dieu c'est-à-dire des groupes sectaires tels que présentés dans le cadre théorique.

Soulignons que certaines participantes (3/8) incluent les abus commis en temps de guerre dans leur conceptualisation de l'abus rituel. Une d'elles dit que c'est la façon dont les femmes qui en sont victimes perçoivent ces abus et la nature organisée de ceux-ci qui l'amène à inclure ce genre d'abus dans sa définition de l'abus rituel. La deuxième est du même avis en disant que la torture et la guerre sont des formes d'abus ritualisés. Elle

ajoute que la nature des abus commis envers le peuple autochtone, par la colonisation et dans les institutions, constitue également une forme d'abus rituel. De plus, elle croit que certaines jeunes femmes victimes d'exploitation sexuelle peuvent également être considérées comme étant victimes d'abus rituel de par le contrôle et la torture qu'elles subissent. Elle précise cependant que dans ce cas-ci, la dynamique d'abus est différente puisque ces jeunes femmes sont plus âgées que les victimes pour lesquelles l'abus rituel origine du milieu familial. Ces résultats concordent avec l'analyse de catégorisation de l'abus rituel selon Powell (1993, citée par Rose, 1996) et selon Noblitt et Perskin (1995/2000) telle que présentée dans le cadre théorique. Ils permettent ainsi de constater que cette façon de concevoir l'abus rituel pose problème. En effet, ces résultats ne coïncident pas avec les autres résultats obtenus. Ils se rapportent plutôt à d'autres concepts dont les abus commis en temps de guerre. Ceci valide donc l'approche de Young et al. (1991, cités par Sakheim et Devine, 1992) qui soulignent l'importance de ne pas simplifier l'abus rituel à la façon dont certains abus sont perpétrés.

La nature secrète et clandestine de l'abus rituel

La moitié des participantes font état de la nature secrète de l'abus rituel lorsqu'elles le définissent. Cette particularité origine du caractère clandestin et fermé des groupes qui commettent ce genre d'abus. Une d'elles mentionne un des impacts qui découle du silence qui entoure l'abus rituel. « La nature secrète de l'abus rituel fait en sorte que la personne qui en est victime est vraiment isolée et se retrouve à ne pas être crue si elle divulgue son vécu ». Une autre croit que le contexte secret entourant l'abus rituel vise avant tout à protéger les agresseurs étant donné les activités criminelles qu'ils commettent. Rappelons que le but visé par les individus qui commettent l'abus rituel est d'obtenir le contrôle absolu et continu des personnes qu'ils abusent. En lien, les méthodes utilisées pour la programmation permettent, entre autres, aux agresseurs de s'assurer que leurs activités demeurent secrètes.

4.1.4 LES MÉTHODES UTILISÉES POUR LA PROGRAMMATION

Tel que préalablement mentionné, le contrôle de la pensée est la pierre angulaire de l'abus rituel. Les participantes ont donc été invitées à parler des méthodes de contrôle de la pensée utilisées en abus rituel. Il importe de mentionner qu'une seule des participantes ne connaissait pas cette expression mais elle a toutefois été en mesure de fournir de l'information à cet effet.

Presque la totalité des participantes (7/8) utilisent le terme programmation lorsqu'elles traitent des méthodes de contrôle de la pensée. La programmation est intrinsèque à l'abus rituel ; il s'agit d'une forme d'abus psychologique extrême qui vise à obtenir le contrôle absolu et continu des victimes. Ce qui caractérise l'abus rituel, c'est que les abus sont exécutés à partir d'une programmation et celle-ci est faite de façon systématique. En ce sens, les méthodes utilisées dans le cadre de la programmation facilitent l'atteinte du but visé par l'abus rituel.

La programmation est une façon de faire qui est spécifique et prévisible, tant dans la façon dont les abus sont commis que dans le choix des éléments qui peuvent déclencher un état traumatique, dissociatif ou un mode programmé chez les victimes. La programmation est créée à partir d'un long conditionnement qui amène les victimes à répondre passivement, immédiatement et sans résistance lors des abus.

La programmation vise à détruire le sens d'identité et de liberté des victimes. « Ce qu'ils font, c'est détruire la volonté d'une personne, sa capacité de décider pour elle-même ou d'avoir le contrôle sur toutes les décisions relatives à sa vie ». La programmation consiste en des méthodes d'abus qui permettent aux agresseurs de créer un sentiment de terreur continu chez les victimes. Ils cherchent également à créer la dissociation, à confondre, à humilier, à rendre les victimes dociles et à les

responsabiliser pour les abus qu'elles subissent. Les agresseurs visent essentiellement à manipuler les victimes et à s'assurer qu'elles gardent le silence sur les abus qu'elles subissent.

Cinq participantes disent que la terreur est à la base du contrôle de la pensée. Elles sont d'avis que le degré de terreur vécu par les survivantes d'abus rituel est ce qui les différencie des autres survivantes d'agressions sexuelles. Elles disent que les menaces sont fréquemment utilisées dans le cadre de la programmation. Certaines d'entre elles (3/8) expliquent que la programmation fait en sorte que les victimes d'abus rituel se sentent continuellement en danger. C'est ce qui permet aux agresseurs d'obtenir un contrôle continu des victimes en créant le sentiment qu'elles sont constamment suivies, surveillées et en danger. « Il y a sûrement quelque chose dans le contrôle de la pensée qui dit à cette personne-là : "Tu es en danger pour le reste de tes jours" ». Ce sentiment de danger est continu au sens où il perdure quand les victimes vieillissent.

La dissociation provoquée

Tel que présenté au début de cette recherche, la dissociation est une réaction psychique normale et naturelle qui survient lors d'un traumatisme. Il s'agit d'un mécanisme de défense qui consiste en une division de la personnalité ou du conscient. La dissociation permet aux victimes de se séparer de l'intensité des traumatismes subis ; physiquement, émotionnellement et mentalement. Toutefois, et selon les résultats obtenus, les individus qui commettent l'abus rituel provoquent volontairement la dissociation chez les personnes qu'ils abusent. La dissociation serait ainsi un des moyens qu'ils utilisent pour faciliter la programmation.

La majorité des participantes (6/8) croient que la capacité des jeunes victimes à pouvoir se dissocier est un élément important qui permet aux agresseurs d'obtenir le

contrôle des victimes. Certaines (3/8) précisent que cette capacité rend les victimes plus vulnérables et que c'est la raison pour laquelle les agresseurs les amènent à dissocier. La dissociation permet aux agresseurs de contrôler les victimes tant durant l'enfance que plus tard dans leur vie.

Les enfants victimes d'abus rituel sont abusées et torturées de façon continue, à tous les jours, et parfois même dès leur naissance. Une des participantes croit que ces enfants sont même testées lorsqu'elles sont nouveau-nées afin de vérifier si elles conviennent au groupe. Ce que les agresseurs vérifient, c'est la capacité des enfants à atteindre un état de dissociation. La façon dont ils peuvent le déterminer, c'est en vérifiant si le bébé arrête de pleurer quand il vit des épreuves comme être échappé ou privé de nourriture ou d'eau. Une autre explique que les abus sont commis par les parents, durant la journée, dans leur demeure et qu'il s'agit pour eux d'un entraînement à la vie. Elle croit que l'idée sous-tendant l'ensemble des abus est de garder les enfants constamment et continuellement abusés de façon extrême : psychologiquement, émotionnellement, physiquement et sexuellement. Dans le contexte de l'abus rituel, les enfants sont élevés dans un milieu où l'abus est accepté comme un fait normal : ces enfants sont programmés de façon perverse pour ne pas reconnaître qu'il s'agit d'abus. Certaines intervenantes interviewées (3/8) croient d'ailleurs qu'il s'agit d'un processus qui vise à préparer les enfants pour les abus perpétrés en groupe. Les abus plus extrêmes se produisent lorsque les victimes sont amenées à l'extérieur de la résidence familiale pour subir l'abus rituel perpétré par des groupes plus organisés.

Il est à noter que l'une des participantes présente une analyse plus détaillée des raisons pour lesquelles les victimes sont ainsi abusées en bas âge et de façon continue. Selon son analyse, les méthodes d'abus utilisées sont en lien avec les stades de développement de l'enfance. Ce qu'elle dit à cet effet semble toutefois corroborer les informations partagées par d'autres participantes. Elle parle des différents stades associés à l'entraînement des enfants.

L'accent avant l'âge de cinq ans, est d'amener l'enfant à être complètement déstabilisée, incapable de fonctionner avec l'abus et croire que c'est de sa faute. Simultanément, c'est de l'amener à être capable de dissocier, de « switcher » ; avoir une autre partie d'elle-même qu'elle présente en public et qui paraît complètement normale. Ils feront cette séparation continuellement afin de manipuler l'enfant à être ce que le culte veut qu'elle soit pour répondre à leurs besoins.

Selon cette participante, l'entraînement devient plus spécifique après l'âge de cinq ans ; il est plus centré sur le fait d'abuser les autres et de jouer le rôle particulier prévu par le groupe. Les agresseurs forcent les enfants à s'abuser entre eux ; ainsi, ils leur font croire qu'ils ont eux-mêmes fait du mal. L'enfant est entraînée de façon très spécifique à croire qu'elle est responsable de tout ce qui se passe autour d'elle afin qu'elle ne dévoile jamais rien à personne. Un enfant est plus en mesure de dire si quelqu'un d'autre a fait quelque chose de mal que d'avouer qu'elle a elle-même mal agi. Cette participante dit que durant cette période, l'enfant doit maintenir sa capacité d'atteindre un état de dissociation afin de cacher ce qui se produit à la maison ou lors des abus perpétrés en groupe.

D'ailleurs, presque la totalité des participantes (7/8) disent que le fait de forcer les victimes à être témoins ou à participer à des choses horribles, dont des abus, est une des méthodes utilisée en abus rituel. Elles décrivent plusieurs exemples à cet effet provenant des témoignages des survivantes d'abus rituel. Celles-ci leur ont dit avoir été forcées à regarder d'autres enfants ou d'autres femmes être physiquement et sexuellement abusées. Les survivantes d'abus rituel ont été forcées à être témoin de choses horribles : des meurtres de bébés ou de personnes qui ont essayé de résister ou de parler des abus, de viols, de tortures et de la naissance de bébés pour être utilisés par les agresseurs ; ceci se passait parfois lors de cérémonies.

Il est difficile de résumer ce que les victimes d'abus rituel ont été forcées de faire. La moitié des participantes disent que les agresseurs les obligent, entre autres, à commettre et à participer aux abus. Certaines (3/8) relatent que les survivantes d'abus rituel leur ont témoigné avoir eu à abuser des animaux et d'autres enfants dont leurs frères et leurs sœurs. Elles leur ont également avoué avoir été forcées à tuer d'autres enfants et d'autres personnes. Tout ça est habituellement fait sous menaces de mort et présenté dans un *double bind situation*, ce que nous appelons une situation à double contrainte c'est-à-dire une situation sans issue. Un *double bind situation*, c'est lorsque les agresseurs créent une situation où ils donnent deux choix à la victime. Par exemple, l'animal de compagnie de la famille sera torturé et la victime aura le choix soit de tuer l'animal ou de continuer à le voir se faire torturer. Les deux alternatives sont donc extrêmement pénibles pour la victime parce que sans issue. Cette technique permet aux agresseurs de blâmer la victime pour le choix qu'elle fait et de la responsabiliser pour ce qui en résulte. Une d'elles dit qu'une des survivantes d'abus rituel qu'elle accompagne a été forcée à mutiler des corps et des organes. « Elle était premièrement guidée par la main pour ensuite avoir à le faire elle-même. Les agresseurs exigeaient qu'elle termine en nettoyant minutieusement pour qu'il ne reste aucun indice ». Le fait de forcer les victimes à être témoins ou à participer aux abus vise également à les amener à croire qu'elles sont elles-mêmes continuellement en danger d'être tuées ou abusées. Ceci a aussi pour but de faire accroire aux victimes qu'elles sont complices des abus et à créer chez-elles des sentiments de honte, de culpabilité et de terreur.

La majorité des participantes (6/8) disent que les animaux sont souvent utilisés en abus rituel. Elles parlent soit de tortures, de mises à mort d'animaux ou de leur utilisation lors des abus. Tel que présenté dans le cadre théorique, le fait d'avoir été témoin de mutilation et de la mise à mort d'animaux est un des indices d'abus rituel. Voici certains des animaux qui ont été mentionnés par les survivantes dans le cadre de l'intervention : des chiens, des chats, des couleuvres, des serpents, des souris et des rats. Les survivantes décrivent des expériences extrêmes où elles ont été forcées d'en tuer.

Les agresseurs peuvent manipuler les enfants à faire du mal aux animaux ou à être témoin de leur torture et de leur mise à mort. Il semble que les animaux sont utilisés principalement pour terroriser, manipuler, menacer et faire vivre de l'impuissance aux victimes. Les agresseurs utilisent souvent l'animal de compagnie des victimes. Une des participantes dit qu'une des survivantes avait reçu un chien comme cadeau parce qu'elle avait répondu aux attentes des agresseurs ; ces derniers maltrahaient le petit chien à chaque fois qu'elle ne faisait pas ce qu'ils voulaient. Deux autres participantes parlent plus précisément de l'utilisation d'animaux lors d'abus sexuels.

Certaines intervenantes interviewées (3/8) disent que les victimes d'abus rituel finissent par savoir ce qui les attend. La notion d'entraînement et la constance des abus permettent d'expliquer cette caractéristique. Cette anticipation fait en sorte que les victimes perdent le contrôle de ce qu'elles peuvent faire au jour le jour. C'est l'aspect méthodique des abus qui amène les victimes à anticiper ce qui va se passer et à connaître les différentes étapes de chacun des abus. À l'opposé, une des participantes croit que la façon imprévisible dont sont traitées les victimes d'abus rituel devient également un facilitateur pour la programmation. Les agresseurs traitent parfois bien les victimes et à d'autres moments, ils les abusent. Le fait de ne pas savoir comment elles seront traitées et de vivre continuellement dans un état d'incertitude rend les victimes dépendantes des agresseurs et moins aptes à vivre leur vie de façon indépendante. Une autre dit que les enfants victimes d'abus rituel sont constamment maintenues dans un état de terreur et que ce conditionnement quotidien est un facteur important qui facilite la programmation.

Les méthodes utilisées pour la programmation visent ainsi à transformer la pensée et les comportements des victimes. Il est question, entre autres, de l'utilisation d'un système de croyances, de la répétition de messages visant à transformer le sens d'identité et de liberté des victimes et de l'utilisation de simulations et de mises en scène.

L'utilisation d'un système de croyance

Presque la totalité des participantes (7/8) disent qu'une des caractéristiques de l'abus rituel est la présence même d'un système de croyance. Il est surtout question de la variété et de l'importance des croyances utilisées dans ce genre d'abus. Leurs expériences auprès de survivantes d'abus rituel démontrent que toutes les formes d'idéologies et de croyances peuvent être utilisées pour perpétrer l'abus rituel. À titre d'exemples, deux d'entre elles parlent des croyances imposées aux victimes telles que celle d'être née pour servir ou celle de ne pas provoquer la haine ou la colère de leur père ou de Dieu.

Deux autres participantes parlent de leurs expériences auprès des survivantes d'abus rituel où il était question des idéologies ou des croyances suivantes : le satanisme, le vaudouisme, le santeria, le racisme, c'est-à-dire un groupe où l'idéologie était basée sur la supériorité de la race blanche comme chez les nazis ou le Klu-Klux-Klan et d'un groupe de motards lié au crime organisé. Elles ajoutent que pour certaines survivantes, il était question de croyances plus mystiques, soit en des forces supérieures ou liées à la sorcellerie. Une des deux participantes précise que les échanges qu'elle a eus avec les survivantes d'abus rituel l'amènent à croire que les personnes qui commettent ce genre d'abus n'adhèrent pas à la croyance qu'ils utilisent lors des abus. À son avis, l'abus rituel ne consiste pas en des pratiques liées à une adhésion à une croyance spirituelle ou religieuse, ce qui correspond à notre analyse de l'abus rituel présentée dans le cadre théorique.

D'autres (3/8) nous partagent plus spécifiquement leur point de vue quant à l'utilisation de la croyance satanique en abus rituel. Elles expliquent que le satanisme symbolise avant tout l'opposé de la religion chrétienne. En matière d'abus rituel, ce qui est reconnu comme étant bon est utilisé à l'inverse ; ce qui est maléfique est ainsi considéré comme étant bon. Une d'elles ajoute que les *cultes*, plus exactement les groupes d'individus qui commettent l'abus rituel, utilisent le contraire ou l'inverse de la croyance de la société en place. Elle dit ne plus utiliser le terme satanisme pour traiter d'abus rituel et parler plutôt de l'envers du christianisme. Une autre croit que les gens ont tendance à porter trop d'attention à la notion de croyances, dont le satanisme, lorsqu'ils traitent d'abus rituel.

La plupart des abus dans cette région sont de nature satanique mais encore une fois, on entend encore et encore qu'il ne s'agit que d'un moyen utilisé pour terroriser les enfants. On retrouvera donc dans les rituels des choses qui sortent des flammes et ce genre de choses. Ils jouent avec des trucs de magie sur des enfants terrifiées et droguées. C'est très facile à faire ; les agresseurs eux-mêmes en rient. C'est simplement un scénario pour la pornographie, ou peut-être que non ! Peut-être ! Peut-être ! Il y a probablement quelques agresseurs qui croient véritablement en l'élément satanique mais il semblerait que la majorité d'entre eux ne font qu'utiliser ça comme façade. Ils utilisent définitivement le satanisme pour terroriser les enfants.

Certaines participantes (3/8) disent qu'il est parfois difficile de reconnaître le système de croyance utilisé dans le cadre des abus. Une d'elles explique que le système de croyances des personnes qui abusent est fondamentalement basé sur le fait d'être tout-puissants et de pouvoir tout contrôler. Ainsi, les personnes victimes d'abus rituel doivent leur obéir. À son avis, toutes les formes de croyances sont susceptibles de corruption, d'oppression et d'abus. C'est la façon dont elles sont pratiquées qui diffère d'un individu ou d'un groupe à l'autre.

Certaines participantes (3/8) associent l'utilisation d'une croyance plus spécifiquement aux groupes qu'elles nomment comme étant des cultes. D'autres disent

que l'abus rituel est quelque fois basé sur une religion, et parfois non. L'abus rituel est d'ailleurs souvent perçu comme étant de l'abus dit dogmatique, soit lorsque quelqu'un tente d'imposer à une autre personne une croyance en utilisant des rituels et des cérémonies.

La répétition de messages

La majeure partie des survivantes d'abus rituel rapportent que des messages très précis leur ont été répétés, quelquefois en face d'un miroir, quelquefois pendant qu'elles étaient torturées. Elles recevaient des chocs électriques ou elles étaient tournées sur une roue (spinning). Ces messages ont des effets très puissants et très compulsifs chez les victimes : ils leur dictent quoi faire et ce en quoi elles doivent croire. Ces messages deviennent la base de leur propre système de pensée : de leur sens d'identité, de leur raison d'être et de la façon de comprendre ce qu'elles ont vécu.

L'ensemble des intervenantes présente différents exemples des messages qui sont programmés chez les victimes d'abus rituel. Voici certains de ces messages : « Tu es née pour ça », « Tu es née pour être "evil" », « Tu es une "slut" », « Tu es une mauvaise personne », « Regarde, tu aimes ça quand on te frappe, quand on te brûle, quand on te met des choses dans ton vagin », « Tu es mon assistante et tu vas m'aider », « Tu es nécessaire au bon fonctionnement du groupe » et « Je vais te tuer si tu parles ». Les messages peuvent également dicter aux victimes ce qu'elles doivent manger, porter, faire et la façon d'agir. Les participantes présentent ainsi des exemples qui démontrent que la programmation est toujours jumelée aux abus commis en abus rituel.

Ils peuvent donc programmer certaines pensées comme « Tu ne peux pas en parler ». Cette programmation sera suivie d'abus sévères ou d'une forme de privation. Il y aura une forme de conséquences induites pour déclencher une

émotion ou un mode programmé. Par exemple, si la personne en parle, elle aura une réaction interne. « Tu devras te suicider si tu en parles ».

Certaines participantes (3/8) ont d'ailleurs parlé de programmation visant à créer des pensées ou des comportements suicidaires chez les victimes. La réaction interne créée par la programmation est ce qui les amène, si elles parlent des abus, à vouloir se suicider. Ces idées suicidaires sont différentes de celles habituellement associées à un état de déprime et de découragement : il s'agit plutôt de pensées suicidaires impulsives construites à partir de messages précis qui dictent comment passer à l'acte.

L'utilisation de simulations et de mises en scène

La majorité des participantes (6/8) disent que les simulations et les mises en scène sont des méthodes utilisées pour la programmation. « Il y a souvent du déguisement, des costumes, des faire accroire. Il y a toutes sortes d'artifices et des mises en scène ; ça a un côté théâtral ». Une autre précise que les agresseurs forcent les victimes à faire des choses horribles qui sont soit réelles ou simulées, et qu'il y a beaucoup de supercheries d'utilisées en abus rituel. Elles parlent entre autres de l'utilisation de ce qui semble être un cercueil dans le cadre de certaines mises en scène. Une d'elles dit que presque toutes les survivantes d'abus rituel qu'elle a rencontrées disent avoir été enterrées vivantes dans un genre de cercueil et ce, quand elles étaient très jeunes, entre trois et six ans. En plus d'être très terrorisante pour les victimes, cette pratique sert à créer un lien d'attachement traumatisant avec la personne qui les sort de là. Cette personne dira à la victime qu'elle aurait pu la sortir plus vite si elle n'avait pas si mal agi, qu'elle a eu à convaincre les agresseurs de la laisser sortir et qu'elle est mieux de bien se comporter et de faire ce qu'ils demandent. Par la suite, cette personne agressera sexuellement cette enfant. L'enfant sera donc reconnaissante d'être « simplement » agressée sexuellement et reconnaissante d'avoir été sortie du cercueil. Une autre participante explique qu'une des survivantes qui lui a parlé de l'utilisation d'un cercueil peut maintenant comprendre

plus clairement qu'il s'agissait plutôt d'une boîte noire qui avait été peinte afin d'en simuler un. Il importe de reconnaître que lors des abus, les victimes ont été enfermées dans ce qu'elles croyaient être un vrai cercueil. Il est à noter que le fait d'être enterrée dans un cercueil est un autre indicateur d'abus rituel tel que présenté dans le cadre théorique.

D'autres liens peuvent être faits entre l'utilisation de simulations et l'utilisation d'éléments symboliques et d'un système de croyance en abus rituel. Presque la totalité des participantes (7/8) mentionnent la présence de symboles ou d'éléments symboliques dans le cadre des abus. Elles présentent ainsi plusieurs exemples de ceux entendus en intervention auprès des survivantes. Il s'agit avant tout de symboles qui éveillent chez les victimes le sentiment de terreur. « L'utilisation de symboles vise à donner l'impression qu'il y a un aspect mystique ou surnaturel à l'abus, ce qui est très terrorisant et épouvantable pour les enfants et même les adultes ». À titre d'exemple, les agresseurs utilisent des images, des costumes et des lumières pour simuler la présence de Jésus ou de Satan. Ils brûlent par la suite l'enfant Jésus pour faire croire aux victimes que Satan leur en veut et que Dieu ne les aime plus.

Voici d'autres éléments symboliques utilisés lors des abus : des serpents, des croix, des vêtements cérémoniels, des soutanes noires avec capuchon, des costumes, des chandelles et de la musique. Certaines participantes (3/8) parlent plus spécifiquement de certains éléments symboliques liés au satanisme. Certaines survivantes d'abus rituel leur ont parlé, entre autres, de personnes qui apparaissent sortant des flammes et du feu, d'avoir été forcées de boire du sang et d'avoir participé à différentes cérémonies où on brutalisait des individus et des animaux. Une d'elles dit avoir accompagné une femme qui aurait été initiée dans un des hauts rangs du culte à titre de grande prêtresse.

Certaines participantes (3/8) parlent de temps de l'année qui pourraient être associés à l'abus rituel. Il s'agit de périodes associées à des fêtes symboliques tels que l'Halloween, Pâques, Noël et les pleines lunes. « Ce sont des fêtes qui sont à la fois liées à des croyances chrétiennes et à des croyances païennes ; ce n'est donc pas clair ce qui opérait dans le système d'abus qu'elle vivait ». Ces participantes disent ne pas pouvoir expliquer comment ces fêtes sont liées à l'abus rituel mais reconnaissent qu'il s'agit de date ou de temps de l'année où certaines survivantes deviennent plus vulnérables.

Deux participantes parlent plus précisément des méthodes utilisées pour altérer l'état de conscience des victimes et de leur environnement.

Lors des cérémonies d'abus rituel, le déroulement des techniques de contrôle de la pensée suit les étapes de base suivantes : premièrement, l'état de conscience des enfants est altéré soit par le froid, la faim, en étant exténuée, droguée, terrorisée, etc. L'enfant est par la suite verbalement ou psychologiquement humiliée et tourmentée. L'enfant est ensuite torturée et abusée sexuellement pendant que certains messages lui sont dits à répétition. Parfois, l'abus cessera seulement lorsque l'enfant donnera la bonne réponse ou si l'enfant répète le message « Je suis *evil* et je mérite ce que je reçois » ou « Je serais mieux de me tuer que d'en parler, » etc.

Certaines participantes (3/8) disent que les drogues, ou toutes sortes de substances, sont souvent utilisées en abus rituel. L'état de conscience des personnes est altéré soit par des drogues hallucinogènes ou en créant chez-elles un état de transe par des rituels à répétition, de la musique, l'éclairage, des herbes particulières ou des techniques d'hypnose. Les victimes sont ainsi manipulées et doutent de ce qui est vrai dans le monde parce qu'elles auront parfois expérimenté des choses qui ne font pas partie de la réalité. Une de ces participantes dit que presque la totalité des survivantes d'abus rituel qu'elle accompagne lui ont dit avoir été droguées lors des abus. Différentes substances sont ainsi utilisées pour altérer l'état des victimes, pour les faire halluciner ou pour les rendre plus contrôlables en les calmant. L'alcool est souvent utilisé pour les plus jeunes

victimes. Les mises en scène et les simulations permettent également d'altérer l'environnement et de contrôler l'esprit des victimes en les amenant à croire que tout est réel.

Plus de la moitié des participantes (5/8) présentent d'autres méthodes utilisées pour la programmation. Elles sont d'avis que les agresseurs choisissent ces méthodes pour leur efficacité et pour le fait qu'elles ne laissent aucune preuve des abus commis.

Ils traumatisent les enfants de différentes façons qui ne laissent pas de marques ; avec le froid intense, en les plongeant dans l'eau glacée, en les gardant éveillées pendant plusieurs jours, en les piquant (poke) et différentes autres choses. Les chocs électriques sont souvent utilisés. Les chocs électriques sont très efficaces pour torturer quelqu'un : ils ne laissent pas de marque. L'enfant pourra être envoyée à l'école le lendemain et personne ne saura ce qui lui est arrivé.

Selon ces participantes, les chocs électriques sont fréquemment utilisés en abus rituel. Une d'elles relate qu'une des femmes qu'elle accompagne a vécu un flash-back où elle a eu une mémoire physique des chocs électriques qu'elle a subis lors d'un abus. Elle a donc ressenti la même douleur physique qu'elle avait eue lors de cet abus.

Plus de la moitié des participantes (5/8) parlent de la privation comme méthode utilisée pour faciliter la programmation. Il est question soit de priver les victimes de nourriture ou de les forcer à manger des choses dégoûtantes telles que leurs excréments ou leur vomissure. Voici ce qu'une d'elles dit à cet effet : « Les enfants étaient forcés à manger leurs propres excréments pendant des jours et après, ils devenaient tellement malades ; ils n'étaient jamais amenés chez le médecin ». De plus, la nourriture est utilisée parce que la texture de certains aliments rappelle des choses que les victimes ont été forcées de manger pendant les abus. La privation est également utilisée pour autre chose que la nourriture. « Vivre nuit après nuit de la terreur, avoir été enfermée seule

pendant des jours, sans nourriture, sans eau, sans interaction avec qui que ce soit et ce à l'âge de cinq ans ».

La moitié des participantes disent que la nature secrète de l'abus rituel et l'isolement des personnes qui en sont victimes sont d'autres éléments qui facilitent la programmation. Elles disent que certains enfants victimes d'abus rituel ne sont pas enregistrés lors de leur naissance. « Ces personnes là sont souvent isolées dans le sens que, soit elles ne vont pas à l'école avec tout le monde, soit que leur naissance n'est pas enregistrée, soit qu'elles ne peuvent pas sortir de la maison ». Certains enfants sont complètement exclus du système. Une d'elles dit qu'une des survivantes qu'elle a accompagnées est encore incapable d'avoir une copie de son certificat de naissance. Une autre ajoute que les grossesses, qui ont lieu dans le cadre de l'abus rituel, ne sont jamais enregistrées ; il n'y a donc aucun document prouvant que les grossesses ont eu lieu. Elle explique que les parents des victimes sont complices et que les jeunes filles sont trop terrifiées pour en parler. C'est donc comme si rien ne s'était produit.

La moitié des participantes croient que la programmation laisse des séquelles importantes qui alourdissent le processus de guérison des survivantes d'abus rituel. « Il y a tellement de couches de supercheries, de mensonges et de manipulations qui doivent être travaillées. La programmation rend le processus de guérison très complexe ». La programmation amène les victimes à ne plus avoir accès à leurs ressources psychologiques, émotives, physiques et spirituelles. Une d'elles souligne que les techniques de contrôle de la pensée, dont la programmation, demeurent un sujet méconnu par la majorité des intervenantes, des thérapeutes, des psychiatres et des médecins.

PARTIE II DES RÉSULTATS

4.2 LES SÉQUELLES DE L'ABUS RITUEL

Cette partie vise à présenter les résultats relatifs à la deuxième question de recherche soit celle qui traite des séquelles de l'abus rituel. Les participantes ont ainsi fait part des impacts de l'abus rituel dont il est question dans le cadre de leurs interventions auprès des femmes qui ont subi ce genre d'abus. Elles sont d'avis que ces impacts sont multiples, intenses et profonds.

Les intervenantes interviewées présentent les impacts de l'abus rituel qui influent sur la santé mentale des femmes. Elles traitent du sentiment d'insécurité, des difficultés émotionnelles et relationnelles et de la destruction du sens d'identité personnelle qui en résultent. Une donnée importante qui ressort des entrevues a trait à la dissociation ; selon les participantes, il s'agit là d'un impact important de l'abus rituel. Rappelons que la dissociation est un processus psychique qui survient lors d'un traumatisme : il s'agit d'un mécanisme de défense naturel qui permet, dans ces cas-ci, de se séparer d'abus intenses qui seraient autrement trop horribles et menaçants à gérer. Elles parlent également de la fragilisation de la santé physique des survivantes qui résulte des abus subis.

4.2.1 DEUX FACTEURS SOCIAUX QUI AJOUTENT AUX SÉQUELLES

Dans un premier temps, la moitié des participantes présentent deux facteurs sociaux qui nuisent aux survivantes d'abus rituel : le déni social de l'abus rituel et la nature des traitements psychiatriques que certaines survivantes reçoivent.

Le déni entourant l'abus rituel crée un obstacle déterminant aux personnes qui l'ont subi. « Je crois qu'il est possible de guérir de l'abus rituel mais je soupçonne que présentement très peu réussissent à le faire. La société ne croit pas l'abus rituel ; donc, cela ajoute aux difficultés et aux possibilités d'en survivre ». Une des participantes relate que le processus de guérison des survivantes d'abus rituel est d'autant plus difficile parce qu'elles sont conscientes que les gens ne croient pas en ce genre d'abus, et par conséquent, ne croiront pas ce qu'elles ont vécu. Ces femmes doutent également de la possibilité d'être crues par les intervenantes qui les accompagnent. Deux autres participantes précisent que le déni du système psychiatrique et du système juridique face à l'abus rituel limite l'accès à des soins et à des services qui puissent répondre aux besoins des femmes.

Une de ces deux participantes explique que ce déni fait en sorte que les survivantes d'abus rituel sont souvent jugées comme étant « folles », ce qui les rend sujettes à être psychiatisées. Souvent, le système psychiatrique perçoit les réactions des survivantes d'abus rituel comme des désordres ; elles reçoivent donc différents diagnostics tels celui de la schizophrénie, du trouble dissociatif de l'identité ou du trouble de la personnalité limite. Le système psychiatrique réagit ainsi parce qu'il ne reconnaît pas l'existence de l'abus rituel et par conséquent, n'a pas d'autre façon d'expliquer les mécanismes de défense et d'expression des femmes qui l'ont subi. « Sans nier le trouble de la personnalité limite, pour moi, il y a tout l'impact d'un vécu d'abus et il y a toute l'emprise de ces abus qui continue. Je pense que le système psychiatrique sous-estime beaucoup cette réalité ». Elle dit que les survivantes d'abus rituel qui sont en suivi psychiatrique lui font souvent part de leur déception face à ce système ; elles ne le considèrent pas comme étant efficace ni sécuritaire pour elles. De plus, le système psychiatrique abuse de la pharmacothérapie et ce type de traitement est rarement efficace pour les survivantes d'abus rituel. Certaines survivantes sont sur-médicamentées au point où elles en perdent tous leurs moyens. Une autre participante est du même avis :

les survivantes d'abus rituel lui ont dit que la pharmacothérapie n'était pas un traitement efficace pour elles.

4.2.2 L'IMPACT DE L'ABUS RITUEL SUR LA SANTÉ MENTALE

L'ensemble des participantes affirme que l'abus rituel cause différents problèmes qui affectent la santé mentale. Selon elles, certaines séquelles sont temporaires et d'autres peuvent être permanentes : l'abus rituel affecte tous les aspects de la personne qui en est victime.

Les participantes présentent différentes façons dont ces impacts se manifestent et la nature des abus qui les ont causés. La durée et l'intensité des abus, en plus du contexte dans lequel l'abus rituel est perpétré, sont les facteurs qui influent sur les conséquences qui en découlent. Elles situent ainsi les impacts en les mettant en corrélation avec les différentes formes d'abus commis, les méthodes utilisées et le but visé par l'abus rituel.

Il faut vraiment comprendre les impacts de ce qu'on leur a fait ; l'utilisation du lavage de cerveau et toutes les formes d'abus qu'elles ont subies où elles ont été paralysées par la terreur et où elles doutaient de tout ce qui les entourait.

De plus, la diversité des séquelles causées par l'abus rituel fait en sorte qu'il est difficile d'en tracer le portrait. Il importe également de savoir que les survivantes d'abus rituel ne subissent pas toutes les mêmes effets et ne les manifestent pas toutes de la même façon.

Il y a des impacts communs mais les impacts sont aussi différents, ce n'est pas toujours la même chose. Les impacts ne font pas qu'elles agissent toutes de la même façon. Elles peuvent être différentes dans la façon dont

elles se sentent dans leur corps, dans la façon qu'elles agissent dans le monde ou doutent de ce qu'elles peuvent faire ou ne pas faire.

Certaines participantes (3/8) disent que les conséquences sur la santé mentale peuvent affecter les capacités de certaines survivantes à avoir un emploi.

Plusieurs survivantes que j'accompagne n'ont pas la capacité d'être sur le marché du travail pendant qu'elles sont en processus de guérison. Certaines d'entre elles auront travaillé dans le passé et pourront, nous l'espérons, pouvoir le faire à nouveau. Présentement, c'est majoritairement des femmes qui reçoivent une compensation d'invalidité.

Une autre apporte une nuance en disant que certaines survivantes sont hyper performantes tandis que d'autres ne sont pas en mesure d'accomplir les exigences nécessaires pour maintenir un emploi.

Plus de la moitié des participantes (5/8) disent que les séquelles de l'abus rituel qui affectent la santé mentale font en sorte que celles qui l'ont subi sont majoritairement traitées par le milieu psychiatrique. Ces femmes sont avant tout dirigées vers le milieu psychiatrique par ceux qui ne les croient pas. Une des participantes confie que la moitié des survivantes qu'elle rencontre sont médicamentées et prendront probablement des médicaments pour le reste de leur vie. Elle dit ne pas connaître les impacts de ces médicaments sur leur capacité de vivre pleinement leur vie. Une deuxième parle de la variété des conséquences de l'abus rituel sur la santé mentale. Elle dit que les femmes peuvent développer le syndrome post-traumatique, le syndrome post-traumatique complexe, l'anxiété, les troubles de panique et vivre des flash-back. Ces impacts demeurent très présents puisque tout peut provoquer ou déclencher chez elles un état traumatique, dissociatif ou un mode programmé.

Les survivantes d'abus rituel peuvent vivre leur vie de façon assez normale mais quelque chose peut venir éveiller chez elles une prise de conscience de leur vécu. C'est à ce moment-là que les séquelles sur la santé mentale vont se manifester : ces femmes vont se retrouver en milieu psychiatrique avec des comportements qui sont très difficiles à catégoriser. Une des participantes dit que les survivantes d'abus rituel sont difficiles à diagnostiquer parce que le système psychiatrique ne sait pas où les placer dans le système des critères diagnostiques. « En fait, la source de leurs problèmes, c'est un abus unimaginable qui fait en sorte que leur personnalité n'est pas complètement épanouie. Elles présentent donc un portrait complexe pour le milieu psychiatrique ». À titre d'exemple, elle dit que les survivantes d'abus rituel peuvent parfois avoir des flash-back qui se manifestent sous formes d'hallucinations et que cette réaction fait en sorte qu'elles peuvent être diagnostiquées comme étant schizophrènes. À son avis, il s'agit plutôt des séquelles des traumatismes subis. Une autre va dans le même sens en disant que la nature de l'anxiété, des phobies et des hallucinations que certaines survivantes vivent est directement rattachée au système de croyance et aux symboles utilisés en abus rituel.

Deux participantes parlent des problèmes de sommeil et d'alimentation causés par l'abus rituel. Ces symptômes font en sorte que les survivantes peuvent être diagnostiquées comme étant dépressives ou bipolaires. De plus, celles qui souffrent d'un problème de sommeil deviennent plus vulnérables à l'hospitalisation et par conséquent sont diagnostiquées comme souffrant d'un trouble mental.

Ainsi, les séquelles de l'abus rituel qui touchent à la santé mentale s'expliquent avant tout par la nature des abus subis. Par conséquent, les intervenantes interviewées interprètent ces impacts différemment du milieu psychiatrique. À titre d'exemple, voici comment une d'entre elles présente les conséquences relatives à l'état suicidaire que vivent certaines survivantes d'abus rituel :

Il y a les personnes qui sont suicidaires, qui sont continuellement suicidaires et à chaque fois qu'une programmation est déclenchée, leur première réaction est d'aller de 0 à suicide dans à peu près une fraction de seconde. Elles sont en état de crise, en état d'alerte continu et le système psychiatrique va diagnostiquer ces personnes-là comme ayant le trouble de personnalité limite au lieu d'entendre leurs cris à l'aide et de travailler avec elles sur ce qui les a amenées à passer de 0 à vouloir se tuer et vraiment passer à l'acte.

Cette impulsivité suicidaire se manifeste donc lorsque quelque chose déclenche un mode programmé chez les survivantes. Elle ajoute que ce que le système psychiatrique considère comme étant des symptômes du trouble de la personnalité limite s'explique par le fait que les survivantes d'abus rituel ont été abusées par des personnes qui étaient censées les protéger ; elles n'ont donc pas appris à avoir des limites et des frontières saines dans leurs relations.

4.2.3 LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

L'ensemble des participantes dit que l'abus rituel cause des séquelles importantes qui affectent le sentiment de sécurité des femmes. Il est question principalement de l'intensité de la terreur qui les habite et des impacts que cela occasionne sur leurs relations interpersonnelles. Selon leurs propos, cette insécurité aurait tendance à se généraliser à l'ensemble de leur vie.

Elles ont un faux sens de sécurité et ne savent pas ce que c'est que de se sentir en sécurité. C'est un élément très important. Quand je parle du sentiment de sécurité, je parle de leur relation avec leur corps, avec les gens et avec le monde. Quelques fois, il s'agit simplement de leur environnement immédiat parce que dans l'abus rituel, tout est altéré.

Deux autres participantes expliquent que les survivantes d'abus rituel vivent constamment dans la peur puisque tout ce qu'elles ont connu était potentiellement

dangereux pour elles. Certaines (3/8) parlent plus précisément de la terreur que vivent les survivantes d'abus rituel à dévoiler les agressions subies. Cette terreur provient, entre autres, des menaces répétitives de ce qui leur serait fait si elles osaient en parler. Certaines survivantes croient qu'elles seront assassinées par les personnes qui les ont abusées si elles parlent des abus. Ces femmes sont terrifiées non seulement par l'idée de parler des abus mais également par tout ce qui leur rappelle ce qu'elles ont vécu. À titre d'exemple, une des participantes parle des survivantes d'abus rituel qui ont peur des foules ou se sentent inconfortables à être en groupe. Elle dit que cette peur peut être le résultat des abus commis en groupe. Une autre explique que certaines survivantes sont tellement terrifiées au début de leur suivi en intervention qu'elles demeurent majoritairement silencieuses et sont tiraillées entre l'idée de poursuivre la rencontre ou de quitter.

Plus de la moitié des participantes (5/8) soulignent la terreur des survivantes d'abus rituel qui découle du sentiment profond que leur vie est en danger. Elles disent que les méthodes utilisées pour la programmation font en sorte que celles qui l'ont subi peuvent être sous le contrôle des agresseurs toute leur vie. Certaines survivantes se sentent régulièrement suivies et surveillées par les personnes qui les ont agressées. Ce sentiment de danger les amène à être constamment sur leurs gardes et à croire qu'il n'y a aucune issue. Elles se sentent toujours sous l'emprise des agresseurs et ce, même si elles changent de nom ou choisissent de déménager à l'extérieur de la région.

Il est à noter qu'une des participantes parle des conséquences qui découlent du fait que les agresseurs impliquent les victimes dans le cadre des abus. Avoir été forcées à commettre des abus fait en sorte qu'elles ont beaucoup de difficulté à déterminer ce qu'elles peuvent ou ne peuvent pas faire. Cette incertitude éveille chez elles la terreur d'avoir fait du mal et de possiblement faire quelque chose qui pourrait créer du tort à quelqu'un.

4.2.4 LES DIFFICULTÉS ÉMOTIONNELLES

L'ensemble des participantes traite des impacts de l'abus rituel qui affectent la santé émotionnelle des personnes. La majorité d'entre elles (6/8) parlent plus particulièrement des impacts qui ont trait à l'intensité, à la gestion et l'expression des émotions. Elles sont d'avis que ces impacts découlent principalement de l'intensité des émotions qu'elles ont eu à refouler lors des abus. « L'expression et l'ampleur des émotions qu'elles ont refoulées est simplement incroyable ». Quatre d'entre elles parlent de l'incapacité qu'ont certaines survivantes d'abus rituel à exprimer leurs émotions ou à s'adapter à différentes situations qui éveillent chez elles certains sentiments.

Elles sont souvent programmées à expérimenter ou à être témoins d'abus horribles et ce, sans pouvoir pleurer. Il ne leur est pas permis de démontrer une émotion. Elles ne savent donc pas souvent quelles sont les réactions appropriées et souvent elles n'en auront pas; elles seront engourdies au niveau émotionnel.

Une autre ajoute que les survivantes ont eu à développer ce réflexe d'engourdissement au point où elles ne peuvent plus pleurer pour les événements normaux de la vie où il serait compréhensible de le faire. Une dernière dit que ces femmes sont très souvent en retrait et qu'il est difficile de les rejoindre sur le plan émotif.

La moitié des participantes parlent du sentiment de colère que vivent les survivantes d'abus rituel. À leurs avis, cette colère est majoritairement refoulée et les survivantes expriment plutôt la peur qui l'accompagne. En général, ces femmes ne sont pas conscientes de cette colère qui cache souvent une peur extrême ou une peine sous-jacente.

Elles parlent également de la honte et de la culpabilité que vivent les survivantes d'abus rituel. Ces femmes sont tourmentées tant par ce dont elles ont été témoins que par ce qu'elles ont eu à faire lors des abus. Certaines de ces femmes sont envahies par la honte et la culpabilité qui découlent des abus qu'elles ont été forcées de commettre.

Une des participantes parle plus précisément de la honte que vivent certaines survivantes d'abus rituel et qui provient de ce qu'elles ont pu ressentir lors des agressions sexuelles. Elle dit qu'une des femmes qu'elle accompagne ne se pardonne pas d'avoir été amenée à un point où elle a atteint l'orgasme lorsqu'elle était agressée. La honte et la culpabilité qu'elle vit par rapport à ça sont encore très présentes aujourd'hui.

Les participantes témoignent avant tout de la douleur émotionnelle que vivent les survivantes d'abus rituel. Plus de la moitié d'entre elles (5/8) présentent d'autres séquelles qui, selon elles, découlent de cette souffrance. Elles parlent, entre autres, d'automutilation, de problèmes d'alimentation et de problèmes de dépendance. « Il y a les impacts émotionnels qui causent des difficultés avec la nourriture et avec les gens, des problèmes de consommation, des difficultés avec tout ce que vous pouvez imaginer ». L'utilisation de la nourriture dans le cadre des abus fait en sorte que certaines survivantes ont de la difficulté à ingérer certains aliments. Ainsi, certaines survivantes développent des problèmes alimentaires importants qui résultent des méthodes d'abus utilisées.

Certaines participantes (3/8) disent que l'alcoolisme et la dépendance aux drogues sont des conséquences importantes qui résultent de l'abus rituel. L'utilisation de certaines substances en abus rituel pourrait être la cause de ces problèmes de dépendance. Certaines survivantes vont utiliser des substances ou devenir toxicomanes parce qu'elles n'ont jamais connu un sentiment de bien-être. Consommer de l'alcool et

des drogues permet également aux survivantes de maintenir une forme d'amnésie des abus subis.

4.2.5 LES DIFFICULTÉS RELATIONNELLES

La majorité des participantes (6/8) traitent des conséquences de l'abus rituel qui affectent les capacités relationnelles des personnes. Deux d'entre elles disent que l'abus rituel cause des séquelles qui nuisent aux capacités d'interaction avec le monde et en société. Les survivantes d'abus rituel n'ont pas eu l'opportunité de développer les capacités nécessaires pour transiger avec le monde. De plus, toute leur vie sociale est empreinte de peur et de méfiance. « Parce que l'abus rituel crée un traumatisme qui est interpersonnel, c'est le concept de sécurité et de confiance qui est détruit ». Ainsi, l'abus rituel cause des impacts importants qui affectent le sentiment de confiance. Certaines participantes (2/8) relatent que ces femmes ne peuvent jamais être certaines si elles peuvent faire confiance ou non. C'est d'ailleurs l'intensité de la méfiance des survivantes d'abus rituel qui diffère de celle des autres survivantes d'agressions sexuelles. C'est l'ampleur de la trahison qu'elles ont vécue qui affecte leur capacité d'avoir confiance, confiance en elles-mêmes et en les autres. Elles ont ainsi de la difficulté à former des liens d'intimité émotionnelle.

Deux participantes parlent plus spécifiquement des problèmes d'intimité sexuelle que vivent certaines survivantes d'abus rituel. Elles peuvent soit avoir peur des hommes ou simplement ne pas savoir comment être par rapport à l'intimité et la sexualité en général. Une autre présente les séquelles relationnelles causées plus spécifiquement par les abus sadiques commis en abus rituel. « Un élément du sadisme, c'est que les femmes sont marquées psychologiquement par le fait que quelqu'un peut intentionnellement vouloir leur faire du mal, vouloir sévèrement les blesser et les terroriser par exprès ». C'est un élément difficile à surmonter, c'est-à-dire que ces personnes ont de la difficulté

à faire confiance et à croire que quelqu'un peut vraiment se préoccuper d'elles et leur vouloir du bien. Elle dit que les survivantes d'abus rituel peuvent avoir de la difficulté à se permettre, à accepter et même à tolérer que quelqu'un se préoccupe d'elles, qu'il s'agisse d'une personne de soutien ou de relations plus personnelles.

La moitié des participantes disent que l'abus rituel cause des problèmes importants qui affectent les capacités de certaines survivantes à établir des limites relationnelles saines. « Les impacts au niveau relationnel affectent la façon dont elles interagissent avec les personnes ; c'est difficile pour elles de savoir comment entrer en contact avec les autres. Elles ont des problèmes de limites et de frontières avec les personnes ». Cette incapacité à établir des limites est souvent accompagnée par une incapacité de reconnaître des comportements abusifs ; elles ne connaissent pas ce qu'est une relation saine et elles sont donc plus à risque de revivre d'autres relations abusives.

4.2.6 LA DESTRUCTION DU SENS D'IDENTITÉ PERSONNELLE

Presque la totalité des participantes (7/8) sont d'avis que l'abus rituel cause des impacts importants qui affectent le sens d'identité personnelle. Les survivantes ont de la difficulté à avoir une perception objective de ce qu'elles sont, à faire des choix et à faire preuve de jugement face à certaines situations. L'importance des séquelles liées au sens d'identité s'explique par le jeune âge des victimes lorsque les agressions commencent, par la constance et la durée des agressions ainsi que par les méthodes utilisées pour la programmation. Une des participantes rappelle que le but visé par les individus qui commettent l'abus rituel est précisément d'atteindre l'essence même des personnes qu'ils agressent.

La moitié des participantes prétendent que l'abus rituel agit sur les capacités des personnes qui en sont victimes à avoir un juste sens de leur perception d'elles-mêmes.

L'abus rituel affecte toutes les façons dont les survivantes se perçoivent et par conséquent, c'est comme si elles n'avaient pas développé un sens d'identité propre. Une d'elles dit que l'abus rituel vise à « casser » la personne jusqu'à ce qu'elle n'ait plus aucun sens de qui elle est. Du point de vue émotionnel et mental, l'atteinte au sens d'identité consiste en une perte totale de la conscience de soi qui débouche sur la dépersonnalisation complète. Une autre parle de fragmentation de la personnalité : c'est comme si la personne n'était pas entière et ne pouvait fonctionner de façon indépendante dans la société. Ces participantes sont d'avis que la programmation, qui affecte le sens d'identité, rend les victimes d'abus rituel dépendantes des personnes qui les ont agressées.

Trois des huit participantes croient que certaines des séquelles de l'abus rituel s'expliquent par le fait que les personnes qui en sont victimes n'ont pas la possibilité de passer à travers les stades normaux du développement de l'enfance. Selon elles, les survivantes d'abus rituel n'ont pas pu développer les capacités nécessaires pour transiger avec le monde. C'est ce qui explique qu'elles ont peu de moyens pour s'assumer dans la vie. C'est aussi ce qui rend le processus de guérison des survivantes d'abus rituel différent et plus long que celui des victimes d'autres types d'abus. Les lacunes associées aux stades de développement font en sorte qu'il est important de travailler la reconstruction du sens d'identité personnelle.

Deux d'entre elles expliquent que les victimes d'abus rituel n'ont jamais eu la possibilité de développer des mécanismes d'adaptation, une façon saine d'être et un bon sens d'identité personnelle.

Si nous parlons d'une enfant qui est abusée à répétition durant une période de sa vie, une grande partie de ce qui a été atteint est sa capacité de penser pour elle-même. On lui a tellement toujours dit comment penser ! Son sens d'identité est donc un faux sens d'identité puisqu'il a été créé par l'entremise de l'abus.

Le contrôle qu'exercent les agresseurs sur les victimes fait en sorte qu'il leur est difficile de faire des choix. Les survivantes d'abus rituel n'ont jamais eu la chance de faire ou d'apprendre à faire des choix. Par conséquent, prendre une décision qui implique des choix devient menaçant pour elles puisqu'elles ne savent jamais comment cela pourrait les affecter. Ce problème influe donc sur les capacités de jugement de certaines survivantes d'abus rituel. Elles ont constamment été confrontées à vivre des situations menaçantes, il leur est donc difficile de juger de la dangerosité de certaines situations. Elles se sont familiarisées au danger et n'ont pas développé les capacités nécessaires pour en évaluer tous les impacts.

Deux participantes disent que les survivantes d'abus rituel vivent dans un monde qui semble différent, différent au sens où elles doivent vérifier et tenter de comprendre la signification des choses et de ce qui leur est communiqué. Ceci fait en sorte qu'elles ne comprennent pas les choses de la même façon que le monde en général. Selon ces intervenantes, le niveau de terreur causé entre autres par les méthodes utilisées pour la programmation est à l'origine de cette séquelle.

C'est beaucoup relié à leur mode de penser ; la façon dont elles pensent, la façon dont elles font le 2 + 2 est souvent très différente de nous parce qu'elles n'ont pas eu d'expériences saines pour apprendre à le faire... Souvent, leur cadre de référence est tellement « fucké », qu'elles ont de la difficulté à se situer et ça, c'est vraiment causé par la trahison continuelle du monde dans lequel elles ont vécu.

Une d'elles dit que les méthodes utilisées par les agresseurs pour transformer et déformer la réalité sont à l'origine de ce qu'elle appelle la « trahison de leur monde ». Les méthodes utilisées pour la programmation amènent les personnes à être convaincues qu'elles sont fondamentalement incapables d'accomplir quoi que ce soit. Elle dit qu'il s'agit d'une des séquelles causées par la programmation de certains messages du genre « Personne ne te croira ». C'est l'intensité de cette conviction qui l'amène à croire qu'il

s'agit du résultat de la programmation. « Les personnes victimes d'abus rituel ont été amenées à croire que ce sont toutes les autres personnes qui déterminent le sens de qui elles sont ». Elle fait le lien entre cette perception d'incapacité et la difficulté qu'ont les survivantes d'abus rituel à faire des choix et à prendre des décisions. Elle dit que les survivantes d'abus rituel peuvent difficilement assumer leur vie autrement qu'en fonction de ce qui leur a été inculqué par les agresseurs.

La moitié des participantes associent certaines des séquelles de l'abus rituel à l'utilisation d'un système de croyance. Il s'agit plus spécifiquement de ce qu'elles reconnaissent comme étant les impacts de l'abus spirituel. Ainsi, l'utilisation d'éléments symboliques peut amener les personnes victimes d'abus rituel à avoir soit la tendance à croire aux esprits maléfiques soit à être en réaction et n'avoir aucun sens spirituel. Une d'elles croit que l'esprit des gens est également rattaché au sens de la vie. À son avis, l'abus rituel affecte la spiritualité des personnes qui en sont victimes. Une autre précise que lorsqu'elle parle des séquelles liées à la spiritualité, elle ne le rattache pas au concept de la religion. À son avis, il s'agit plutôt du manque d'un sentiment d'appartenance et de la possibilité, pour les survivantes d'abus rituel, de reconnaître qu'elles ont leur place dans le monde, de savoir qu'elles font partie intégrale d'un monde et qu'elles ont le droit de simplement respirer et vivre.

Plus de la moitié des intervenantes interviewées (5/8) parlent de l'importance des séquelles de l'abus rituel sur le manque de conscience qu'ont les survivantes avec leur histoire de vie. La nature de leurs souvenirs, ou le manque de souvenirs, influent sur leur sens d'identité personnelle. Selon elles, les conséquences sont aussi importantes pour les personnes qui se rappellent des abus subis que pour celles qui ont des pertes de mémoires causées par les traumatismes qui en découlent. D'ailleurs, certaines survivantes n'ont jamais oublié avoir été victimes d'abus rituel alors que d'autres n'ont pas l'ensemble des souvenirs liés aux abus subis lorsqu'elles se présentent à elles.

De plus, la nature des souvenirs de vie qu'ont les survivantes d'abus rituel a pour effet de produire, chez certaines d'entre elles, l'impression d'être folles. « Elles ont peur d'être folles parce que les souvenirs qu'elles ont n'ont pas de sens ; j'associe ça à toutes les parades, les mises en scène, les faire croire, probablement que ça vient de là ». Une autre participante est du même avis en soulignant que la nature des souvenirs associés à l'abus rituel crée de la confusion chez les survivantes parce qu'elles font face à des mémoires qui n'ont pas de sens pour elles. Elle associe également cette séquelle aux méthodes utilisées pour fausser la réalité de ce qui se produit lors des abus. Certaines participantes (3/8) disent que ces femmes dépensent beaucoup d'énergie à mettre de l'ordre dans leur histoire de vie et à comprendre leur vécu.

4.2.7 LA DISSOCIATION

L'ensemble des participantes traite de la dissociation lorsqu'elles abordent la question des séquelles. Rappelons que certaines d'entre elles reconnaissent que les individus qui commettent l'abus rituel provoquent la dissociation chez les personnes qu'ils abusent et ce, afin d'obtenir un plus grand contrôle de leur personne. Néanmoins, la majorité des participantes (6/8) conçoivent avant tout la dissociation comme étant un mécanisme de défense normal et essentiel qui permet aux victimes de survivre à l'intensité des abus et aux traumatismes qui en découlent.

Kluft (1996a), Herman (1992a), Putnam (1989), and others have contributed much to defining dissociation and the qualities of the most severe form of dissociation, Dissociative Identity Disorder (DID), formerly called Multiple Personality Disorder. They have identified this disorder as one in which dissociative amnesic barriers exist in the consciousness, causing the fragmentation of the "self" and resulting in distinct personalities or alter identities which have been created to adapt to intolerable trauma, usually in severe childhood abuse. (Beardsley, 2002, p. 111)

Rappelons également que contrairement à l'approche psychiatrique, les participantes ne considèrent pas la dissociation comme étant un désordre ou un trouble mental. Elles utilisent donc le terme dissociation ou personnalités multiples pour traiter du sujet plutôt que celui de troubles dissociatifs tel que présenté dans le Mini DSM-IV (1994) des critères diagnostiques de l'American Psychiatric Association ou le mini manuel des critères diagnostiques. Elles témoignent toutefois des conséquences qui découlent de ce mécanisme de défense dans la vie actuelle des femmes qui l'ont développé. De plus, la moitié d'entre elles traitent de la façon dont la dissociation est utilisée en abus rituel.

La moitié des participantes présentent une brève explication de ce qu'est la dissociation. Une d'elles dit que la dissociation est un des impacts les plus importants de l'abus rituel et que les enfants qui en sont victimes apprennent à dissocier. « L'enfant dissocie à un très bas âge parce que quelque chose d'intolérable se produit. Son esprit se sépare et l'enfant dissocie pour gérer et faire face à quelque chose qui autrement serait impossible à gérer ».

La dissociation peut se manifester à différents degrés. Ainsi, certaines participantes (3/8) parlent de dissociation qui consiste en une incapacité à évoquer des souvenirs personnels, passés ou récents, tandis que les autres (5/8) traitent plus spécifiquement d'un degré qu'elles considèrent plus extrême de la dissociation, soit ce qu'elles nomment comme étant « les personnalités multiples ». Soulignons que la dissociation sous forme de personnalités multiples origine seulement des traumatismes subis durant la petite enfance.

La dissociation qui se manifeste par une incapacité à évoquer des souvenirs fait en sorte que certaines survivantes d'abus rituel ont très peu de souvenirs de leur enfance. Une des participantes parle d'amnésie en disant que les survivantes peuvent avoir bloqué

certains souvenirs se rattachant aux traumatismes subis ; leurs souvenirs surviennent généralement lors de flash-back. Une autre parle plutôt de l'incapacité de certaines survivantes à évoquer des souvenirs plus récents. La dissociation fait en sorte que les survivantes peuvent parfois perdre contact avec le présent et avoir l'impression qu'elles revivent des moments traumatisants de leur passé. Les femmes qui se dissocient de cette façon peuvent être dans cet état pendant quelques heures allant jusqu'à quelques jours. Ces femmes ne sont plus totalement conscientes ou en contrôle de ce qu'elles font durant cette période et peuvent se retrouver dans des situations qu'elles n'endosseraient pas nécessairement si elles n'étaient pas dans un état dissociatif.

Plus de la moitié des participantes (5/8) disent qu'il est souvent question de personnalités multiples chez les survivantes d'abus rituel qu'elles accompagnent. Voici la façon dont une d'elles l'explique :

La dissociation extrême, ou plus particulièrement la formation de ce que l'on appelle des personnalités multiples, ou ce que d'autres appellent le trouble dissociatif de l'identité, signifie que la survivante a divisé son esprit en plusieurs parties et les a séparées les unes des autres pour qu'elle puisse, comme exemple, expérimenter de la torture durant la nuit et le lendemain être complètement inconsciente de ce qu'elle a subi... La journée suivante, elle pourra donc aller à l'école et performer de façon relativement normale puisqu'il y aura eu deux parties ou plus d'impliquées. Une d'entre elles prend la relève à l'extérieur du conscient de la première partie. Les survivantes peuvent donc avoir deux ou plusieurs différentes identités qui sont séparées dans l'inconscient les unes des autres.

Ainsi, les survivantes d'abus rituel peuvent parfois sembler vivre une vie normale, aller à l'école ou avoir un emploi, mais en fait, elles ne peuvent assumer leur vie qu'en fonction de leurs capacités dissociatives développées lors des traumatismes subis. C'est comme si ces personnes vivent une double vie. Cette façon de gérer leur quotidien correspond à un des éléments du concept de dissociation selon van der Hart, Nijenhuis et Steele (2006).

Chronically traumatized individual are caught in a terrible dilemma. They lack adequate integrative capacity and the mental skills to fully realize their horrific experiences and memories. But they must go on with a daily life that sometimes continues to include the very people who abused and neglected them. Their most expedient option is to mentally avoid their unresolved and painful past and present, and as much as possible maintain a façade of normality. (p. 1)

Tout comme ces auteurs, la participante qui dit que les survivantes d'abus rituel vivent comme si elles avaient une double vie, souligne qu'il y a un stress créé par le fait de se comporter comme si tout était normal.

Ainsi, la dissociation plus extrême, soit les personnalités multiples, signifie que l'identité de la personne est divisée ou fragmentée en deux ou plusieurs « parties ». Il s'agit d'une seule et même personne mais son identité est construite de façon divisée. Le terme « multiplicité » est couramment utilisé pour traiter du sujet ainsi que le mot « parties » pour parler de ces différentes divisions de la personnalité. Les différentes parties de l'identité sont distinctes dans le sens qu'elles présentent différents aspects, caractéristiques ou états de personnalité. Chacune des parties ont ainsi leurs propres modalités c'est-à-dire connaissances, façons d'être, d'agir, de penser, de ressentir, de se percevoir, de concevoir l'environnement et de se situer dans le temps. De plus, les parties sont séparées dans l'inconscient et ne sont pas nécessairement conscientes les unes des autres. Par conséquent, certaines parties ne sont pas conscientes des abus subis tandis que d'autres préservent les souvenirs se rattachant à ce vécu.

Plus de la moitié des participantes (5/8) décrivent certaines façons dont se présente la dissociation ou la multiplicité chez les survivantes d'abus rituel. La femme, ou la partie « hôtesse », peut simplement mentionner ce que des voix intérieures lui disent tandis que d'autres vont témoigner de leurs « parties intérieures ». Elles peuvent également dire qu'elles commencent à perdre la notion du temps, ou qu'elles ont toujours perdu la notion du temps. Le terme hôtesse est utilisé pour traiter de

dissociation extrême pour identifier la femme ou la partie qui est présente lors des rencontres d'intervention. Une des participantes précise que le terme parties intérieures pour traiter de dissociation extrême se rapporte aux personnes qui ont des personnalités multiples et qui ont développé ce que l'on appelle un « système dissociatif » soit un système de parties intérieures. L'utilisation du mot « système », souvent utilisé pour traiter de multiplicité, équivaut à la personne entière ; toutes les parties intérieures de la personne sont donc prises en considération.

Ces intervenantes témoignent également des différences qu'elles ont observées entre chacune des parties des survivantes d'abus rituel qui ont développé des personnalités multiples. « On peut voir chez les femmes qui ont des personnalités multiples à quel point chacune des parties est différente ; certaines parties sont droitières, d'autres gauchères. Certaines femmes peuvent même démontrer des changements physiques quand certaines parties se présentent ».

La moitié des participantes disent que des parties enfants se présentent à elles. Elles précisent que c'est majoritairement les parties enfants qui leur parlent des abus subis. Une d'elles dit que c'est parfois comme si c'était une autre personne qui parle : une voix d'enfant, un garçon ou une fille. Une autre mentionne que les parties peuvent également utiliser différents prénoms lorsqu'elles se présentent.

Il semble important de préciser que l'ensemble des intervenantes interviewées parle de dissociation que vivent encore les survivantes d'abus rituel. La dissociation est un impact qui est présent lors des abus et qui continue durant la vie adulte. La moitié d'entre elles disent n'avoir jamais rencontré une survivante d'abus rituel pour qui il n'est pas question de dissociation. Certaines (3/8), mentionnent que quelques-unes des survivantes qu'elles accompagnent ont déjà reçu un des diagnostics associés aux troubles dissociatifs avant de les rencontrer.

Soulignons toutefois qu'une des participantes fait une mise en garde en disant que malgré le fait que plusieurs survivantes d'abus rituel ont développé des personnalités multiples, il importe de ne pas généraliser. À titre d'exemple, elle dit avoir accompagné deux sœurs qui avaient subi de l'abus rituel et que seulement une des deux avait développé des personnalités multiples.

Malgré le fait que l'ensemble des participantes juge que la dissociation est un mécanisme de défense normal, plus de la moitié d'entre elles (5/8) reconnaissent que ce moyen peut devenir un obstacle pour les survivantes. En effet, il est parfois difficile pour les survivantes d'abus rituel qui dissocient ou qui ont des personnalités multiples de rester en contact avec le présent. Cette perte de conscience du moment présent est un des facteurs de la dissociation qui aujourd'hui nuit aux survivantes d'abus rituel. Voici comment une des participantes explique certaines des difficultés que vivent les survivantes d'abus rituel qui ont des personnalités multiples :

Certaines parties d'elles-mêmes peuvent vivre dans le passé. Cela peut être très difficile à travailler. Certaines femmes n'ont pas de souvenirs de leurs parties ; c'est également difficile à travailler. Comment est-ce qu'une femme peut connecter quand elle perd la notion du temps, qu'elle ne connaît pas une de ses parties et quand cette partie ne se présente pas quand elle est en suivi avec toi ?

Deux autres participantes expliquent que la dissociation rend le processus de guérison plus complexe pour certaines survivantes d'abus rituel puisqu'elles dissocient ou vivent continuellement des flash-back. Cela limite leurs possibilités de prendre pleinement conscience de leur réalité. Ces intervenantes témoignent avant tout de l'impuissance causée par la dissociation, plus particulièrement chez les femmes qui ont des personnalités multiples. Une autre dit que la dissociation rend les survivantes d'abus rituel plus vulnérables et plus à risque de revivre d'autres situations d'abus puisqu'elles ne sont pas pleinement en contrôle d'elles-mêmes. Une dernière explique ce qu'elle

considère être une des particularités de la dissociation qui résulte de l'abus rituel. À son avis, l'abus rituel « reste toujours présent, ce n'est jamais du passé, c'est toujours présent. Même si les agresseurs ne sont pas là, les mémoires sont tellement fraîches et la dissociation les ramène comme si elles étaient encore là ». Ainsi, la dissociation, qui était nécessaire à la survie des victimes d'abus rituel, peut maintenant être un obstacle dans leur vie actuelle.

Rappelons que certaines participantes (3/8) disent que les agresseurs connaissent et utilisent les capacités dissociative des victimes. La dissociation rend les victimes plus influençables et cette vulnérabilité facilite le processus de programmation. Elles croient que les agresseurs vérifient les capacités dissociatives des victimes et que cette démarche leur permet de déterminer les meilleurs moyens à prendre pour provoquer ce mécanisme afin de les contrôler de façon continue.

4.2.8 LA FRAGILISATION DE LA SANTÉ PHYSIQUE

L'ensemble des participantes traite des impacts de l'abus rituel qui fragilisent la santé physique. Il est question de certains troubles physiques que vivent les survivantes et de la douleur qu'elles ressentent dans leur corps. Elles présentent les conséquences physiques causées par l'abus rituel perpétré durant l'enfance et parlent des blessures récentes que subissent les femmes qui en sont toujours victimes. De plus, certaines d'entre elles parlent des soins médicaux que doivent obtenir certaines survivantes d'abus rituel suite aux séquelles physiques qui en résultent.

Les participantes disent donc qu'il est question de maladies, de faiblesses physiques, de douleur et de marques d'abus que portent les survivantes d'abus rituel. « L'abus rituel a un impact au niveau physique. Il y aura des maladies et d'autres types

de manifestations physiques : ne pas être capable de dormir, de manger, la fibromyalgie et toutes sortes d'autres diagnostics physiques ».

Rappelons que les victimes d'abus rituel sont abusées physiquement au point où elles subissent des fractures, perdent des dents, ont des marques de brûlures, de coupures, des hématomes, des égratignures et des plaies qui laissent des cicatrices. Deux participantes témoignent avoir observé ces blessures chez certaines femmes qui ont récemment été victimes d'abus. Elles soulignent que les signes physiques d'abus peuvent avoir un impact traumatisant pour certaines survivantes. « Je pense à une femme où à chaque fois qu'elle regarde ses cicatrices, ça la ramène toujours aux abus ; c'est comme une photo de ce qu'elle a vécu. Ça fait en sorte que ça demeure toujours présent pour elle ».

Plus de la moitié des participantes (5/8) parlent des conséquences physiques causées par les agressions sexuelles perpétrées en abus rituel. Tel que préalablement mentionné, plusieurs victimes d'abus rituel se retrouvent enceintes suite aux agressions sexuelles et sont forcées de subir des avortements. De plus, certaines victimes d'abus rituel peuvent contracter des maladies vénériennes et des infections vaginales suite aux abus sexuels. Ces infections peuvent être causées soit par l'utilisation d'objets lors des agressions sexuelles, soit par la piètre qualité des traitements qu'elles subissent, lors des avortements par exemple, ou par le manque de suivi médical.

Certaines (3/8) parlent plus spécifiquement des dommages physiques causés par les agressions sexuelles commises durant l'enfance. La première dit que les séquelles physiques qui en découlent s'expliquent en partie par la petite taille des jeunes filles qui en sont victimes. Une autre dit que les viols répétitifs qu'elles subissent peuvent causer des dommages physiques permanents. La dernière témoigne qu'une des femmes qu'elle

accompagne lui a dit que c'est sa grand-mère qui a pris soin de ses plaies lorsqu'elle a été pénétrée à l'âge de cinq ans.

La moitié des participantes présentent certains problèmes de santé que vivent les survivantes d'abus rituel. Voici ceux qu'elles mentionnent :

- des douleurs et des problèmes d'articulations ;
- des problèmes de digestion ;
- des problèmes intestinaux ;
- la diarrhée hors contrôle ;
- des problèmes urinaires avec ou sans infection ;
- des problèmes d'allergies et d'asthme sévère.

À l'opposé, certaines survivantes n'ont aucune sensation corporelle. Il s'agit d'une des conséquences qui se manifeste chez les survivantes qui ont dissocié lors des abus ; elles sont dans un état d'engourdissement physique. Ces séquelles découlent autant de la nature physique des abus que des traumatismes psychologiques et émotifs qui en résultent.

La douleur et l'impuissance peuvent se manifester dans leur corps. Parce qu'elles ont dissocié de l'abus, toutes les émotions intenses de honte, d'impuissance, de culpabilité, de trahison et de terreur doivent aller quelque part et se retrouvent souvent profondément gardées dans leur corps, dans leurs muscles, leurs tissus et leurs cellules. Elles peuvent développer des maladies sans réaliser qu'elles se rattachent à leur état psychologique et émotif ; des problèmes gastriques, à l'estomac, aux intestins. Il peut être questions de plusieurs maladies dont la fibromyalgie et l'arthrite. Le corps est en douleur physique, psychologique et émotive.

Elle dit que plusieurs impacts psychologiques de l'abus rituel se manifestent par des douleurs physiques intenses. Les survivantes peuvent avoir des mémoires

corporelles horribles, des sensations corporelles et des douleurs qui sont souvent associées à l'amnésie psychologique ; elles ne comprennent donc pas souvent la source de leurs problèmes de santé. Les trois autres participantes semblent être du même avis. Certains symptômes physiques manifestés chez les survivantes d'abus rituel, dont la douleur qu'elles ressentent, peuvent être interprétés comme étant somatiques. Ils sont catégorisés ainsi lorsque les professionnels de la santé ne peuvent expliquer l'origine de la souffrance ou déterminer un diagnostic. Elles rappellent que ces symptômes sont le résultat de toutes les agressions subies.

Trois participantes disent que certaines séquelles physiques de l'abus rituel font en sorte que les femmes requièrent des soins sur une base régulière. Il s'agit, entre autres, des soins qu'elles doivent obtenir suite à des blessures récentes, des infections et des grossesses non voulues. D'ailleurs, ce sont souvent les impacts physiques de l'abus rituel qui amènent les personnes qui en sont victimes à aller chercher de l'aide à l'extérieur de leur milieu. Deux d'entre elles confient que certaines victimes d'abus rituel se présentent souvent à l'urgence pour y être soignées. « Elles seront traitées parce qu'elles se présentent à l'urgence ; ils ne peuvent refuser une personne qui n'a pas de carte d'assurance maladie. Ils vont prendre soin d'elle, la renvoyer chez-elle et c'est tout ». En effet, le code de déontologie médical oblige un médecin à soigner toute personne compte tenu de son état de santé et de l'urgence des interventions. Cette loi fait en sorte que les urgences permettent aux survivantes d'abus rituel soit de garder l'anonymat soit d'être soignées et ce, même si elles n'ont pas de preuve d'identité ou de carte d'assurance maladie.

Les séquelles de l'abus rituel qui fragilisent la santé physique des femmes influent inévitablement sur leur processus de guérison. Il s'avère donc essentiel pour les intervenantes de considérer la santé physique des femmes qu'elles accompagnent en intervention et de comprendre que certains problèmes de santé découlent justement des abus subis.

PARTIE III DES RÉSULTATS

4.3 LES INTERVENTIONS PRIVILÉGIÉES EN ABUS RITUEL

Cette dernière partie de la présentation des résultats permet de rendre compte de l'expérience des participantes en intervention auprès des survivantes d'abus rituel. Ces résultats visent à répondre à la troisième question de recherche soit : quelles sont les interventions privilégiées en matière d'abus rituel ?

Dans un premier temps, une mise en contexte permet de comprendre comment le problème de l'abus rituel se manifeste dans le cadre de leurs interventions. Elle permet également de présenter les indices qui les amènent à reconnaître qu'il est question de ce genre d'abus ainsi que les différents services d'intervention auxquels ont accès les survivantes d'abus rituel.

En deuxième lieu, les participantes fournissent de l'information qui découle plus précisément de leur expérience en intervention individuelle auprès de survivantes d'abus rituel. Elles parlent de la durée de leur processus de guérison, et présentent par la suite les principes qui guident leurs interventions et certaines interventions particulières liées à ce genre d'abus.

En dernier lieu, elles font part de certaines émotions ressenties et qui découlent plus particulièrement de leurs expériences en intervention auprès de survivantes d'abus rituel. Soulignons que la moitié des participantes présentent également certaines qualités qu'elles attribuent à ces femmes lorsqu'elles parlent d'intervention. Finalement, elles présentent le bilan de leurs interventions, ou du cheminement des survivantes, et terminent avec leurs recommandations face à la réalité de l'abus rituel.

4.3.1 MISE EN CONTEXTE

Les objectifs de cette recherche ont privilégié un échantillonnage constitué d'intervenantes qui travaillent dans le domaine de l'agression sexuelle. Elles nous ont expliqué le lien existant entre l'abus rituel et leur domaine d'intervention. Soulignons que trois d'entre elles ont préféré parler de l'ensemble de leurs expériences en intervention auprès des survivantes d'abus rituel plutôt que de fournir de l'information relative à une femme en particulier. Elles disent s'inquiéter de la possibilité d'identifier les femmes et vouloir avant tout les protéger en respectant la nature confidentielle de leurs interventions. Celles qui travaillent dans le cadre d'un programme offrant des services prévus exclusivement pour les survivantes d'agressions sexuelles (6/8) disent que la nature de leur mandat fait en sorte que l'abus sexuel est toujours la première raison pour laquelle les femmes demandent des services.

Ça commence toujours par l'abus sexuel puisque nous sommes un Centre qui travaille en agression sexuelle. C'est donc le premier élément qui est abordé. La dynamique de l'abus rituel est d'ailleurs semblable à celle de l'abus sexuel au sens où il s'agit d'abus de pouvoir.

L'analyse féministe contre la violence faite aux femmes est le fondement de leurs interventions auprès de survivantes d'abus rituel. En ce sens, l'objectif de l'intervention en matière d'abus rituel est similaire à celui qui vise à soutenir les survivantes d'agressions sexuelles. L'intervention vise principalement à accompagner les femmes dans leur démarche pour surmonter les séquelles des abus subis afin qu'elles puissent vivre pleinement leur vie. Certaines participantes apportent une nuance en disant que les survivantes d'abus rituel ont toutefois eu moins d'opportunités de développer des mécanismes d'adaptation sains ; ces femmes ont un moins bon sens d'identité que les autres victimes d'agressions sexuelles. Ce sont les méthodes de contrôle de la pensée,

utilisées en abus rituel, qui diffèrent des moyens de contrôle liés à l'agression sexuelle et qui influent sur les séquelles subies.

Les participantes relatent que leurs connaissances en matière d'abus rituel découlent directement de leurs expériences pratiques en intervention auprès des femmes qui ont subi ce genre d'abus. « C'est un apprentissage et même si on reçoit de la formation et si on fait de la lecture, on apprend avant tout en travaillant avec elles et en étant confrontées par l'intensité et les aspects délicats qu'elles nous présentent ». Presque la totalité (7/8) dit avoir beaucoup appris en intervenant auprès des survivantes d'abus rituel et se sentir maintenant plus confiantes et plus efficaces dans leurs interventions. Elles précisent toutefois que la complexité de l'abus rituel fait en sorte qu'il s'agit d'un processus d'apprentissage continu.

Celles qui ont plus d'expériences en intervention auprès de survivantes d'abus rituel (3/8) disent que la majorité des femmes savent qu'elles ont été victimes d'abus rituel dès qu'elles commencent leur suivi individuel. Elles précisent toutefois que ces femmes n'utilisent pas nécessairement le terme abus rituel pour en parler mais qu'elles reconnaissent avoir été victimes d'abus sévères. Les femmes qui font des recherches et lisent sur le sujet peuvent en arriver à le nommer comme étant de l'abus rituel. Il arrive parfois que certaines survivantes leur disent directement être victimes de ce genre d'abus mais « C'est très rare que les femmes disent : « Je suis survivante d'abus rituel ». Elles décrivent d'abord les expériences qu'elles ont vécues. Quelquefois, elles disent que c'est de l'abus rituel et d'autres fois, que c'est de l'abus perpétré par un culte ». Bien que certaines femmes réalisent avoir subi de l'abus rituel au cours de leur processus de guérison lié à l'inceste, elles le savent habituellement déjà en commençant leur suivi.

Une des participantes dit avoir remarqué une nouvelle tendance au cours des dernières années : les femmes reconnaissent de plus en plus avoir été victimes d'abus

rituel. À son avis, ce changement s'explique par le fait qu'elles ont maintenant accès à de l'information sur Internet qui traite de l'abus rituel. En effet, il existe plusieurs sites mis sur pied par des survivantes et, par conséquent, celles qui ont subi ce genre d'abus sont davantage en mesure de le reconnaître et de le nommer comme tel.

La majorité des intervenantes interviewées (6/8) abordent l'importance de ne pas dire à une femme que ses propos correspondent à de l'abus rituel. Voici la façon dont une d'entre elles explique comment elle procède :

Je fais très attention à ne pas dire les mots « abus rituel » avant qu'elles me le disent elles-mêmes. Je fais attention à ne pas induire le sujet et à simplement répondre positivement à ce qu'elles me disent. Je ne pousse pas dans un sens ou dans l'autre. Je laisse les choses venir à moi. Nous travaillons vraiment à partir de la thérapie centrée sur les clientes. Nous travaillons à partir de là où elles sont; nous laissons donc les choses se présenter de façon graduelle.

Les participantes disent intervenir à partir de ce que les femmes leur présentent. Elles peuvent donc reconnaître les différentes formes d'abus qu'elles ont subies ainsi que le contexte organisé de ces abus et ce, sans avoir à nommer qu'il s'agit d'abus rituel. Une d'elles dit toujours utiliser le même vocabulaire qu'utilisent les femmes pour traiter des abus subis. De plus, l'importance de ne pas induire le sujet fait en sorte qu'elles portent une attention particulière à la façon dont elles questionnent les femmes. Voici ce que l'une d'entre elles dit à ce sujet : « Quand nous avons réalisé que c'était ça qu'elle vivait, notre but à ce moment-là n'était vraiment pas de la questionner ou d'élucider les détails de ce qu'elle vivait ». Ce qui importe au début, c'est d'offrir aux survivantes d'abus rituel l'opportunité de vivre une expérience où elles peuvent se sentir en sécurité et découvrir que d'autres options s'offrent à elles. Deux autres participantes parlent de l'importance de cette approche. Elles disent que le sensationnalisme créé par une mauvaise conceptualisation de l'abus rituel et la controverse qui entoure ce genre d'abus sont deux raisons qui les incitent à ne jamais utiliser le terme abus rituel au début d'un suivi avec

les femmes. Elles croient que le contexte actuel entourant l'abus rituel fait en sorte que de le nommer comme tel pourrait nuire aux femmes plutôt que de les aider dans leur processus de guérison.

Néanmoins, il devient parfois possible d'en arriver à aborder directement le sujet de l'abus rituel avec les femmes. Deux participantes disent le faire lorsque les femmes ont fourni suffisamment d'information à cet effet, et où elles ont jugé qu'il était opportun de le faire.

4.3.1.1 LES INDICES DE L'ABUS RITUEL

Les participantes présentent certains indices qui les amènent à reconnaître qu'il est question d'abus rituel. Il semble important de mettre en contexte que les deux listes d'indices d'abus rituel présentées dans le cadre théorique visaient à expliquer le concept même de ce genre d'abus. Elles permettaient également de prendre connaissance des éléments particuliers qui s'y rattachent afin de le distinguer des autres types d'abus. Dans ce contexte-ci, la démarche est inductive en ce sens qu'elle invite les participantes à nommer les éléments qui les amènent à reconnaître qu'il est question d'abus rituel dans le cadre de leurs interventions. Ainsi, les indices d'abus rituel qui ressortent de cette recherche diffèrent un peu de ceux présentés dans le cadre théorique.

Plus de la moitié des participantes (5/8) soulignent que c'est avant tout la nature des récits des survivantes d'abus rituel qui diffère de celle des survivantes d'autres types d'agressions sexuelles.

Tu le sais quand il en est question, quand les femmes te décrivent des expériences qui sont à l'extérieur de la normalité des expériences vécues par d'autres femmes. Elles décrivent des choses et des expériences qui sont

presque incroyables parce qu'elles sont tellement atroces. On ne veut pas croire que des gens soient capables de faire de telles choses mais en même temps, c'est la réalité.

Elle ajoute qu'il n'est toutefois pas nécessaire de nommer le type d'abus pour accompagner les survivantes d'abus rituel dans leur cheminement. Les autres participantes sont du même avis lorsqu'elles présentent les indices de ce genre d'abus. Le Tableau 1 présente les indices liés à l'abus rituel reconnus par l'ensemble des participantes.

Tableau 1

Les indices d'abus rituel présentés au cours de cette recherche

INDICES	DÉTAILS	FRÉQUENCE
Avoir une histoire d'abus qui a commencé durant l'enfance et ce, principalement dans un contexte familial.	Certaines participantes (3/8) parlent d'abus qui ont commencé dès la naissance et les autres avant l'âge de 6 ans. Elles s'entendent pour dire que le milieu d'origine des abus est la famille.	8/8
Être question de programmation.	Utilisation de différentes méthodes dans le but de transformer le sens d'identité des victimes, de créer un sentiment de terreur continu, de les manipuler, d'imposer le silence et ce, afin d'obtenir un contrôle absolu et continu de leur personne.	7/8
Utilisation de supercheries.	Ex : utilisation de mises en scène, de simulations et de déguisements tels que des vêtements cérémoniels dont des soutanes noires avec capuchon.	6/8
Présence d'éléments spirituels ou religieux.	Ex : une croix, une croix inversée, un serpent, un cimetière et des personnages religieux tels que Dieu, Jésus et Satan.	6/8
Avoir été victime de torture.	Une participante parle d'abus très violent, et les autres de torture ou de sadisme.	6/8
Être question de cérémonies lors des abus.	Ex : des cérémonies où il y a des rituels de type religieux (avoir à boire du sang ou l'utilisation du feu) et où les personnes portent des vêtements cérémoniels.	5/8
Être question de meurtres simulés ou réels.	Avoir été témoin de meurtres de personnes ou de bébés ou avoir été forcée de tuer des bébés.	5/8
Nature organisée des abus.	La façon stratégique dont les abus sont orchestrés et l'implication de plusieurs personnes dans le cadre des abus.	5/8
Groupe de personnes impliquées dans les abus.	Groupe de personnes présent lors des abus; des personnes qui participent et observent.	5/8

Les indices d'abus rituel présentés au cours de cette recherche (suite)

Être question de mises à mort, de torture ou d'utilisation d'animaux.	Avoir été témoin ou avoir été forcée de torturer ou de tuer des animaux.	5/8
Utilisation de cercueil.	Avoir été enfermée dans ce qui paraît être un cercueil.	4/8
L'intensité de la terreur.	L'intensité de la terreur et du sentiment de danger continu manifesté par les survivantes.	4/8
Le degré de dissociation.	Être question de dissociation extrême c'est-à-dire de personnalités multiples.	3/8

Un dernier indice nommé par certaines participantes (3/8) a trait aux temps de l'année qui peuvent déclencher un état traumatique, dissociatif ou un mode programmé chez les survivantes d'abus rituel. À la lumière des résultats obtenus, nous croyons que les périodes de vulnérabilité que vivent les survivantes d'abus rituel représentent plutôt soit un rappel des abus subis ou le résultat d'une programmation. Ainsi, l'Halloween peut rendre certaines survivantes vulnérables en leur rappelant certains costumes portés par les agresseurs. D'autres célébrations dont Pâques et Noël peuvent déclencher une programmation faite à partir d'éléments symboliques associés à ces fêtes. Le contexte dans lequel l'abus rituel est perpétré permet également de comprendre que les fêtes célébrées en famille peuvent être sources de grands tourments pour les survivantes d'abus rituel.

C'est en comparant les indices mentionnés par les intervenantes interviewées avec ceux présentés dans le cadre théorique qu'il est possible d'en préciser les différences. Cette démarche vise à faire le lien entre le concept même de l'abus rituel et la façon dont il se manifeste en intervention.

Il est à noter que les participantes nomment deux indices qui ne sont pas mentionnés parmi ceux répertoriés dans le cadre théorique, soit l'intensité de la terreur et de la dissociation manifestée par les survivantes d'abus rituel. De plus, il importe de mentionner que seulement deux des indices d'abus rituel proposés par Young et al. (1991, cités par Sakheim et Devine, 1992) n'ont pas été nommés au cours de cette recherche, soit la pratique du cannibalisme et la pratique d'une cérémonie de mariage avec Satan. Pour le reste, les deux listes d'indice concordent.

4.3.2 DIFFÉRENTS SERVICES D'INTERVENTION

Les informations fournies par l'ensemble des participantes découlent avant tout de leurs expériences en intervention individuelle auprès des survivantes d'abus rituel. La majorité d'entre elles (6/8) donnent toutefois de l'information qui provient d'autres formes de services qu'elles offrent aux survivantes d'abus rituel, ou auxquels ces femmes ont eu accès. Ces différents services d'intervention viennent donc s'ajouter à l'intervention individuelle. Elles parlent principalement du service d'aide téléphonique, du service d'accompagnement et de l'intervention de groupe.

Le service d'aide téléphonique

Plus de la moitié des intervenantes interviewées (5/8) disent qu'un service d'aide téléphonique est d'une grande importance pour les survivantes d'abus rituel. Une d'elles le dit comme suit : « Notre ligne de crise est, de bien des façons, vraiment une bouée de sauvetage pour les survivantes d'abus rituel. C'est un service qu'elles utilisent fréquemment ». Il s'agit ici d'une des intervenantes qui travaillent dans un centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles qui offre un service d'aide téléphonique vingt-quatre heures. Elle dit que c'est parfois le seul lien que peuvent avoir certaines survivantes d'abus rituel à l'extérieur du réseau qui les ont abusées ou qui les abusent encore. Les autres participantes qui travaillent dans un tel centre sont du même avis. Elles disent que la nature confidentielle de ce service fait en sorte qu'il est très sécuritaire pour les survivantes de ce genre d'abus. Elles précisent que l'équipe de bénévoles qui répond à la ligne d'aide est formée en matière d'abus rituel. Une d'elles ajoute que le fait que cette ligne soit disponible en tout temps fait en sorte que les femmes peuvent appeler à n'importe quel moment où elles vivent des difficultés. D'autres participantes soulignent l'importance d'offrir un certain suivi téléphonique aux survivantes d'abus rituel entre les rencontres d'appui individuel afin de les soutenir lorsqu'elles vivent des situations de crise.

Le service d'accompagnement

La moitié des intervenantes interviewées parlent du service d'accompagnement qu'utilisent certaines survivantes d'abus rituel. Il peut être question, entre autres, d'accompagnement au service de police, aux services de santé, lié à des démarches légales ou d'hébergement. Ce service vise principalement à offrir une présence sécurisante et empathique aux femmes lorsqu'elles entreprennent certaines démarches. Il

s'agit à la fois d'un service important mais qui soulève également certains enjeux. En effet, le manque d'information et de compréhension entourant l'abus rituel fait en sorte qu'elles ont souvent à dépasser les limites de leur rôle comme accompagnatrice. Elles doivent souvent sensibiliser et éduquer les autres professionnels ou personnes ressources en ce qui a trait à la réalité des femmes qui ont subi ce genre d'abus. Une d'elles l'explique comme suit :

Sachant ce que l'on sait maintenant, je pense que l'accompagnement à la police aurait pu être fait autrement. Je pense qu'on aurait pu approcher les policiers à l'avance et leur faire un bon « debriefing » sur les victimes d'abus rituel, sur les impacts et sur les mémoires oubliées. On doit aussi les sensibiliser à la peur qu'elles ont de la police.

Elles décrivent certaines qualités qu'elles considèrent nécessaires pour faire de l'accompagnement auprès de survivantes d'abus rituel. Elles parlent, entre autres, de l'importance d'être de bonnes revendicatrices, d'être créatives et de faire preuve d'ouverture et de flexibilité. Il est parfois nécessaire de faire plus de recherches et d'apprendre à connaître certains services rarement utilisés. À titre d'exemple, une d'elles parle d'un service qui vise à aider les femmes victimes de violence à changer légalement de nom afin de se protéger des personnes qui les abusent.

Il y a ce programme appelé « The new identity for victims of abuse ». Ils n'ont vraiment aucune idée de ce que les agresseurs sont capables de faire et de leurs capacités d'avoir accès aux informations par exemple. Ils n'ont aucune entente de confidentialité ou entente de protection de la vie privée; ils ne comprennent pas. C'est le cas présentement avec une des femmes que j'accompagne et qui essaie de passer par ce système. Ils n'ont aucune connaissance de l'abus rituel. Je dois donc les éduquer en matière d'abus rituel et expliquer ce que ça implique. Cette femme n'a pas d'autre option sauf celle de se cacher.

Une deuxième participante parle également de ce programme et de d'autres services, tels les services de santé, où il est nécessaire de faire de l'éducation et d'amener

les autres professionnels à sortir de leurs pratiques habituelles pour répondre aux besoins des survivantes d'abus rituel.

Les revendications visant à ce que les femmes obtiennent des services appropriés à leurs besoins ne se limitent pas au service d'accompagnement. Une participante explique avoir dû revendiquer les droits d'une survivante auprès du psychiatre qui la soignait. Cette démarche a mobilisé l'ensemble de son équipe de travail. Les revendications visaient à le sensibiliser et à l'éduquer face à la réalité de cette femme. Le psychiatre n'avait aucune information quant aux abus qu'elle subissait ou avait subis par le passé. Il avait posé le diagnostic du trouble de personnalité limite et l'approche psychiatrique face à ce diagnostic entraîne plusieurs obstacles. Il est question, entre autres, d'interdire à ces patients d'utiliser d'autres services dans la communauté dont les services d'aide aux victimes d'agression sexuelle. Elle dit que cette démarche a été très positive au sens où le psychiatre a réalisé que la femme en question était victime d'abus et vivait également de la dissociation. Il est devenu plus réceptif au fait qu'elle reçoive d'autres services dans la communauté et a reconnu avoir fait erreur dans ses stratégies thérapeutiques ainsi que dans son diagnostic.

Les différents obstacles auxquels doivent faire face les survivantes d'abus rituel amènent parfois les participantes à douter de la pertinence et de l'efficacité de leurs interventions en matière d'accompagnement. Toutefois, elles croient que ce qui importe avant tout, c'est de respecter les femmes dans les choix et les décisions qu'elles prennent.

L'intervention de groupe

La moitié des participantes parlent de l'intervention de groupe pour les survivantes d'abus rituel. Elles sont d'avis que la nature de leurs récits fait en sorte que ce type

d'intervention n'est pas toujours approprié pour elles. Deux d'entre elles parlent plus spécifiquement des survivantes d'abus rituel qui se joignent à des groupes de soutien pour survivantes d'agressions sexuelles. Les survivantes d'abus rituel sont souvent isolées et manifestent parfois le besoin de se joindre à un groupe de soutien. Cependant, lorsqu'elles se joignent à un groupe de soutien pour survivantes d'agressions sexuelles, elles se sentent encore plus isolées puisque les autres femmes n'ont pas subi le même genre d'abus. Par conséquent, ce qu'elles entendent ou ce qu'elles dévoilent diffère des autres récits.

La façon dont elles pensent est complètement différente ; on parle de deux mondes différents. Pour l'avoir vu dans plusieurs groupes, je ne suis pas certaine qu'on leur rend service en leur proposant de se joindre à un groupe pour survivantes d'abus sexuels. Elles se sentent encore plus différentes, plus sales, plus « tout » finalement parce qu'elles comparent et croient qu'elles ont dû être vraiment méchantes pour vivre ce qu'elles ont vécu.

Ce qui est dévoilé dans un groupe de soutien peut également déclencher un état traumatique, dissociatif ou un mode programmé chez les survivantes d'abus rituel. Deux autres intervenantes interviewées disent avoir déjà offert un groupe de soutien spécifiquement pour les survivantes d'abus rituel et avoir évalué qu'il n'est pas recommandé de le faire. Les femmes étaient toutes déstabilisées par les récits d'une des participantes du groupe qui était toujours victime d'abus et donc, sous la menace des agresseurs. Cette situation menaçait la sécurité de chacune des femmes présentes. Depuis, ces intervenantes n'offrent plus de groupe de soutien exclusivement aux survivantes d'abus rituel mais offrent plutôt un groupe pour les femmes qui ont des personnalités multiples. Cette façon de faire comporte trois nouveaux éléments. En premier lieu, les femmes qui ne sont pas encore en mesure de reconnaître qu'elles sont survivantes d'abus rituel mais reconnaissent avoir des personnalités multiples peuvent s'y joindre. Deuxièmement, la présélection des participantes du groupe permet d'évaluer si elles sont toujours victimes d'abus ; si c'est le cas, on leur offre plutôt un suivi individuel. De plus, les femmes qui ont des personnalités multiples ne sont pas toutes

survivantes d'abus rituel. Ce groupe vise avant tout à leur offrir l'opportunité de vivre une autre expérience que celle de l'intervention individuelle.

Plus de la moitié des intervenantes interviewées (5/8) soulignent que le processus de guérison des survivantes d'abus rituel nécessite la collaboration de plusieurs personnes ressources. Cette approche s'applique tant avec son équipe de travail qu'avec les autres personnes ressources qui font également partie du réseau de soutien des survivantes d'abus rituel. Une d'elles l'explique comme suit : « Je pense que ce sont des situations très complexes et il faut que les gens travaillent ensemble et se soutiennent dans une situation comme ça ». L'entraide vise autant le besoin d'être soutenue dans la lourdeur même des récits liés à l'abus rituel que dans le partage des tâches découlant des démarches que les femmes ont à entreprendre. Voici comment une deuxième participante explique l'importance du travail d'équipe :

Elle n'était pas seulement en suivi avec moi, c'était vraiment un travail collectif ou tout le centre était impliqué ; les intervenantes à la ligne, celles qui amassaient des fonds pour lui payer des billets de train afin qu'elle puisse se sauver de la région et d'autres qui s'assuraient de lui trouver différentes ressources. Nous avons toutes contribué.

Cette approche vise à soutenir les survivantes dans leurs différentes démarches et de reconnaître qu'il est impossible de tout faire soi-même. D'ailleurs, l'étendue de leurs besoins les amène à faire appel à différents services et par conséquent, elles ne sont pas seules à intervenir auprès d'elles. Une d'elles dit que cette réalité fait en sorte qu'il est nécessaire d'avoir une approche diversifiée pour les soutenir dans leur processus de guérison. Elle parle de l'importance de les aiguiller à d'autres services et de toujours prendre en considération l'aide des autres personnes ressources qui les appuient dans leur cheminement.

4.3.3 LES PRINCIPES D'INTERVENTION EN ABUS RITUEL

Les informations fournies par les participantes quant à leur expérience en intervention individuelle auprès de survivantes d'abus rituel visent à connaître les principes d'intervention privilégiés en la matière. Elles présentent ainsi les éléments qu'elles considèrent essentiels afin d'intervenir de façon efficace auprès de survivantes de ce genre d'abus.

La majorité d'entre elles (6/8) sont d'avis que l'intervention individuelle auprès de survivantes d'abus rituel se doit d'être à long terme. Il est question d'un suivi qui dure plusieurs années. « C'est vraiment du long terme; le minimum est de deux ou trois ans mais la moyenne est plutôt de cinq à six ans et pour certaines d'entre elles, ce sera plus long ». Elle dit accompagner les femmes aussi longtemps qu'elles en ont besoin.

Deux autres participantes expliquent comment le centre où elles travaillent a modifié sa façon d'offrir ses services aux survivantes d'abus rituel en fonction de la durée du soutien qu'elles ont besoin. Elles ont toujours offert de l'intervention d'une durée indéterminée mais le manque de ressources les ont amenées à diversifier leurs approches. « On ne peut pas offrir du court terme, ça ne fonctionne pas à moins d'offrir des blocs de court terme de façon continue ». Elles ont ainsi adapté et développé différents services qui leur permettent d'offrir un service continu aux survivantes d'abus rituel.

Elles ont changé le rythme et la fréquence des rencontres d'appui individuel en offrant quatre séries de trois rencontres par année. Ce service vise à soutenir les survivantes d'abus rituel dans les moments le plus intenses de leur guérison. Elles offrent également un groupe de soutien pour celles qui ont des personnalités multiples. Ce service leur permet de continuer à obtenir de l'aide entre les séries de rencontres

individuelles. Ce groupe est offert une fois par année, pendant dix sessions, à raison de deux fois par mois. De plus, les femmes peuvent réutiliser ces services autant qu'elles en ont besoin. Elles précisent que cette nouvelle façon de faire ne raccourcit toutefois pas la durée du processus de guérison des survivantes d'abus rituel. Elle vise plutôt à assurer qu'il y a toujours une intervenante disponible pour répondre à leurs besoins.

L'intervention auprès de survivantes d'abus rituel ne se limite pas forcément à une seule rencontre par semaine. Il peut être nécessaire, selon les démarches qu'elles entreprennent, de les rencontrer plus d'une fois. Pour offrir ce genre de services, il est toutefois essentiel d'être à la fois très flexibles et d'établir des limites et des frontières relationnelles clairement définies. C'est-à-dire, qu'il importe de déterminer le but et les objectifs des rencontres et d'établir les limites relatives à leur rôle et à leur disponibilité.

Certaines intervenantes interviewées (3/8) disent que les limites de leur mandat font en sorte qu'elles doivent éventuellement aiguiller les survivantes d'abus rituel aux services qui peuvent leur offrir un soutien à long terme. Il s'agit de certains centres d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles ou de services pour les personnes qui ont des problèmes de santé mentale.

Les participantes présentent les principaux éléments qui guident leurs interventions. Voici les cinq éléments qui ressortent de leur discours et qui sont à la base de l'intervention en matière d'abus rituel :

- (1) croire les survivantes d'abus rituel ;
- (2) établir un lien de confiance avec elles ;
- (3) évaluer leur niveau de sécurité ;
- (4) établir des limites d'intervention et des frontières relationnelles clairement établies ;
- (5) respecter leur rythme.

Ces cinq éléments sont reconnus comme essentiels pour établir un contexte d'intervention favorable en matière d'abus rituel. « Le plus efficace est de la croire, de la valider, de lui donner du feed-back positif et de l'accompagner à réévaluer ses expériences de vie ». Les intervenantes interviewées parlent également de l'importance de valoriser la reprise de pouvoir dans les choix que font les survivantes d'abus rituel pour changer leur mode de vie.

Il est à noter qu'une seule des participantes présente les étapes de son plan d'intervention en matière d'abus rituel. Ce plan comporte les quatre étapes suivantes : (1) établir un lien thérapeutique ; (2) évaluer le niveau de sécurité ; (3) travailler la dissociation et les mémoires d'abus afin d'explorer leur propre vérité et la réalité des abus qu'elles ont subis, et (4) revendiquer leur droit à une nouvelle vie. Cette trajectoire concorde avec celle des autres participantes à l'exception de l'ordre chronologique dans lequel elle le présente. Ainsi, certains détails se rattachant à ces quatre étapes ont été regroupés avec les informations provenant des autres participantes.

1) Croire les survivantes d'abus rituel

Ainsi, la presque totalité des participantes (7/8) disent que le principe de base de l'intervention en matière d'abus rituel est de croire les femmes qui témoignent l'avoir subi. Selon elles, ce principe d'intervention découle autant du rôle d'intervenante que de leurs connaissances en matière d'abus rituel. D'autre part, l'expérience auprès de femmes victimes de violence a démontré qu'il leur est difficile de parler des abus subis ; croire celles qui en parlent est la base de l'intervention féministe. Les participantes sont d'avis que cette approche permet d'établir un lien de confiance nécessaire à l'intervention.

L'intervenante doit travailler à partir de ce que les femmes témoignent en intervention. Il est nécessaire d'écouter les femmes, de partir de leur réalité et de ne pas mettre en doute ce qu'elles communiquent. « Tu dois être du côté de la cliente en tout temps. Tu dois lui être empathique et être présente à elle à partir de où elle en est ». Les survivantes d'abus rituel ont d'ailleurs souvent besoin d'être rassurées à cet effet.

La moitié des participantes expliquent comment leurs connaissances et leur compréhension de l'abus rituel influent sur la notion de croire celles qui témoignent l'avoir vécu. Elles prennent en considération le fait que les personnes qui commettent l'abus rituel ont altéré la réalité entourant les abus. Une d'elles le dit comme suit : « S'il y avait des supercheries, ça viendra plus tard dans leurs processus de guérison et elles seront en mesure de nous le dire ». Elles parlent entre autres, de l'utilisation de mises en scène, de simulations, de drogues et des séquelles causées par la programmation. Il importe de comprendre que ces méthodes d'abus font en sorte que certaines survivantes peuvent soit avoir oublié certains aspects de leur vie ou être confuses par rapport à ce qu'elles ont subi. Ces participantes précisent que leur rôle consiste à accompagner les survivantes en les aidant à clarifier leur histoire de vie.

Croire les survivantes d'abus rituel ne signifie pas accepter d'emblée que tout ce dont elles se souviennent représente nécessairement la réalité. Une des participantes l'explique comme suit : « Je pense qu'une grosse partie qui a été aidante était simplement de croire et de comprendre ce qu'elle me disait tout en me basant sur ma formation et sur ma compréhension de l'abus rituel ». Il n'est donc pas aidant de dire aux survivantes d'abus rituel : « Oui, je crois tout ce que tu me dis ou oui, tout ça t'est arrivé ». La notion de croire les survivantes d'abus rituel est avant tout basée sur l'importance de reconnaître que ce genre d'abus existe. Il est préférable de dire des choses comme : « Oui, j'ai déjà entendu parler de ça et je comprends d'où ça vient » ou « D'autres femmes m'ont dit avoir vécu des choses semblables ». Les survivantes d'abus rituel dévoilent davantage lorsqu'elles se sentent accueillies et elles peuvent arrêter de

parler de leur vécu si elles perçoivent que ce qu'elles disent est remis en doute, effraie, surprend, choque ou est difficile à entendre. À titre d'intervenante, il est nécessaire d'être ouverte et capable d'entendre des atrocités. Il est donc possible d'accueillir les survivantes d'abus rituel en reconnaissant la sévérité des abus subis en disant quelque chose comme : « Tu me parles de torture et personne ne mérite d'être torturée ».

Plus de la moitié des participantes (5/8) traitent du déni entourant l'abus rituel lorsqu'elles parlent de l'importance de croire celles qui l'ont subi. Une d'elles relate ce qui suit : « Nous sommes un des rares endroits où les femmes se présentent et nous parlent de choses qu'elles ne diront pas ailleurs ; c'est parce que nous les croyons ». Il importe ainsi de supporter les survivantes d'abus rituel puisqu'elles se retrouvent souvent face à des professionnels qui croient qu'elles fabulent.

Quelques participantes (3/8) disent informer les survivantes d'abus rituel du déni qui entoure ce genre d'abus. Il est parfois nécessaire qu'elles sachent que plusieurs personnes ne croient pas que le genre d'abus qu'elles ont subi puisse exister. Cette démarche vise à les sensibiliser afin qu'elles fassent un choix éclairé avant de parler de leur vécu à leur entourage ou à d'autres personnes ressources. Ainsi, il peut être aidant de leur faire part de cette réalité et de les outiller à savoir quoi dire et ne pas dire à leur médecin ou à leur psychiatre. Une d'elles explique ce qui suit : « Je les prépare un peu pour qu'elles sachent que quand elles leur disent telles ou telles choses, ils peuvent tout de suite dire qu'elles sont soit schizophrènes ou qu'elles hallucinent ». Les aviser de la nature de certaines informations retrouvées sur Internet peut également être nécessaire pour prévenir qu'elles soient traumatisées par celles qui les discréditent en niant l'existence du genre d'abus qu'elles ont subi.

2) Établir un lien de confiance

Le deuxième élément de l'intervention se rapporte à l'établissement d'un lien de confiance avec les survivantes d'abus rituel. La majorité des participantes (6/8) disent qu'il s'agit d'un élément essentiel à l'intervention auprès de ces femmes. Le principe de croire les femmes qui témoignent avoir vécu ce genre d'abus est d'ailleurs directement rattaché à cet élément. Établir un lien de confiance avec les survivantes d'abus rituel est un processus long et continu et il est normal pour les femmes qui ont subi ce genre d'abus d'avoir de la difficulté à faire confiance. Cette méfiance découle à la fois du fait qu'elles ont été abusées par des personnes qui étaient censées les protéger et de la terreur qui les habite. Voici comment une des participantes explique l'importance qu'elle accorde à cet élément : « Établir un lien de confiance a pris énormément de temps parce qu'elle a peur... Ça me ferait tellement plaisir qu'elle dénonce. Je sais que si j'insiste trop, tout serait perdu au niveau du lien de confiance ». Selon ces participantes, créer un lien de confiance devient ainsi un élément déterminant de leurs interventions.

Il est à noter que deux des participantes disent avoir eu à faire un signalement au service de l'Aide à l'enfance pour assurer la protection des enfants d'une survivante d'abus rituel qu'elles voyaient en suivi. Les enfants étaient à risques puisqu'ils étaient présents lorsqu'elle était abusée. Elles disent toutefois l'avoir fait en collaboration avec la femme et avoir revendiqué ses droits auprès de la société de l'Aide à l'enfance. Elles expliquent que leur approche a fait en sorte qu'elles ont pu préserver le lien de confiance avec la femme. Elles ajoutent avoir continué à la valoriser dans son rôle de mère et à lui avoir offert du soutien dans sa relation lors de ses visites avec ses enfants.

Les survivantes d'abus rituel ont souvent besoin de vérifier si elles peuvent vraiment faire confiance. Elles peuvent donc demander à plusieurs reprises si on les croit ou non. Cette méfiance peut persister plusieurs années. Par conséquent, il importe de

demeurer objective bien que cette dynamique puisse parfois créer certaines frustrations. « Je pense que ce qui est nécessaire, quant on soutient ces femmes, c'est d'être vraiment patiente et compréhensive par rapport à l'intensité de la méfiance qu'elles vivent ». Deux autres participantes sont du même avis en alléguant que la patience est une qualité nécessaire pour intervenir auprès de survivantes d'abus rituel.

3) Évaluer le niveau de sécurité

L'ensemble des participantes dit que la notion de sécurité est un facteur important de l'intervention auprès de survivantes d'abus rituel. Ce qu'elles présentent à cet effet traite autant du sentiment de terreur que vivent ces femmes que des situations d'abus qui les placent en situation de danger.

Les besoins liés à la confidentialité et à la vie privée sont très différents pour les survivantes d'abus rituel. On doit porter attention à savoir si elles sont suivies ou non. Leur sécurité ainsi que celle des autres usagères est également à prendre en considération. On doit donc les aider à reconnaître ce qui est sécuritaire et ce qui ne l'est pas.

Le troisième élément de l'intervention se rapporte ainsi au concept de sécurité et ce, tant pour les survivantes d'abus rituel que pour celles qui en sont toujours victimes. Ainsi, l'intervention auprès de survivantes d'abus rituel implique inévitablement un travail relatif à leur sentiment d'insécurité. La majorité des participantes (6/8) croient que l'établissement d'un lien de confiance avec les survivantes d'abus rituel contribue à ce travail. Elles disent que le cadre d'intervention doit permettre aux femmes de travailler à établir un sens de sécurité. Il importe d'être sensible à la méfiance et à la peur que peuvent vivre ces femmes en étant à la fois consciente de certaines réactions qu'elles peuvent avoir, et en étant ouverte aux besoins qu'elles peuvent manifester.

La moitié des participantes expliquent que la terreur que vivent les survivantes d'abus rituel les rend plus vulnérables aux différents facteurs qui peuvent déclencher chez-elles un état traumatisé, dissociatif ou un mode programmé. Elles disent ainsi avoir toutes dit ou fait quelque chose dans le cadre de leurs interventions qui a provoqué cet état chez les survivantes d'abus rituel. Voici comment une d'elles intervient face à cette possibilité :

Je leur dis que je ne suis pas parfaite et que je sais qu'il y a des choses qui peuvent être des déclencheurs mais que quelquefois j'oublie ou tout simplement je ne sais pas ce qui peut les déranger. Je fais de mon mieux pour les aider à me dire si c'est le cas afin que je puisse les contourner.

Elle ajoute faire de son mieux pour répondre aux besoins des survivantes afin qu'elles établissent un sens de sécurité dans le cadre de leur suivi en intervention. Les trois autres participantes sont du même avis et disent accorder beaucoup d'importance à l'environnement où se passe l'intervention ou à ce qui déstabilise les survivantes. Il est ainsi important de leur donner le plus de contrôle possible lors des rencontres d'intervention ; cette approche vise entre autres à les aider à se sentir en sécurité.

La moitié des participantes parlent de la sécurité des survivantes d'abus rituel qui sont également victimes de violence conjugale. « Si elle a un partenaire abusif par exemple et qu'elle n'est pas en sécurité à la maison, la thérapie pourra être orientée à gérer cette situation avant qu'elle soit suffisamment en sécurité pour faire d'autre travail ». L'intervention en matière de violence conjugale devient prioritaire autant pour la sécurité des femmes qui en sont victimes que pour établir un contexte d'intervention nécessaire au travail qu'elles ont à entreprendre dans leur processus de guérison.

Plus de la moitié des participantes (5/8) parlent de la notion de sécurité des femmes qui sont toujours victimes d'abus rituel. L'intensité de la terreur qu'elles vivent et le fait

qu'elles soient continuellement à risque d'être abusées fait en sorte que leur sécurité devient l'élément prioritaire de l'intervention. Voici comment une des participantes témoigne du danger que vivait une des femmes qu'elle accompagne : « Ils la retrouvaient partout. Il y avait une espèce de poursuite. Elle ne pouvait pas s'en sortir. Si ce n'était pas le père, c'était les frères, c'était les oncles, c'était les amis... ». Les autres participantes donnent le même genre d'information lorsqu'elles parlent des femmes qui sont toujours victimes d'abus rituel. Elles expliquent que ces femmes sont continuellement abusées ou en danger de l'être. Par conséquent, l'intervention auprès de femmes victimes d'abus rituel implique inévitablement de l'intervention de crise.

Ainsi, la majorité des participantes (5/8) décrivent différentes situations où il est question d'intervention en situation de crise. Le facteur commun de ces situations a trait à la sécurité des femmes, soit qu'elles sont encore sous l'emprise des agresseurs, soit qu'elles vivent un sentiment de danger qui persiste bien que les abus n'aient plus lieu. Elles sont d'avis que la notion de sécurité fait partie intégrante de l'intervention en matière d'abus rituel. La priorité est d'évaluer avec les survivantes d'abus rituel si elles sont toujours en situation de danger et d'établir avec elles un plan de sécurité. Elles sont toutefois d'avis que le sentiment de danger causé, entre autres, par la programmation fait en sorte qu'il est nécessaire d'établir un plan de sécurité même pour celles qui n'en sont plus victimes. Ce sentiment de danger persistant fait en sorte qu'elles vivront, elles aussi, des situations de crise qui nécessitent de l'intervention d'urgence de par l'intensité de la terreur qui les habite.

Ces participantes expliquent que le contrôle que les agresseurs ont sur ces femmes, dû aux méthodes de contrôle de la pensée, fait en sorte que cette démarche peut être très longue et parfois prendre plusieurs années avant que les abus ne cessent. Il est nécessaire d'y investir beaucoup de temps et d'énergie. Il s'agit du type d'intervention qui cause le plus d'inquiétude et il est parfois difficile de s'en détacher.

Celles qui en sont toujours victimes peuvent avoir recours au service de police ou aux services de santé. Voici ce qu'une des participantes dit d'une des femmes qu'elle a suivie en intervention et qui était toujours victime d'abus rituel : « Parce que pour elle, c'était ce que je peux décrire comme une situation chronique ; elle était abusée tout le temps, tout le temps et chaque fois que ça arrivait, c'était très sérieux ». Elle parle ici de la gravité des blessures qu'elle subissait et de l'urgence d'intervenir pour qu'elle reçoive des soins de santé. Une autre participante dit que chacune des survivantes d'abus rituel qu'elle a soutenues a eu besoin de se faire soigner. Ce besoin découle autant des séquelles causées par les abus subis dans le passé que par des abus plus récents.

Certaines participantes (3/8) présentent différentes interventions possibles qui visent à sécuriser les femmes victimes d'abus rituel. « À un moment donné, on lui a offert d'aller en maison d'hébergement, de la transférer en dehors de la province, de l'aider à changer son nom si elle le voulait ». Elle dit s'être engagée à lui offrir le soutien nécessaire lorsqu'elle serait prête à entreprendre une démarche dans ce sens. Certaines survivantes d'abus rituel choisissent effectivement de déménager à l'extérieur de la région où elles ont subi l'abus rituel afin d'être ou de se sentir en sécurité. Il importe ainsi d'avoir recours à différentes ressources pour assurer la sécurité des femmes victimes d'abus rituel et d'être créatives et ouvertes à trouver différentes options tout en respectant leur rythme.

4) Établir des limites d'intervention et des frontières relationnelles clairement établies

La moitié des participantes disent qu'il est nécessaire d'avoir des limites et des frontières claires en matière d'intervention auprès de survivantes d'abus rituel. Le quatrième élément de l'intervention traite ainsi des limites et des frontières à avoir dans le cadre de la relation d'aide. Une d'entre elles l'explique comme suit : « Les frontières sont très importantes pour intervenir auprès des survivantes d'abus rituel. Elles n'en ont jamais eu et cela est rassurant pour elles. Elles ne se sentent pas en sécurité s'il n'y a pas

de limites clairement établies ». Ces participantes sont d'avis qu'il importe, entre autres, de clairement informer les survivantes d'abus rituel des limites relatives à leur rôle, leur disponibilité, à la durée et à la fréquence des rencontres d'intervention.

Ces limites diffèrent des limites habituelles en ce sens que les survivantes d'abus rituel peuvent vivre régulièrement des situations où elles se sentent en danger. Il devient donc nécessaire, pour l'intervenante qui les accompagne, de les informer qu'elle n'est pas toujours disponible ou même en mesure de réagir lorsqu'elles se sentent menacées. Il importe ainsi de travailler avec elles afin de différencier les situations de crise des situations d'urgence.

Le sentiment de danger continu que vivent les survivantes d'abus rituel fait en sorte que l'intervenante qui les accompagne doit les informer qu'elle n'est pas en mesure de la protéger ou de la sauver d'une situation de danger. Elles doivent également comprendre que certaines situations nécessitent soit l'intervention des policiers ou des soins médicaux qu'elles ne peuvent obtenir qu'en se rendant aux services appropriés. Il s'agit d'expliquer clairement les limites liées au rôle d'intervenante. Une d'elles dit ce qui suit : « On doit porter attention quand on veut la sauver ou régler son problème. C'est un processus qui sera long et c'est à elle de faire les choses ». Le défi est justement d'établir des limites d'intervention précises et en même temps savoir reconnaître lorsqu'il est nécessaire de faire preuve de flexibilité.

Il est aussi nécessaire d'établir des limites quant aux suivis téléphoniques entre les rencontres d'appui individuel. Il est de la responsabilité de l'intervenante d'informer la femme si elle accepte de recevoir des messages sur sa boîte vocale. Cette possibilité ne signifie toutefois pas qu'elle s'engage à retourner les appels : ce moyen vise plutôt à offrir à la femme la possibilité de parler de ce qu'elle vit à quelqu'un qui peut comprendre. Les survivantes d'abus rituel doivent avant tout être rassurées que leur

sécurité est primordiale et par conséquent, celle-ci ne peut dépendre de la présence de l'intervenante qui les accompagne.

Il est essentiel de se rappeler que le processus de guérison appartient avant tout aux femmes. Ces femmes vivent régulièrement des situations de crise et le fait d'avoir un plan de sécurité qui indique clairement les limites de l'intervention leur permet de savoir à quoi elles peuvent s'attendre pour ainsi être mieux outillées à réagir.

5) Respecter le rythme des femmes

Le dernier élément de l'intervention a trait au respect du rythme des survivantes d'abus rituel dans leur processus de guérison. Près des deux tiers des participantes (5/8) disent qu'il s'agit d'un élément important de l'intervention en matière d'abus rituel. Elles parlent entre autres de l'importance de reconnaître le temps dont elles ont besoin pour établir un lien de confiance et de la durée même de leur processus de guérison. Il est également question du rythme à respecter par rapport au travail qu'elles ont à faire face aux différents traumatismes subis.

Il est très important de ne pas pousser les personnes à aller trop vite. Il est très important de respecter l'agenda de la cliente, de rester avec elle et d'accepter tout ce qu'elle vous dit, de rester là et de ne pas avancer trop vite ou même trop lentement. Ce n'est pas mieux de retenir quelqu'un quand vous sentez que c'est trop pour vous.

À ce sujet, la question du rythme des survivantes d'abus rituel est souvent quelque chose qui amène les intervenantes à douter de leur efficacité. Elles en reconnaissent l'importance et en même temps se questionnent à savoir si une approche plus directive ne serait pas plus aidante. Elles se demandent également si cela ne permettrait pas aux femmes de nommer certaines choses plus vite ou de cheminer plus rapidement. Ce genre

de questionnement semble aller de pair avec l'intervention en matière d'abus rituel. Elles précisent que leurs expériences ont toutefois toujours validé l'importance de respecter le rythme du processus de guérison des survivantes d'abus rituel. Il s'agit donc, selon elles, de la bonne approche à adopter.

4.3.3.1 CERTAINES INTERVENTIONS PARTICULIÈRES LIÉES À L'ABUS RITUEL

Les résultats relatifs à l'intervention permettent de reconnaître quatre éléments de l'intervention liés plus spécifiquement à l'abus rituel. Ces interventions reflètent les particularités des méthodes d'abus utilisées en abus rituel et des impacts qui en découlent. Ces résultats sont également rattachés au but visé par l'abus rituel soit celui d'obtenir le contrôle absolu et continu des personnes qu'ils agressent.

Voici ces quatre éléments

L'intervention liée :

- au travail des mémoires ;
- à la dissociation ;
- à l'expression des émotions ;
- à la programmation.

Elles traitent ainsi d'interventions qui se rattachent au sens d'identité des survivantes d'abus rituel.

L'intervention liée au travail des mémoires

Presque la totalité des participantes (7/8) disent que l'intervention auprès de survivantes d'abus rituel consiste, entre autres, à les accompagner dans leur cheminement qui vise à reconstruire leur sens d'identité. Les méthodes d'abus utilisées en abus rituel ont des séquelles graves qui influent sur la façon qu'elles ont de se percevoir et de comprendre ce qu'elles ont vécu. L'intervention vise ainsi à aider les survivantes d'abus rituel à réévaluer leur histoire de vie. Il s'agit principalement de les soutenir dans le travail qu'elles font quant à leurs mémoires d'abus afin de guérir des séquelles qui en découlent.

La première étape d'un plan d'intervention consiste à échanger avec les femmes afin d'explorer comment elles se sentent par rapport à leur vécu et les aider à déterminer leurs objectifs liés à leur processus de guérison. Les premières rencontres visent à parler à la femme afin de préciser comment elles peuvent travailler ensemble : parler de l'approche qui guide l'intervention, de comment elle intervient et ainsi de suite.

Cette démarche implique également qu'elles doivent intervenir en aidant les survivantes à parler de ce qu'elles ont vécu, à trouver les mots pour le dire ainsi que différents moyens qui peuvent les aider à le faire. À titre d'exemples, elles parlent, entre autres, de l'écriture et du dessin comme moyens d'expression. Ces techniques visent à aider les survivantes d'abus rituel à connaître leur propre histoire en se la réappropriant et en mettant tous les morceaux de leur vie ensemble. C'est donc en racontant leur histoire qu'elles entreprennent leur processus de guérison.

Le travail des mémoires permet aux survivantes d'abus rituel de se libérer de l'intensité émotionnelle qui s'y rattache et de trouver un sens à leur vie en essayant de comprendre ce qu'elles ont vécu.

C'est surprenant de voir à quel point les femmes sont de bonnes détectives quand elles sont survivantes d'abus rituel. Elles essaient de trouver des indices de leur passé et parfois même de leur présent afin de mettre tous les morceaux ensemble pour tenter de donner un sens à leur vie. Parce que ça ne fait aucun sens! Cela fait aussi partie de notre travail, c'est-à-dire de les soutenir et de les aider à faire du sens de tout ça. Si ça ne fait pas de sens, on les aide à comprendre qu'elles ne pourront trouver le sens. Ce qu'elles auront besoin de regarder, ce sont les impacts et comment guérir de ces impacts. Encore une fois, le processus est différent pour chaque femme. Certaines femmes auront besoin de comprendre, d'autres seront capables de vivre avec sans connaître tous les détails.

Les participantes sont d'avis que l'intervention liée aux traumatismes que les survivantes d'abus rituel ont vécus ne consiste pas à creuser ou à chercher à en savoir davantage, mais plutôt à les aider à traiter les mémoires selon leurs propres capacités. Il s'agit également de les outiller à trouver les moyens dont elles ont besoin pour le faire. N'importe quelle technique ou moyen qu'elles sont prêtes ou plus à l'aise à utiliser sont appropriées.

Les participantes disent que les connaissances qu'elles ont acquises en matière d'abus rituel contribuent à aider les survivantes à mieux comprendre leur vécu. Elles précisent qu'il ne s'agit pas d'imposer leur vision mais plutôt de leur refléter ce qu'elles dévoilent et de revoir avec elles leur histoire en mettant en perspective l'utilisation des mises en scène, des simulations et de la programmation. Leurs connaissances de l'abus rituel servent ainsi à normaliser et à valider ce que les survivantes leur disent. Valider signifie leur dire que ce qu'elles témoignent avoir vécu est commun au genre d'abus qu'elles ont subi.

Une des participantes souligne qu'il s'agit d'une démarche délicate de l'intervention en abus rituel puisque tout a été faussé lors des abus. Délicat au sens où il s'agit de trouver un équilibre entre partager de l'information liée à l'abus rituel et laisser les femmes déduire elles-mêmes ce qui a du sens et ce qui n'en a pas.

Est-ce que c'était des souvenirs réels, ou est-ce que c'était à cause des déguisements et des faire croire, qu'elle avait ces souvenirs ? C'est comme si je la rassurais en disant : « Il y a de tes souvenirs qui sont de toi dans tes yeux d'enfant, avec tout le théâtral qu'il y avait autour. Tu te souviens de telles affaires et quand tu vois que ça ne se peut pas, que c'est trop « heavy », trop bizarre pour être vrai, l'important, c'est que toi tu le vis comme ça et que ce souvenir te fait mal. Ce n'est pas important que ce soit réel, que c'était vraiment ça, parce que pour toi, la vérité, c'est ça ».

Elles sont d'avis que l'objectif premier n'est pas de déterminer ce qui est réel et ce qui provient des mises en scène ou des autres méthodes utilisées pour la programmation. Peu importe, il s'agit d'abus qui les ont traumatisées et dont elles subissent les séquelles. Il y a habituellement un mélange de supercherie et de réalité.

L'information relative aux méthodes utilisées pour la programmation vise avant tout à outiller les survivantes à mieux comprendre les dynamiques de l'abus rituel. Une des participantes ajoute que le fait de partager ce genre d'information permet d'apaiser le sentiment de folie que vivent souvent les survivantes d'abus rituel. Une autre explique qu'il importe de laisser aux femmes le temps nécessaire pour réévaluer leurs expériences et réaliser elles-mêmes ce qui peut être vrai. Elles ont ainsi souvent à repasser la même scène d'abus avant de comprendre vraiment ce qui s'est produit. Leurs interventions permettent ainsi de reconnaître que ce genre d'abus existe, qu'elles ne sont pas folles et que les choses peuvent éventuellement avoir un sens et être expliquées.

Les participantes parlent également de l'importance d'accompagner les survivantes d'abus rituel à réévaluer leurs mécanismes de survie et à les changer pour des solutions qui sont maintenant plus appropriées pour elles. Une d'elles l'explique comme suit : « Leurs mécanismes de survie leur ont été utiles mais maintenant, comme adultes, c'est malsain. C'est donc de travailler avec les femmes pour reconnaître ce qui est sain pour elle et ce qui ne l'est pas ». Elle ajoute avoir réalisé, en intervenant auprès de survivantes d'abus rituel, qu'elle devient un modèle pour elles. Les survivantes observent ce qui est

fait par l'intervenante pour vérifier la façon de faire les choses. Les femmes se demandent : « Est-ce que c'est correct de faire telle ou telle chose ? Ah, elle l'a fait comme ça, ce doit être correct » ou « Comment se fait-il qu'elle peut faire cela mais pas moi ». La façon d'être en intervention est ainsi importante au sens où ça devient un exemple pour les survivantes d'abus rituel de ce qui est sain et de ce qui ne l'est pas.

Il importe également d'intervenir en fonction de la culpabilité que vivent les survivantes d'abus rituel lorsqu'elles travaillent leurs mémoires. « Un des thèmes qui est souvent présent a trait au fait qu'elle a été conditionnée, depuis sa jeune enfance, à croire que c'est de sa faute, qu'elle est une mauvaise personne et qu'elle est la cause de tout ça ». Par conséquent, l'intervention implique un travail qui vise à psychologiquement défaire cette perception qu'elles ont d'elles-mêmes. Il faut leur rappeler qu'elles étaient des enfants au moment de l'abus et qu'elles ne sont pas responsables des choses qu'elles ont été forcées de faire et qu'elles ne sont pas à blâmer. Il importe de les aider à reconnaître qu'il s'agissait de méthodes d'abus et qu'elles n'ont pas fait de mal de leur propre gré.

Plus de la moitié des participantes (5/8) disent que de valoriser les survivantes d'abus rituel est un élément important de leur intervention. Une d'elle explique ce qui suit : « Je pense qu'elle avait beaucoup plus besoin d'être récupérée comme personne, dans sa valeur personnelle et dans son intégrité personnelle parce que c'est là qu'elle avait été atteinte ». Elles disent souvent leur refléter qu'elles sont très courageuses et fortes d'avoir survécu et croire en leur guérison. La notion de prendre soin est essentielle pour les femmes qui entreprennent un processus de guérison. L'intervention aborde ainsi beaucoup la question de l'estime de soi.

Trois participantes parlent des flash-back que vivent certaines survivantes d'abus rituel lorsqu'elles traitent d'intervention relative au travail des mémoires. Les flash-back

permettent aux survivantes de réévaluer ce qu'elles ont vécu en obtenant de l'information supplémentaire qui peut les aider à trier ce qui est réel de ce qui était des mises en scène. Il s'agit d'intervention liée à la dissociation et d'un processus important dans la reprise de pouvoir des survivantes d'abus rituel.

L'intervention liée à la dissociation

Tel que présenté au chapitre précédent, la dissociation est un impact important de l'abus rituel. Il importe de se rappeler que la moitié des participantes disent n'avoir jamais rencontré une survivante d'abus rituel pour qui il n'est pas question de dissociation. Par conséquent, le travail lié à la dissociation est une composante importante de l'intervention auprès de survivantes d'abus rituel. Celles qui parlent plus spécifiquement de dissociation extrême (5/8), soit de personnalités multiples, sont celles qui présentent le plus d'informations quant à l'intervention qui s'y rattache. De plus, la moitié des participantes précisent que les souvenirs d'abus rituel se manifestent majoritairement par le biais d'une des parties ou personnalités : les survivantes d'abus rituel qui ont des personnalités multiples vont majoritairement faire part de leurs souvenirs d'abus lorsqu'elles sont en état dissociatif.

Un élément important du processus de guérison des survivantes d'abus rituel consiste à apprendre à communiquer et à collaborer avec chacune de leurs parties intérieures. La première étape de l'intervention vise donc à vérifier comment la femme collabore et communique avec son système, c'est-à-dire avec chacune de ses parties intérieures. Plus les parties s'expriment, plus elles donnent des indices de la nature des abus qu'elle a subis. En effet, les parties se dévoilent de façon graduelle : l'intervention commence ainsi en abordant les abus les moins graves pour graduellement en arriver à traiter des abus les plus horribles. Voici comment une des participantes résume l'intervention auprès des femmes qui ont des personnalités multiples :

La première chose est de travailler avec la cliente en s'assurant qu'elle communique avec son système. Par la suite, je vais guider le système et la cliente, c'est-à-dire l'hôtesse qui me parle et qui est également le système, à explorer sa propre vérité et sa propre réalité. Son histoire s'éclaircira de façon graduelle. De façon générale, elle en connaît déjà une partie mais pas la totalité. Je l'aide par la suite à démêler son histoire : en lui offrant du soutien, beaucoup de soutien émotif, en étant toujours son alliée, en l'aidant à développer des stratégies pour ne pas être submergée par l'information et à trouver un rythme sain afin qu'elle puisse gérer le tout.

Il importe également de rassurer les survivantes en leur disant de ne pas avoir peur de leurs parties et en les encourageant à les respecter et à les traiter avec amour et attention. Le plus efficace est de leur donner des exemples, de faire du modelage et de les inviter à essayer différents moyens pour y arriver.

Lorsqu'on parle à une des parties, on doit lui rappeler l'importance de communiquer avec les autres parties et les encourager à ne rien cacher à l'hôtesse. « Si une autre partie vient me parler, je veux vraiment, en autant que possible, que la partie hôtesse écoute ce qui se dit. Je ne fais donc rien dans son dos ». Elle demande par la suite à la partie hôtesse si elle a écouté et si elle a saisi comment elle parle aux différentes parties. Elle explique qu'elle est en train d'apprendre à être un bon parent pour elle-même. Elle relate que c'est comme enseigner n'importe quoi d'autre sauf qu'elle enseigne à la personne et à son intérieur comment le faire. C'est comme s'il y avait un groupe de personnes présentes, comme si toutes ses parties étaient là dans la salle. À titre d'exemple, elle dit enseigner à l'hôtesse comment être avec une enfant de cinq ans qui est terrorisée. Elle explique qu'il s'agit d'une démarche qui est relativement lente au début mais que le processus s'accélère très rapidement par la suite. Une fois que les parties ont compris comment communiquer entre elles, elles finissent par le mettre en pratique entre les rencontres d'intervention. La femme arrive ainsi à une prochaine rencontre d'intervention en pouvant faire part du travail que ses parties ont fait pendant la semaine.

Une autre participante ajoute que puisque certaines parties peuvent être confuses par rapport à la notion du temps et croire qu'elles sont à un moment de leur passé, il importe de leur rappeler qu'elles sont en sécurité et qu'elles ne sont plus dans une situation d'abus. Les techniques de « grounding » ou « d'enracinement » sont donc très importantes en intervention. Ces techniques visent à situer les femmes et/ou leurs parties dans le moment présent en utilisant leurs sens et les éléments présents dans la pièce. Il s'agit de demander aux femmes de regarder autour d'elles, de les situer par rapport à leur environnement en leur demandant de mettre leurs pieds par terre et en leur rappelant notre présence. Il peut parfois être nécessaire, à la fin des rencontres d'intervention, de faire du travail d'enracinement et ce, tout en abordant des sujets plus légers. Cette démarche vise à aider les femmes à revenir dans le présent pour qu'elles ne restent pas liées à leur passé et aux abus qu'elles ont subis. Il importe de souvent rappeler aux différentes parties qu'elles vivent maintenant dans le présent et de leur dire qu'il est maintenant possible pour elles de s'épanouir et d'apprécier la vie.

Une autre participante explique en quoi consiste l'intervention auprès des parties qui sont confuses par rapport à la notion du temps et qui ont la modalité d'un enfant. Il s'agit d'aider la femme à créer un lien avec la ou les parties en elle qui sont encore très jeunes, celles qui étaient présentes lors des abus et qui se souviennent à tous les niveaux de ce qu'elles ont vu, de ce qu'elles ont entendu et de ce qu'elles ont ressenti. De plus, la programmation principale utilisée en abus rituel est celle où les agresseurs s'assurent que les victimes intériorisent qu'elles sont méchantes et que, par conséquent, elles sont responsable des abus. « On doit donc s'assurer que la partie hôte dé fasse ce message et qu'elle aide les parties enfants à comprendre que ce n'était pas de leur faute et qu'elles étaient toujours menacées ». Il importe aussi de les valoriser en leur disant qu'elles ont fait preuve de courage dans leurs façons de survivre aux abus. L'intervention consiste également à aider la femme à reconnaître les besoins de ses parties enfants, soit d'être sécurisées, acceptées et dorlotées. Deux autres participantes sont du même avis en disant maintenant considérer ce genre d'intervention comme étant du « re-parenting ». Elles

disent que c'est principalement à partir des parties enfants que le travail lié aux traumatismes s'amorce.

L'objectif de l'intervention lié à la dissociation extrême n'est pas d'éliminer les parties ou de travailler à ce qu'elles se fusionnent.

Tu ne te débarrasses d'aucune des parties ; aucune partie ne va disparaître. Ce qu'elles font, c'est qu'elles vont graduellement s'intégrer à d'autres parties ou, à la fin de son processus, la personne sera constituée d'une équipe intérieure de 10 à 15 parties. Quelque chose comme ça. Certaines clientes ont décidé de s'intégrer et d'être une personne unique. C'est correct si c'est ce qu'elles choisissent de faire. Je ne pousse personne dans une direction ou une autre. Ce sont elles et chacune des parties qui choisissent la direction qu'elles veulent prendre.

Un nombre restreint de parties intérieures permet à la femme de prendre plus facilement des décisions personnelles et de gérer sa vie. De plus, les femmes peuvent très bien vivre en ayant des personnalités multiples. Ce qui importe c'est d'intervenir en les aidant à ce que leur système soit ouvert, amical, collaboratif et que les traumatismes soient résolus. Le fait que ces femmes ont été fragmentées depuis si longtemps et ont toujours vécu dans un mode de survie, explique pourquoi l'intervention auprès de survivantes d'abus rituel en est une à long terme.

L'intervention liée à l'expression des émotions

Plus de la moitié des participantes (5/8) disent que le soutien relatif à l'expression des émotions est un élément central de l'intervention auprès de survivantes d'abus rituel. « Je crois et j'ai toujours pensé que le travail du *relâchement* ou de l'expression des émotions était très efficace. La guérison profonde se fait à partir du relâchement des émotions ». L'importance liée à l'expression des émotions des survivantes d'abus rituel

découle du fait qu'il ne leur était pas permis, lors des abus, de démontrer leurs émotions. Elles ont ainsi eu à refouler l'intensité des émotions qu'elles vivaient à ce moment et appris qu'il pouvait être menaçant de les exprimer. L'intervention consiste ainsi à créer un environnement favorable à l'expression et au relâchement des émotions.

J'exprime mes émotions avec les femmes que j'accompagne mais pas au point où elles ont à prendre soin de moi mais au point où elles comprennent ce que je ressens pour elles et que c'est horrible ce qu'elles ont vécu. Je leur laisse savoir dès le début de leur suivi. Je leur dis que je crois que les émotions sont formidables et que je vais en avoir, que je vais les exprimer mais que le processus n'est jamais par rapport à moi. C'est toujours fait en solidarité avec elle.

Cette intervenante ajoute qu'elle laisse savoir aux femmes que les émotions qu'elle exprime ne fait pas en sorte qu'elle n'est pas capable d'entendre leur histoire d'abus. Elle les rassure en leur disant qu'elle est capable de faire face à ce qu'elles vont lui dévoiler. Il est également nécessaire de faire preuve de créativité dans le cadre de l'intervention puisqu'il est important de tenter de trouver tous les moyens possibles qui peuvent faciliter l'expression de leurs émotions.

Il s'agit d'encourager les survivantes à vivre leurs émotions en leur reflétant l'émotion, en normalisant, en sécurisant et en validant. Le rapport qu'elles ont avec leurs émotions influe sur la façon de les écouter. « Il faut écouter de façon différente. On doit écouter ce que leur corps nous dit, leur ton et écouter également ce qu'elle ne nous dit pas ». Il importe d'encourager les survivantes d'abus rituel qui ne sont pas capables de vivre leurs émotions en disant des choses comme « Je remarque que tes mains tremblent; laisse-les trembler. C'est un signe que tu as peur mais c'est correct ; tu es en sécurité ici, tu peux vivre ta peur ». D'ailleurs, la majorité des participantes (6/8) témoignent que l'émotion première que vivent les survivantes d'abus rituel est la peur. Ce qui est aidant, c'est valider l'intensité de leurs émotions se rattachant à leur insécurité et à la terreur qu'elles vivent.

Elles parlent également de la peine que vivent les survivantes d'abus rituel. Une d'elles dit les aider en les rassurant, en leur reflétant que c'est de la peine et en leur disant que c'est correct de pleurer. Cette peine accompagne souvent les deuils qu'elles ont à vivre puisqu'elles auront vécu énormément de pertes dans leur vie.

Celles (4/8) qui parlent du sentiment de colère que vivent les survivantes d'abus rituel semblent dire que cette émotion est souvent une des dernières à faire surface en intervention. Une d'elles parle de la rage que ces femmes vivent lorsqu'elles prennent conscience de l'ampleur de ce qu'elles ont vécu tandis qu'une autre parle de la colère qu'elles ont face aux personnes qui les ont trahies.

Plus de la moitié des participantes (5/8) parlent plus spécifiquement de l'intervention relative à l'expression des émotions auprès de survivantes d'abus rituel qui ont des personnalités multiples. Ce qu'elles présentent à cet effet traite principalement de l'importance de s'adapter en fonction des différentes modalités manifestées par les différentes parties ou traits de personnalité. Une d'elles l'explique comme suit : « Le fait que je pouvais aller à ce niveau-là avec elle, d'accueillir la petite fille, de l'aider à s'exprimer, de l'honorer et de l'aider avec les peurs associées à l'enfance ». Il importe ainsi de s'adapter en fonction de l'âge des parties, des besoins associés à cet âge, des traumatismes qu'elles ont subis et des moyens qu'elles ont pour les exprimer. Une autre dit parler des stades de développement de l'enfance avec les survivantes d'abus rituel qui ont des personnalités multiples afin qu'elles puissent comprendre les réactions émotives et comportementales des différentes parties enfants. Ces informations visent à les sensibiliser afin qu'elles soient en mesure de les accueillir selon leurs besoins.

L'intervention liée à la programmation

Presque la totalité des participantes (7/8) parlent d'intervention relative à la programmation. Cette méthode de contrôle de la pensée est un facteur qui complexifie l'intervention. Ce qu'elles présentent à cet effet traite premièrement de l'importance de trouver ce qui déclenche le mode programmé chez les survivantes d'abus rituel. La moitié des participantes parlent plus précisément de la façon dont ce mode programmé peut être déclenché en intervention.

La programmation et ce qui la déclenche sont vraiment la pierre angulaire quand vient le temps de travailler avec des survivantes d'abus rituel. Tu ne sais jamais de quoi il peut s'agir ; ça peut être la façon dont tu t'assoies, ce que tu portes, ton odeur, la façon dont tu touches tes lunettes, le fait que tu portes une montre, etc.

Il est impossible de savoir à l'avance ce qui a été programmé et, par conséquent, il est irréaliste de penser pouvoir prévenir une programmation. Tous les comportements, gestes ou paroles qui sont faits en intervention peuvent éveiller chez la survivante d'abus rituel une réaction se rattachant à la programmation. Une participante relate que les mots qu'elle utilisait et les gestes qu'elle faisait en intervention, déclenchaient un mode programmé chez la femme et faisaient en sorte qu'elle se dissociait. C'est comme si la femme ressentait, autant au niveau physique qu'intuitif, que quelque chose de menaçant se produit. Ce qui importe, c'est de graduellement en arriver à ce que la femme prenne conscience de ses réactions, de ce qui a causé cette réaction et de ce qu'elle ressent lorsque cela se produit. La majorité des participantes (5/8) expliquent qu'après avoir repéré ce qui déclenche un mode programmé, le travail consiste à tenter de reconnaître les messages qui l'accompagnent et d'intervenir dans le but de les court-circuiter.

Contredire les messages qu'elle a reçus par la programmation en lui disant que ce n'est pas vrai, qu'elle n'est pas méchante, qu'elle est une bonne personne, qu'elle était une bonne petite fille et qu'ils utilisaient un enfant innocent pour leur propre gain. Je l'encourageais également à trouver ses propres messages qui seraient à l'opposé de ceux qu'elle avait reçus et de se les répéter à elle-même.

Ainsi, l'intervention vise principalement à défaire les messages qui ont été programmés soit en les contredisant ou en les remplaçant par d'autres messages positifs. Cette démarche est compliquée par le fait qu'il est nécessaire d'aller chercher le plus d'informations possibles pour reconnaître l'essence même de la programmation. Il importe ici de rappeler la nature de certains des messages qui leur ont été programmés : « Tu n'as pas le droit de dire non », « Tu mérites et tu es responsable de tout ce qui t'arrive » ou « Tu es une mauvaise personne ». De plus, l'intervention vise à désamorcer autant les programmations qui se manifestent lors des rencontres d'appui que dans la vie quotidienne des survivantes d'abus rituel. La complexité de cette démarche découle du fait qu'il n'y a pas de limites quant aux éléments utilisés pour programmer les victimes d'abus rituel.

L'intervention relative à la programmation consiste également à informer et à éduquer les survivantes d'abus rituel quant à cette méthode d'abus. Il ne s'agit pas d'imposer le principe ou d'utiliser le mot programmation pour traiter du sujet mais plutôt de leur refléter ce qu'elles vivent et de revoir avec elles les différents scénarios et façons de faire des agresseurs. Cette démarche vise à les aider à reconnaître quand elles sont aux prises avec une programmation quelconque.

4.3.4 CERTAINES ÉMOTIONS RESENTIES DANS LE CADRE DE L'INTERVENTION

Toutes les des participantes font part de certaines émotions qu'elles ont ressenties ou ressentent encore dans le cadre de leurs interventions auprès des survivantes d'abus

rituel. Elles parlent, entre autres, de la peur et des inquiétudes qui se rattachent à ce type d'intervention. La majorité d'entre elles (6/8) reconnaissent que leurs réactions émotives face à la réalité des survivantes d'abus rituel ont parfois nui à leurs interventions. Elles ont toutefois appris à travers leurs expériences et sont maintenant mieux outillées à faire face à ce qui peut se manifester dans le cadre de leur travail.

Ainsi, plus de la moitié des intervenantes interviewées (5/8) disent avoir été ou être encore choquée ou troublée par la nature des récits qu'elles accueillent. Elles se rapportent principalement à leurs premières interventions mais disent, que malgré leurs connaissances en matière d'abus rituel, elles demeurent choquées par la nature des abus subis. Une d'elles l'exprime comme suit : « C'est quelque chose que je trouve difficile parfois, c'est le fait d'avoir à faire face à mes propres émotions en travaillant avec des survivantes d'abus rituel à cause des choses vraiment atroces que l'on entend ». Elle dit ressentir à un certain degré ce que ressentent les survivantes d'abus rituel mais précise toutefois ne jamais s'approprier ce qu'elles vivent puisque le processus leur appartient.

La majorité des participantes (6/8) parlent de la peur vécue et des inquiétudes qu'elles vivent régulièrement face à la sécurité des survivantes d'abus rituel. Certaines d'entre elles (3/8) parlent plus particulièrement de la peur ressentie pour leur propre sécurité. Cette peur découle du sentiment de menace que vivent plus particulièrement les femmes qui sont toujours victimes d'abus rituel et par conséquent, en contact avec des personnes potentiellement dangereuses. Elles ont toutefois appris que ce qui nuit le plus à leur travail auprès des survivantes est justement la peur qui découle de ce type d'intervention. Une d'elles relate ce qui suit :

Au début, durant les premières années, j'ai eu à faire beaucoup de travail par moi-même à la maison. Tu ne peux pas parler à personne de ces choses si hautement confidentielles. Il n'y a donc personne avec qui tu peux partager tout ça. C'était en terme de prendre soin de moi, de m'assurer que ma vie était vraiment solide et de m'assurer que je serais capable de gérer tout ça. Il

y a beaucoup de peur autour de ce genre d'intervention ; c'est donc très exigeant même à l'extérieur du contexte du travail afin de pouvoir tolérer et être capable de continuer.

Elle explique que la peur qu'elle a eue à surmonter découlait de ses premières expériences à entendre les femmes lui dire que sa vie était menacée. En fait, les agresseurs ont programmé les victimes à croire qu'elles mettraient leur vie en danger si elles parlaient des abus, ainsi que celle des personnes à qui elles en parlent. Ils continuent de le faire en disant des choses comme : « Si tu n'arrêtes pas d'aller là, on va s'en prendre à ton intervenante ». Elle dit que ce sont des choses difficiles à entendre mais qu'elle s'y est habituée avec le temps. À son avis, il importe de comprendre que cela fait partie de l'intervention en matière d'abus rituel.

Ces participantes sont d'avis que l'intervention en matière d'abus rituel est un travail exigeant de par la terreur et les sentiments de menace que vivent certaines femmes qui l'ont subi ou le subissent encore. Elles disent ressentir beaucoup d'inquiétudes face à la sécurité des femmes qu'elles accompagnent en suivi. « Tu t'inquiètes constamment pour elles. Tu sais qu'elles vivent dans des situations dangereuses ». Il s'agit ici plus particulièrement des inquiétudes vécues pour les femmes qui sont toujours victimes d'abus rituel, c'est-à-dire sous le contrôle des agresseurs, et par conséquent, sujettes à être abusées. Certaines intervenantes interviewées (3/8) disent avoir compris que cette dynamique est intrinsèque à l'abus rituel et qu'il est impossible d'y mettre fin en tentant de sauver celles qui sont aux prises avec cette réalité.

4.3.5 LE BILAN DE LEURS INTERVENTIONS

Les participantes sont invitées à parler des résultats de leurs interventions auprès des survivantes d'abus rituel. Il importe pour la moitié d'entre elles de premièrement nommer certaines qualités qu'elles attribuent aux survivantes d'abus rituel. Elles parlent,

entre autres, de leur créativité, de leur courage et de leur potentiel. Voici ce que la première dit d'une des femmes qu'elle a accompagnées en intervention : « Elle avait comme une sensibilité de développée ; j'aurais envie de dire une grande intelligence, une débrouillardise. Ce sont vraiment des personnes qui sont obligées de vivre de manière à contourner bien des affaires ». Il importe de reconnaître la force des survivantes d'abus rituel puisqu'elles réussissent à fonctionner dans la société malgré tout ce qu'elles ont vécu. Ces femmes ont énormément de potentiel et elles réussissent à s'en sortir. Une participante relate que les survivantes d'abus rituel sont les femmes les plus courageuses qu'elle n'ait jamais rencontrées et sont des femmes particulièrement très créatives. « Toute l'énergie et la créativité dont elles ont eu besoin pour survivre est maintenant utilisée dans leur processus de guérison. C'est le cas pour chacune des femmes que j'ai accompagnées. Ces femmes sont simplement formidables ». La dernière témoigne de sa fascination face aux mécanismes de survie que ces survivantes ont développés suite aux abus subis durant leur enfance. Malgré toutes les atrocités qu'elles ont vécues et les abus qu'elles ont pu avoir à commettre, ces femmes ont réussi à préserver une volonté d'être de bonnes personnes et de vouloir s'en sortir.

En ce qui a trait au bilan de leurs interventions, la moitié des intervenantes interviewées disent préférer parler des résultats qui découlent du cheminement des survivantes plutôt que des résultats de leurs interventions. « Je crois que toutes les femmes que j'ai accompagnées se sentent beaucoup mieux que quand elles ont commencé à venir au Centre. Je ne prends aucun crédit parce que ce sont les femmes qui ont fait le travail elles-mêmes ». Les participantes reconnaissent ainsi que le processus de guérison appartient aux femmes et, par conséquent, elles ne s'attribuent pas le crédit de ce qui en résulte.

Elles parlent des survivantes d'abus rituel qu'elles n'ont pas pu aider, de celles qu'elles voient toujours en appui individuel, et de celles qui ont terminé leur suivi. Ainsi, trois d'entre elles disent ne pas savoir ce que sont devenues certaines survivantes d'abus

rituel qu'elles ont rencontrées ; il s'agit de celles avec qui elles n'ont eu qu'un bref contact. À leur avis, il est principalement question des femmes qui sont, soit encore sous le contrôle des agresseurs, soit de celles qui ont été psychiatisées. La réalité est qu'elles ne réussissent pas à aider toutes les survivantes d'abus rituel qui se présentent pour des services.

La majorité des participantes (6/8) fournissent de l'information quant aux résultats positifs à court terme qui découlent des démarches que les survivantes entreprennent. Il est question de celles qu'elles rencontrent toujours en suivi individuel ou qui utilisent d'autres services ailleurs dans la communauté. Ce portrait reflète d'ailleurs la durée et la complexité du processus de guérison des survivantes d'abus rituel.

Ainsi, malgré le fait que certaines survivantes n'ont pas terminé leur suivi en appui individuel, elles progressent en améliorant certains aspects de leur vie. Les femmes sont plus conscientes de leur valeur personnelle, semblent plus sereines et davantage en mesure d'établir un contact et de communiquer. Leur cheminement leur permet de se sentir plus normales, moins seules et de comprendre davantage ce qu'elles ont vécu. Une des participantes parle du progrès d'une des femmes qu'elle accompagne. « Elle en était arrivée, après plusieurs années, à pouvoir faire confiance à son ressenti corporel et à reconnaître la différence entre les abus et les mises en scène ». L'information fournie en intervention contribue à cette normalisation. De plus, les survivantes apprennent tout au long de leur processus de guérison et finissent par développer leurs propres moyens pour mieux comprendre la nature des abus subis.

La moitié des participantes parlent d'une diminution du degré de terreur que vivent les survivantes et d'une plus grande capacité à exprimer leurs émotions, leurs besoins et à revendiquer leurs droits. La normalisation qui découle de l'information reçue contribue d'ailleurs à cette diminution du sentiment de terreur. « Le fait qu'elle parle des abus

démontre avant tout une plus grande confiance en elle-même ; elle se donne des permissions, des droits et des moyens pour se protéger ». Les femmes développent ainsi les capacités de parler des abus, de lire sur le sujet, d'écrire et de dessiner afin de se libérer de la lourdeur émotive qui les habitent. De plus, elles peuvent plus facilement discuter et reconnaître ce qui déclenche chez elles un état traumatique, dissociatif ou un mode programmé. Elles font ainsi beaucoup de travail relatif à la victimisation.

Elle va beaucoup mieux. Elle a des contacts sains avec des personnes. Elle s'est créé un réseau sain autour d'elle. Quand elle est en forme, elle est capable d'évaluer que telle personne n'est pas bonne pour elle et qu'elle va prendre avantage d'elle. Elle est capable de les reconnaître et ça, c'est excellent.

Leur cheminement en appui individuel leur permet également d'être plus en mesure de reconnaître les impacts des abus du passé dans leur vie actuelle. Ainsi, certaines participantes (3/8) parlent d'améliorations relatives au degré de dissociation des survivantes. Certaines survivantes sont plus en mesure d'habiter leur corps et de rester présentes lorsqu'elles travaillent leurs souvenirs d'abus. Elles se sentent plus entières, plus conscientes de qui elles sont, et davantage en harmonie avec leurs différentes parties. Elles perdent moins la notion du temps et sont plus en mesure de gérer leur vie de façon saine et stable.

Ce qui semble prolonger le processus de guérison a trait au travail se rattachant à l'identification des messages programmés. Ce travail peut même perdurer après leur suivi en appui individuel. Certaines participantes parlent ainsi des survivantes qu'elles ont référées à d'autres services. Une d'elles explique qu'une des femmes qu'elle a référée à un centre qui travaille spécifiquement en agressions sexuelles a encore beaucoup de travail à faire en lien avec la programmation et la dissociation. Elle reconnaît toutefois le progrès que cette femme a fait.

Elle n'est plus la même femme que j'ai rencontrée il y a six ans. Elle prend maintenant bien soin d'elle. Elle est capable de gérer son quotidien... Elle se nourrit bien et elle peut maintenant dormir, parce qu'il y avait de grandes périodes où elle ne dormait presque pas.

D'ailleurs, la fin du suivi individuel ne signifie pas que les femmes n'ont plus besoin de soutien. Le fait de travailler les traumatismes subis ne fait pas en sorte qu'elles ont tout réglé. Certaines d'entre elles ont ainsi besoin de soutien de d'autres services tels que les services de santé ou les centres de services communautaires. Elles sont toutefois plus sûres d'elles-mêmes et plus en mesure de nommer leurs besoins.

Plus de la moitié des participantes (5/8) parlent des survivantes qui terminent leur processus de guérison avec un sentiment d'accomplissement et de bien être. Il importe d'ailleurs de témoigner de ces réussites aux autres survivantes d'abus rituel afin de leur donner espoir et qu'elles sachent que la guérison est possible. Il est également essentiel de leur rappeler constamment qu'il y a une fin à la souffrance qu'elles vivent et qu'il y a une étape finale à la guérison.

Je leur rappelle constamment qu'on va se rendre jusqu'au bout et qu'il y a une étape finale à tout ça. Elles sont toujours stupéfaites et plusieurs m'ont dit « Tu me disais toujours qu'on se rendrait ici. Je voulais simplement arrêter de souffrir autant ; c'est tout ce que je croyais possible ou du moins être moins dépressive ou que ça fasse moins mal émotionnellement. Je n'avais aucune idée à quel point ça pouvait être bon. C'est si bon. Je suis en paix pour la première fois de ma vie et heureuse pour la première fois de ma vie. C'est simplement incroyable ».

Cette participante dit que cette étape finale est extraordinaire et qu'elle trouve incroyable de travailler avec des femmes qui ont un tel vécu et qui réussissent à s'en sortir. Elle dit se sentir privilégiée de pouvoir les accompagner dans leur cheminement. D'ailleurs, le fait que ces femmes se tournent vers de l'aide démontre qu'elles avaient déjà réussi à s'en sortir.

Les autres participantes constatent que certaines survivantes d'abus rituel qui terminent leur processus de guérison reprennent leur pouvoir, sont heureuses pour la première fois, vivent des relations saines et réussissent à s'accomplir dans leur vie. Une d'elles dit qu'il est simplement incroyable de constater la différence entre comment elles se sentent au début du processus et qui elles sont à la fin du cheminement. Il est question plus précisément de leurs capacités à comprendre et à accepter que ce qu'elles ont subi fait partie de leur réalité. Deux autres disent que certaines survivantes gardent contact avec elles et les appellent de temps à autre pour leur laisser savoir comment elles se portent. Certaines survivantes font un retour sur le marché du travail ou aux études, graduent, se marient et ont des enfants. D'autres n'ont plus besoin d'utiliser les services communautaires. « Elle utilisait presque tous les services en ville. Maintenant, elle appelle très rarement et simplement pour nous laisser savoir comment elle va. Elle est plus en paix avec ses parties. Elle a été capable de faire un retour aux études ». Toutefois, certaines femmes souffriront toujours des séquelles physiques des abus subis. Par conséquent, elles doivent continuer à se tourner vers les services médicaux pour prendre soin de leur santé physique.

4.3.6 RECOMMANDATIONS FACE AU PROBLÈME DE L'ABUS RITUEL

Les participantes ont été invitées à présenter des pistes de solutions concrètes face au problème de l'abus rituel. Elles sont d'avis qu'il importe avant tout de reconnaître l'existence même de ce genre d'abus. Elles proposent différentes pistes de solutions qui visent plus particulièrement à répondre aux besoins des personnes qui en sont victimes et à reconnaître leurs propres besoins comme intervenantes qui les accompagnent. De plus, une série de recommandations visent à apporter des changements quant à l'approche et à la nature des services offerts par différentes institutions : le milieu psychiatrique, les services policiers et les services de l'Aide à l'enfance. Il est à noter que c'est dans le cadre de ses recommandations qu'une des participantes soulève deux enjeux possibles à la reconnaissance de l'abus rituel.

Recommandations qui visent à conscientiser les gens face à la réalité de l'abus rituel

Plus de la moitié des participantes (5/8) disent qu'il importe d'informer la population face à l'existence de l'abus rituel.

Je pense que la première chose, c'est vraiment de rendre visible ce qui est invisible, d'éclaircir, d'élucider et de décrire. De ne pas garder ça dans le domaine des choses étranges, des choses bizarres. De situer l'abus rituel sur un continuum d'abus parce que je pense qu'il y a beaucoup de gens qui ne réalisent pas que des personnes se font abuser de façon continue, que c'est fait de façon ritualisée et que ça fait partie du continuum d'abus. Si tout le monde savait que ça existe, leurs yeux seraient ouverts à ce genre d'abus.

Dans un premier temps, la définition même de l'abus rituel est remise en cause. « Il est nécessaire de former les intervenants parce qu'il y a une vision trop étroite de ce qu'est l'abus rituel. Les gens voient abus rituel et voient strictement de l'abus perpétré par des sectes ». Le concept de l'abus rituel ne consiste pas en de l'abus sectaire et cette fausse conception mérite d'être clarifiée auprès des intervenantes. De plus, il est nécessaire de parler de la nature secrète et organisée de l'abus rituel afin que les gens saisissent bien de quoi il s'agit. Les gens ont besoin de savoir que la torture existe vraiment dans nos demeures, près de chez-nous et que ce genre d'abus est perpétré dans un contexte familial, par des voisins et par d'autres membres de la communauté. Elles recommandent ainsi la mise sur pied de campagnes de sensibilisation visant à faire connaître le problème social qu'est l'abus rituel.

Plus de la moitié des participantes (5/8) croient qu'il est essentiel d'informer les intervenants sociaux face au problème de l'abus rituel. Cette proposition vise à outiller et conscientiser les intervenants quant aux vécus et aux besoins des survivantes d'abus rituel. Il importe ainsi « d'inclure l'abus rituel dans la formation des différents intervenants, les médecins, les psychiatres, les thérapeutes, les psychologues, les

intervenantes qui travaillent dans les centres d'aide contre les agressions sexuelles, donc tous les différents intervenants et à tous les différents niveaux ». Les intervenantes ont également besoin de plus de documentation qui traite de l'abus rituel. La priorité est d'éduquer les intervenants sociaux pour qu'ils comprennent la complexité et la durée de l'intervention en matière d'abus rituel. Une des participantes est inquiète face aux intervenantes qui commencent dans le domaine et qui pourraient aborder le sujet directement avec les survivantes sans en connaître tous les enjeux.

De plus, des rencontres de consultations et d'échanges entre intervenantes qui travaillent auprès de survivantes d'abus rituel seraient bénéfiques. La nature des récits qu'elles entendent fait en sorte qu'elles ont besoin de se créer un réseau de soutien afin de pouvoir continuer à intervenir dans ce domaine. Cette démarche serait faite dans une perspective d'entraide et de soutien.

L'ensemble des participantes propose des solutions qui visent à répondre aux besoins et à la réalité des survivantes et des victimes d'abus rituel. Ainsi, la sensibilisation du public vise également à permettre à ces femmes de s'identifier à une réalité qui serait socialement reconnue. Cette démarche contribuerait à les normaliser et à les valider par rapport à leur vécu.

Recommandations liées à la prestation des services et à l'approche utilisée par différentes institutions

Il est recommandé de mettre en place plus de services appropriés aux besoins des survivantes d'abus rituel. Il est question, entre autres, de la nécessité d'offrir des services à long terme et de l'importance d'assurer les ressources nécessaires pour le faire. Ainsi, il est proposé d'augmenter le financement des centres d'aide contre les agressions sexuelles et des maisons d'hébergement afin de pouvoir répondre à ces besoins. Une des

participantes souligne l'importance d'offrir plus de soutien financier aux survivantes qui sont en processus de guérison. La prestation d'invalidité qu'elles reçoivent n'est pas suffisante puisqu'elle les maintient sous le seuil de la pauvreté.

Presque la totalité des participantes (7/8) croient que les solutions nécessaires au problème de l'abus rituel exigent des changements au niveau de l'approche et des pratiques de certaines institutions. La moitié d'entre elles parlent plus particulièrement du milieu psychiatrique. Elles sont d'avis que le milieu psychiatrique doit reconnaître la constance des récits des survivantes d'abus rituel, croire ce qu'elles témoignent et changer leur approche à leur égard. De plus, le travail qu'elles font auprès des survivantes d'abus rituel est innovateur et elles souhaitent que le milieu psychiatrique les écoute, les reconnaisse et apprenne de leurs expériences. Des échanges entre les intervenantes qui travaillent auprès des survivantes d'abus rituel et les personnes qui travaillent dans le domaine psychiatrique sont d'ailleurs proposés.

La moitié des participantes proposent certaines solutions qui traitent d'un changement de perspective du corps policier. Les policiers ont besoin d'être formés en matière d'abus rituel ; ils doivent reconnaître la nature organisée et secrète de ce crime. Cette démarche vise à modifier leur approche lorsqu'une femme témoigne l'avoir vécu ou en être victime. De plus, il est nécessaire que le système légal soit formé en matière d'abus rituel afin qu'il puisse poursuivre les agresseurs de façon appropriée.

Il est également recommandé de faire une révision des services de l'Aide à l'enfance. De façon plus précise, il est nécessaire que les intervenantes travaillant dans ce domaine soient sensibilisées à la réalité de l'abus rituel afin de mieux protéger les enfants qui en sont victimes. Il importe que les services sociaux reconnaissent la dynamique familiale de l'abus rituel afin qu'ils ne redonnent pas la garde légale des enfants qui en sont victimes à aucun membre de ces familles.

Deux enjeux soulevés dans le cadre des recommandations

Les deux enjeux soulevés par une des participantes concernent la reconnaissance même de l'abus rituel. Premièrement, elle craint que les différentes formes d'agressions sexuelles, dont l'inceste, se perdent dans cette démarche. « Il faut faire attention à ne pas faire le glissement vers *c'est ça l'agression sexuelle* ». À son avis, le problème ne se limite pas à la possibilité de regrouper les différentes formes d'agressions sexuelles dans le concept même de l'abus rituel. Elle craint également que la reconnaissance de l'abus rituel puisse minimiser la gravité de toutes les autres formes d'agressions sexuelles. Les démarches visant à faire reconnaître l'abus rituel demeurent essentielles mais doivent aussi porter une attention particulière à ces deux enjeux.

CHAPITRE V

LA DISCUSSION

Cette recherche comportait trois objectifs : documenter et analyser l'information documentaire concernant l'abus rituel ; faire avancer les connaissances et la compréhension de ce genre d'abus à partir du point de vue des intervenantes en agression sexuelle qui ont soutenu des femmes l'ayant subi ; et, contribuer à l'avancement des connaissances relatives à l'abus rituel dans le milieu d'intervention francophone.

La discussion qui suit porte sur l'interprétation des résultats en lien avec les objectifs ci-haut mentionnés. Dans un premier temps, le concept de l'abus rituel est revu à partir des caractéristiques présentées par les participantes. En deuxième lieu, nous soulignons les problèmes relatifs à la conceptualisation de l'abus rituel qui ressortent de cette recherche. Troisièmement, la définition de l'abus rituel élaborée dans le cadre de cette étude est présentée. Finalement, la quatrième partie de ce chapitre traite des résultats se rattachant à l'intervention privilégiée en matière d'abus rituel. Cette discussion permet également de mettre en relation les résultats obtenus avec ceux des auteurs consultés.

5.1 LE CONCEPT DE L'ABUS RITUEL REPENSÉ

Rappelons que les résultats décrivant les caractéristiques de l'abus rituel ont été catégorisés en fonction de leurs éléments communs et subdivisés en trois groupes distincts soit :

- Les abus commis ;
- Le contexte dans lequel l’abus rituel est perpétré ;
- Les méthodes utilisées pour la programmation.

La démarche qui suit permet de discuter des résultats liés au concept de l’abus rituel à partir de ce qu’en disent les auteurs. Elle vise également à traiter des résultats qui méritent soit d’être élucidés soit d’être approfondis.

5.1.1 LES ABUS COMMIS EN ABUS RITUEL

Les résultats obtenus au cours de cette recherche révèlent trois premières caractéristiques relatives à l’abus rituel soit la présence de toutes les formes d’abus, la façon dont ceux-ci sont exécutés et le but visé par ce genre d’abus.

Rappelons qu’il y a consensus à l’effet qu’il n’y a pas de limite aux abus commis en abus rituel. De plus, soulignons que presque la totalité des participantes sont d’avis que c’est avant tout la façon dont les abus sont exécutés qui importe en abus rituel. Elles se rapportent, entre autres, à l’intensité et à la fréquence desdits abus.

Les résultats démontrent une troisième caractéristique à l’effet que l’abus rituel est perpétré en fonction d’objectifs pré-établis. Rappelons que la majorité des participantes sont d’avis que les individus qui commettent l’abus rituel cherchent à détruire le sens d’identité et de liberté des victimes afin d’obtenir le contrôle absolu et continu de ces dernières.

L'abus psychologique et émotionnel

Cette recherche démontre que l'abus psychologique et émotionnel est central à l'abus rituel. L'abus psychologique est d'ailleurs directement rattaché au but visé par les agresseurs. Le contrôle qu'ils recherchent est essentiellement celui de manipuler les victimes et de s'assurer qu'elles gardent le silence sur les activités criminelles qu'ils commettent. De plus, tel que mentionné par une des participantes, les abus émotionnels visent à entraîner les victimes à être dociles, à retenir et à cacher leurs émotions. Ces résultats correspondent à la notion de contrôle émotionnel décrit par Hassan (1990).

People who are interested in exercising emotional control over others aim to manipulate and decrease the range of feelings a person has (Hassan, 1990). Guilt and fear are often used, with guilt being the most important emotional lever that enables conformity and compliance. Fear is used to bind the group in two ways: the first involves the creation of an outside enemy who is persecuting members of the group; the second concerns the terror of discovery and punishment by the perpetrators of mind control. (cité par Borelli, 2006, p. 56)

En ce sens, les abus psychologiques et émotionnels commis en abus rituel sont le fondement même de la programmation. Il s'agit d'une des méthodes utilisées dans le cadre de l'abus rituel discutées ultérieurement dans ce chapitre. Cette méthode de contrôle de la pensée fait en sorte que les victimes répondent passivement, immédiatement et sans résistance aux abus subis.

L'abus sexuel

Cette recherche nous apprend qu'aucune des intervenantes interviewées ne conceptualise l'abus rituel comme étant une forme d'agression à caractère sexuel. Néanmoins, l'interprétation de l'ensemble des résultats obtenus au cours de cette

recherche nous amène à reconnaître l'abus rituel comme étant une forme d'exploitation sexuelle. Voici différentes raisons qui nous motivent à concevoir l'abus rituel comme étant une forme d'agression à caractère sexuel :

- Le fait que l'abus sexuel est souvent la première raison pour laquelle certaines survivantes d'abus rituel se tournent vers les services en agression sexuelle pour entreprendre leur processus de guérison ;
- Le fait que certaines femmes qui reconnaissent d'emblée être survivantes d'abus rituel choisissent les services en agression sexuelle pour obtenir de l'aide ;
- Les connaissances pratiques et spécifiques que détiennent certaines intervenantes qui travaillent dans le domaine de l'agression sexuelle en matière d'abus rituel ;
- Les résultats liés à l'agression sexuelle dont ceux relatifs à la nature sadique des abus et ceux décrivant certaines activités criminelles perpétrées en groupe dont la prostitution et à la pornographie ;
- Les parallèles entre l'agression sexuelle et l'abus rituel dont la dynamique du silence, certaines séquelles qui en découlent et l'intervention privilégiée.

Contrairement à Coates (1992) qui souligne l'importance de ne pas concevoir l'abus rituel comme étant une forme extrême d'abus sexuel, nous croyons qu'il est tout à fait essentiel de le faire. Reconnaître l'abus rituel comme étant une forme d'exploitation sexuelle ne néglige aucunement le fait que ce genre d'abus regroupe toutes les formes d'abus possibles. Faire ressortir la composante de l'agression sexuelle permet toutefois de situer l'abus rituel dans un problème social déjà reconnu.

Par ailleurs, les propos tenus par une des participantes démontrent l'importance que prend l'agression sexuelle en matière d'abus rituel. « L'abus principal est l'abus sexuel sadique d'enfants à un très bas âge, le plus jeune possible ». Elle ajoute qu'en matière d'abus rituel, « L'activité criminelle principale est l'abus d'enfants, plus

particulièrement l'abus sexuel, mais également beaucoup d'abus physique et autres. Ces groupes sont principalement intéressés dans le sexe vraiment sadique ». Nous sommes du même avis. Cette analyse correspond ainsi à deux des explications de l'abus rituel citées dans le cadre théorique, soit celles l'associant à des réseaux d'exploitation sexuelle d'enfants et à des groupes criminels qui pratiquent le sadisme sexuel.

Ainsi, malgré le fait qu'une des participantes dit que les abus commis en abus rituel ne sont pas nécessairement sadiques, nous croyons que le sadisme est intrinsèque à ce genre d'abus. En ce sens, rappelons qu'une des participantes dit que les survivantes d'abus rituel ont été soumises à toutes les formes de tortures sexuelles possibles.

C'est en confrontant les résultats qui traitent de l'abus sexuel avec ceux décrivant les autres formes d'abus et la façon dont ceux-ci sont exécutés que nous constatons qu'ils concordent avec certaines caractéristiques du sadisme sexuel. En effet, les résultats décrivant les abus physiques témoignent également de la nature sadique de ces abus. Selon Salter (2003), le sadisme sexuel se définit comme suit : « The definition of sexual sadism is sexual attraction to pain, suffering, terror, or humiliation : simply put, sadist hurt people for the sexual thrill it gives them » (Salter, 2003, p. 97). D'ailleurs, tel que soulevé au cours de cette recherche, l'humiliation fait partie des agressions sexuelles commises en abus rituel.

D'autres résultats obtenus au cours de cette recherche concordent avec certaines informations relatives au sadisme sexuel tel que conceptualisé par Salter (2003). Voici deux exemples qui démontrent les liens existants entre l'abus rituel et le sadisme sexuel :

- La nature répétitive des abus : « The sexual torture is elaborate and usually ritualistic, by which I mean that the same things are done in a precise sequence every time. The ritual is “scripted,” planned out in detail... » (Salter, 2003, p. 115).

- La planification des abus : « Each particular sadist will have a different script, with elements of force, torture, and control as the only constants. There is no spontaneity in this sequence. » (Ibid, p. 116).

Il importe de souligner qu'aucune participante ne mentionne le concept de pédophilie lorsqu'elles parlent des abus sexuels ou des agresseurs. À notre avis, deux raisons expliquent ce constat. Premièrement, l'analyse féministe de l'agression sexuelle réfute l'approche pathologique du comportement des agresseurs sexuels. Deuxièmement, tel que précisé par le Los Angeles County Commission for Women Ritual Abuse Task Force (1989/2005), les objectifs visés par les agresseurs en abus rituel diffèrent de ceux considérés comme étant des pédophiles.

Little is known with certainty about the perpetrators of ritual abuse, but it is important to note that they do not fit commonly held concepts of the motivation and psychological profile of the pedophile. Ritual abusers are generally far more sadistic and cruel in their sexual abuse than are pedophiles. (Sullivan, 1989/2005, p. 12)

Rappelons que la moitié des participantes relatent qu'il est parfois question de prostitution et de pornographie en abus rituel. Soulignons que deux d'entre elles parlent plus précisément de prostitution et de pornographie infantile. Elles disent que ce genre d'activités criminelles est très rentable pour les agresseurs.

Les deux autres participantes parlent de femmes qui subissent toujours ce genre d'exploitation sexuelle. Voici les propos d'une d'entre elles à cet effet :

Il y avait des vidéos de scènes d'abus, il y avait des présentations en groupe, il y avait tout un réseau qui l'utilisait. Elle était pleine de bleus et pleine de marques quand elle revenait. Elle ne savait pas toujours comment ça s'était produit parce qu'elle était en dissociation.

À la lumière des résultats obtenus, nous croyons que le fait d'avoir une histoire d'abus qui implique de la prostitution et de la pornographie infantile est un indice supplémentaire qui se doit d'être ajouté au tableau des indices de l'abus rituel présenté au troisième chapitre des résultats.

L'abus spirituel

Rappelons que seulement la moitié des participantes nomment l'abus spirituel comme une des formes d'abus perpétré en abus rituel. Une d'elles dit que l'abus spirituel est souvent négligé lorsque l'on traite d'abus rituel. En ce sens, nous croyons plutôt que c'est le manque de connaissance entourant le concept de l'abus spirituel qui explique qu'il soit souvent omis. Le manque d'information entourant ce concept fait en sorte que certaines informations pouvant y être associées sont plutôt présentées comme étant soit de l'abus psychologique soit de l'abus émotionnel.

Certains résultats obtenus permettent toutefois de préciser ce en quoi consiste l'abus spirituel. Dans un premier temps, deux participantes disent que les agresseurs abusent spirituellement d'une personne lorsqu'ils utilisent un système de croyance maléfique dans le cadre des abus. Voici ce qu'une d'elles dit à cet effet : « Certains groupes utilisent un système de croyance maléfique ; cela ira donc à l'encontre de toutes formes de croyances spirituelles positives ». La deuxième ajoute que le fait d'imposer un mode de pensée qui limite la possibilité de développer un sens positif de la vie correspond à de l'abus spirituel. À notre avis, ses propos décrivent clairement les impacts de l'abus spirituel.

Ça affecte le sens même de l'existence. Pour certaines personnes, il peut s'agir de leur attachement à un pouvoir supérieur, à Dieu, au sens et au but de la vie. Quand des personnes subissent ou sont témoins de l'horreur de ces atrocités, souvent perpétrées par les membres de leurs propres familles ou

par des personnes qu'ils connaissent et qui sont sensées les protéger, le dommage est souvent difficile à surmonter et il est difficile de les aider à reconnecter avec la volonté de vivre.

Il importe ainsi de reconnaître que l'abus spirituel fait partie de l'abus rituel. Rappelons par ailleurs que l'abus spirituel est un des éléments reconnu comme faisant défaut aux définitions de l'abus rituel présentées dans le cadre théorique.

Finalement, tel que préalablement mentionné, une des caractéristiques importante de l'abus rituel est la fréquence à laquelle les abus sont commis. L'information relative au contexte dans lequel l'abus rituel existe s'avère nécessaire à l'interprétation de ces résultats.

5.1.2 LE CONTEXTE DANS LEQUEL L'ABUS RITUEL EST PERPÉTRÉ

Les résultats relatifs aux caractéristiques décrivant le contexte dans lequel l'abus rituel est perpétré sont une des forces de cette recherche. En effet, ils permettent de démystifier l'abus rituel en décrivant les circonstances dans lesquelles s'insère ce genre d'abus. Voici les trois thèmes principaux regroupant ces caractéristiques ;

- La nature organisée de l'abus rituel ;
- Le milieu d'origine de l'abus rituel ;
- La nature secrète et clandestine de l'abus rituel.

La nature organisée de l'abus rituel

Rappelons que plus de la moitié des participantes qualifient l'abus rituel comme étant de l'abus organisé. Deux raisons les amènent à le désigner ainsi, soit la façon

stratégique dont les abus sont orchestrés et l'implication de plusieurs personnes dans le cadre des abus. La nature organisée des abus est d'ailleurs un des indices de l'abus rituel présenté au cours de cette recherche.

En premier lieu, les résultats en lien avec les méthodes utilisées en abus rituel témoignent de sa nature organisée. Pensons aux abus perpétrés dans le cadre de cérémonies, à l'utilisation de simulations, d'éléments symboliques et d'animaux. Il en est de même pour ce qui est de l'utilisation de chocs électriques, de drogues et de la représentation d'un cercueil. Il devient évident que rien de tout cela ne peut être fait sans être planifié. Soulignons que les résultats concernant la prostitution et la pornographie mettent également en lumière la nature organisée de l'abus rituel.

La nature organisée de l'abus rituel se rapporte donc à la planification des abus commis. Cette recherche démontre que l'abus rituel consiste en des activités criminelles préméditées. D'ailleurs, tel que mentionné par une des participantes, nous croyons que la nature préméditée des abus commis en abus rituel est un élément important qui le différencie des autres types d'abus.

Le deuxième élément relatif à la nature organisée de l'abus rituel se rapporte à l'implication de plusieurs personnes dans le cadre des abus. Cette recherche nous apprend toutefois que les opinions sont partagées à cet effet ; trois participantes estiment que l'abus rituel peut être commis par un seul individu. Les propos d'une participante permettent d'apporter une précision à cet effet : « Je ne pense pas qu'il soit question d'abus rituel quand c'est un seul individu qui torture un enfant et ce, même s'il s'agit de choses semblables ». À notre avis, cette erreur de conceptualisation découle du fait que certains abus commis en abus rituel, soit ceux subis au quotidien, peuvent être commis par une seule personne.

À la lumière des résultats obtenus, nous pouvons dire que l'abus rituel implique inévitablement de l'abus perpétré en groupe. Voici les propos d'une participante qui démontre comment cette caractéristique est un des indices d'abus rituel :

Au tout début, on ne savait pas ce que c'était. À un moment donné, on a su que c'était de l'inceste parce que c'était son père qui l'abusait. Quand on a su qu'il y avait d'autres personnes qui observaient et qui participaient et que sa mère était impliquée, à ce moment-là, ça semblait être plus organisé. Dans le moment où c'est organisé, ça devient de l'abus rituel.

En d'autres mots, plusieurs personnes sont impliquées dans l'abus rituel et plus d'une personne en est victime. De plus, tel que soulevé au cours de cette recherche, les groupes d'agresseurs n'ont pas tous le même degré de structure. Ainsi, l'abus rituel peut être perpétré autant par des petits groupes d'individus qui s'organisent pour commettre ce genre d'abus que par des groupes plus hautement organisés et sophistiqués.

Le milieu d'origine de l'abus rituel

Les résultats obtenus démontrent que l'abus rituel est principalement perpétré dans un contexte familial et que d'autres membres de la communauté se joignent à la famille pour ainsi former ce qui devient un réseau d'abus organisé.

Dans un premier temps, voici les propos d'une des participantes qui témoignent de l'origine familiale de l'abus rituel : « Elles vivent captives de leurs propres parents qui sont habituellement impliqués. C'est le cas pour la grande majorité des femmes que j'ai vues. J'ai rarement entendu un cas où les parents n'étaient pas d'abord impliqués ». Une deuxième participante précise que pour chacune des survivantes d'abus rituel qu'elle a rencontrée, les parents étaient les premiers agresseurs impliqués. Soulignons qu'il s'agit

là de participantes ayant plus d'expérience pratique en intervention auprès de survivantes d'abus rituel

Ces résultats permettent ainsi de comprendre les constats quant à l'âge des victimes lorsque les abus commencent et ceux traitant de la fréquence à laquelle ces abus sont perpétrés. « Chacune des femmes que j'ai rencontrées ont été impliquées depuis leur naissance. Ce n'est pas quelque chose qui leur est arrivé plus tard dans leur vie ». Les résultats relatifs aux impacts de l'abus rituel et plus particulièrement ceux en lien avec la dissociation extrême, soit les personnalités multiples, confirment que les abus commencent principalement durant la petite enfance, c'est-à-dire avant l'âge de six ans. Nous sommes d'ailleurs du même avis que les participantes qui croient que la capacité des jeunes victimes à pouvoir se dissocier est ce qui permet aux agresseurs de pouvoir les contrôler de façon continue.

Le contexte familial dans lequel l'abus rituel existe explique également les résultats relatifs à la fréquence des abus. « Les abus sont commis par les parents, durant la journée, dans leur demeure et font partie d'un entraînement naturel dans la vie. Le pire se produit quand elles sont amenées dans le contexte d'abus perpétrés en groupe ». En d'autres mots, l'abus rituel ne se limite pas aux abus commis en groupe. Les abus perpétrés au quotidien, par les parents, sont intrinsèques à l'abus rituel.

L'idée derrière l'ensemble de ces abus, c'est de garder la personne constamment et continuellement abusée de façon extrême : psychologiquement, physiquement et sexuellement. Ces enfants seront abusées et torturées de façon continue, à tous les jours, et ce, dès leur naissance. Il n'y a pas une journée qui passe sans qu'elles soient abusées d'une certaine façon.

Les résultats obtenus permettent de reconnaître trois éléments distincts en lien avec les groupes d'individus qui commettent l'abus rituel. Dans un premier temps, ils

démontrent qu'en plus des parents, d'autres membres de la famille sont impliqués dans les abus. Il est question des oncles, des tantes, des cousins, des cousines, des frères et sœurs et des grands-parents. Voici les propos d'une des participantes à cet effet : « Les abus se sont produits de différentes façons ; quelques fois, elle était entourée d'un groupe de personnes, des hommes, des femmes, certains étaient des adolescents, des enfants, des cousins et d'autres des pères, des mères ou des grands-parents ». C'est d'ailleurs l'implication de grands-parents dans le cadre des abus qui amène certaines participantes à dire qu'il s'agit d'abus intergénérationnel.

Deuxièmement, les résultats démontrent que les femmes sont également impliquées dans ce genre d'abus. Il est question, entre autres, des mères, des sœurs, des tantes, des cousines, et des grands-mères. À notre avis, il s'agit d'une des particularités de l'abus rituel qui le distingue des autres formes d'abus. Cette distinction apporte un élément important à considérer lorsque l'on intervient auprès de survivantes d'abus rituel. L'approche féministe de la violence faite aux femmes traite rarement d'abus commis par les femmes. Cette réalité fait en sorte que les intervenantes ne sont pas nécessairement outillées pour expliquer ce phénomène.

Troisièmement et tel que préalablement mentionné, l'abus rituel ne se limite pas à des abus perpétrés en famille. Les résultats démontrent que d'autres membres de la communauté se joignent à la famille pour former ce qui apparaît comme un réseau d'abus organisé. Il s'agit d'ailleurs d'une autre particularité de l'abus rituel qui le distingue des autres formes d'abus, dont l'inceste. Selon les résultats obtenus, il est question soit de voisins, d'amis ou de connaissances de la famille.

En lien avec les résultats concernant les abus sexuels, cette recherche nous apprend que certaines participantes associent les abus perpétrés en groupe aux activités criminelles commises dans le cadre de réseaux d'exploitation sexuelle d'enfants.

Les clients se rendent à eux ; les clients pour la prostitution infantile savent où aller pour se procurer des enfants. C'est définitivement connecté avec les réseaux clandestins criminels. Encore une fois, je sais ce genre de choses à partir de la perspective des victimes et non de celle des agresseurs. Comment ces hommes savent-ils où aller et comment savent-ils où trouver des enfants pour avoir du sexe ? Ça, je ne le sais pas, à moins qu'ils fassent déjà partie d'un réseau. Là, ils le savent parce qu'ils s'échangent les enfants : ça, c'est simple! Ça aussi, ça se fait, c'est-à-dire ils font venir les clients et les font choisir l'enfant avec lequel ils souhaitent avoir du sexe ; la majeure partie du temps, ça sera filmé.

Une deuxième participante ajoute qu'une des femmes qu'elle accompagne « a été victimisée par ses parents qui l'ont utilisée dans un cercle de pornographie quand elle était enfant ». Ces propos viennent ainsi appuyer notre analyse de l'abus rituel le reconnaissant comme étant une forme d'exploitation sexuelle. Ces résultats sont également en concordance avec ceux décrivant la nature organisée, secrète et clandestine de l'abus rituel.

La nature secrète et clandestine de l'abus rituel

À la lumière des résultats obtenus, il semble évident que l'abus rituel ne peut exister que dans un contexte secret et clandestin. En effet, cette recherche démontre que ce genre d'abus regroupe différentes activités criminelles dont l'exploitation sexuelle d'enfants. En ce sens, la nature secrète de l'abus rituel décrit le contexte dans lequel ce genre d'abus est perpétré tandis que le contexte clandestin se rapporte à la nature organisée des groupes d'individus qui commettent ce genre d'abus.

À notre avis, la constance des résultats concernant la nature secrète de l'abus rituel démontre que cette caractéristique est fondamentale à l'analyse et à la compréhension de ce problème social. Pour Woodsum (1998) et Beardsley (2002), il importe d'interpréter ces résultats à partir de l'analyse de l'agression sexuelle. Par conséquent, le contexte

secret dans lequel ce genre d'abus est perpétré correspond à celui qui entoure de façon générale les agressions sexuelles et plus particulièrement l'inceste.

Les autres résultats relatifs à la nature secrète de l'abus rituel démontrent que les agresseurs utilisent des méthodes spécifiques pour s'assurer que les victimes gardent le silence sur les abus commis. Ces résultats concordent avec l'analyse de Svali (2000) quant à l'importance du silence entourant ce genre d'abus. « Various beliefs exist regarding the motivation behind this type of psychological traumatization, but common mechanisms are used to ensure secrecy among the secret groups, whether they are well organized or loosely knit groups involved with criminal activities » (cité par Beardsley, 2002, p. 14). Les méthodes d'abus utilisées en abus rituel visent essentiellement à s'assurer que les victimes gardent le silence de l'ensemble des activités criminelles perpétrées.

5.1.3 LES MÉTHODES UTILISÉES POUR LA PROGRAMMATION

Tel que présenté dans le cadre théorique, les techniques de contrôle de la pensée sont la pierre angulaire de l'abus rituel. Cette recherche nous apprend que les intervenantes interviewées utilisent principalement le terme programmation pour traiter du sujet.

Selon les résultats obtenus, les méthodes utilisées pour la programmation sont les premiers indices qui permettent de reconnaître qu'il est question d'abus rituel. Ceci concorde d'ailleurs avec l'importance accordée à la façon dont les abus sont exécutés. Nous croyons en effet qu'il s'agit des principales caractéristiques de l'abus rituel qui permettent de le distinguer des autres formes d'abus. En ce sens, nous reconnaissons que les méthodes utilisées pour la programmation sont les éléments qui choquent, surprennent et donnent une allure bizarre aux récits des survivantes.

Rappelons que les résultats relatifs à la programmation traitent de deux éléments distincts soit : le but visé par la programmation et les méthodes utilisées pour le faire.

Selon les résultats obtenus, la programmation vise à transformer le sens d'identité et de liberté des victimes, à créer un sentiment de terreur continu et ce, afin d'obtenir un contrôle absolu et continu de leur personne. Ces résultats viennent ainsi appuyer ceux concernant le but visé par l'abus rituel. À la lumière des résultats obtenus, nous pouvons dire que les méthodes utilisées pour programmer les victimes d'abus rituel sont des techniques d'abus soigneusement choisies par les agresseurs. Ces résultats concordent avec ceux traitant de la nature organisée de l'abus rituel et ceux liés aux séquelles qui en découlent.

Les participantes disent que la terreur est à la base même de la programmation. Les agresseurs utilisent, entre autres, différentes menaces afin de créer un sentiment de danger continu chez les victimes. Les résultats démontrent que les enfants victimes d'abus rituel sont menacées de mort si elles parlent des abus subis. Elles sont également menacées soit d'être de nouveau abusées ou, du tort qui sera fait à des personnes qui leur sont proches. En d'autres mots, les victimes d'abus rituel sont programmées à croire qu'elles sont continuellement en danger. C'est en confrontant l'ensemble des résultats obtenus qu'il devient possible de comprendre que ce sentiment de menace persistant découle avant tout de la terreur créée par les abus subis durant l'enfance. En plus de la programmation, les traumatismes subis et la dissociation font en sorte que l'intensité du sentiment de terreur, conditionné durant l'enfance, persiste à l'âge adulte. Ainsi, tel que soulevé par plusieurs des résultats obtenus, ce sentiment de danger continu est programmé afin de faire taire les victimes et ce, afin de cacher la réalité des activités criminelles commises en abus rituel. En ce sens, c'est par le silence qu'ils imposent que les agresseurs maintiennent un pouvoir absolu et continu sur leurs victimes.

Les résultats relatifs à la programmation correspondent à l'information présentée par Borelli (2006) suite à sa recherche documentaire sur le sujet. Elle cite, entre autres, Oglevie (2003) qui indique les trois principes du contrôle de la pensée, soit le secret, le pouvoir et le contrôle. Selon cet auteur, « Individual who use mind control are obsessed with power...Also, people who are interested in perpetuating mind control instill, fear, dread and panic in their subjects » (cité par Borelli, 2006, p.54). De plus, « when perpetrators use mind control, a survivors silence is almost guaranteed » (Ibid, p. 55). Cette information permet ainsi de démontrer le lien existant entre la programmation et la nature secrète et clandestine de l'abus rituel.

Les résultats obtenus au cours de cette recherche démontrent également que la programmation est la toile de fond de chacun des abus. Nous sommes du même avis que les participantes qui disent que, ce qui caractérise l'abus rituel, c'est que les abus sont perpétrés à partir même d'une programmation. Par conséquent, les résultats décrivant la façon dont les différentes formes d'abus sont perpétrées doivent être interprétés comme étant des moyens utilisés pour faciliter la programmation.

Selon les résultats obtenus, la programmation est une méthode d'abus psychologique extrême créée à partir de longues séries de conditionnements. Rappelons les différentes méthodes utilisées pour la programmation telles que présentées au cours de cette recherche :

- La provocation d'un état dissociatif ;
- La répétition de messages ;
- L'utilisation :
 - De simulations ;
 - De mises en scène ;
 - De rituels ;

- De symboles spirituels ou religieux ;
- D'animaux ;
- De chocs électriques ;
- De drogues ;
- De la privation.

La dissociation provoquée

Selon certains résultats obtenus au cours de cette recherche, les personnes qui commettent l'abus rituel connaissent, utilisent et provoquent délibérément la dissociation chez les personnes qu'ils abusent. Voici les propos d'une des participantes à cet effet : « Afin de survivre aux abus sévères, les enfants dissocient et les agresseurs d'abus rituel prennent avantage de ça. Ils créeront, de façon intentionnelle, la dissociation afin de cacher ce qu'ils font et ce, pour une longue période de temps ». Une deuxième participante précise que la dissociation extrême, ou la multiplicité, permet aux agresseurs de programmer l'oubli ou la négation des abus qu'ils commettent.

Rappelons que la majorité des participantes croient que la capacité des jeunes victimes à pouvoir se dissocier est un élément important qui permet aux agresseurs d'obtenir le contrôle des victimes. En ce sens, les résultats traitant de l'utilisation de la dissociation pour faciliter la programmation correspondent à l'analyse de Gould et Cozolino (1992), quant à l'importance de l'âge des victimes lorsque les abus commencent.

The authors suggested that mind control begins before the child is age 6, as early development lends itself to "dissociation, enhancing drugs, pain, sexual assault, terror, and other forms of psychological abuse in such a way that the child dissociates the intolerable traumatic experience. The part of the child that has been split off to handle the overwhelming trauma is

maximally open to suggestion as the abuse is occurring”. (cités par Beardsley, 2002, p. 13)

Ainsi, les résultats concernant la provocation de la dissociation comme méthode pour faciliter la programmation valident ceux démontrant l’importance de cet impact chez les survivantes d’abus rituel.

L’utilisation d’un système de croyance

Tel que nous l’avons vu dans le cadre théorique, la présence d’un système de croyances en abus rituel est une des première caractéristique qui a permis de reconnaître ce genre d’abus. Elle est en effet à l’origine de la première conceptualisation de l’abus rituel le nommant comme étant de l’abus satanique. L’analyse des résultats permet de comprendre que la présence d’un système de croyance en abus rituel est plutôt une des méthodes utilisées pour la programmation. En ce sens, notre analyse diffère des premières conceptualisations de l’abus rituel. Soulignons toutefois que nous avons reconnu différents problèmes relatifs à la conceptualisation de l’abus rituel qui découlent des résultats liés à l’utilisation d’un système de croyance. Ces résultats seront discutés dans la prochaine section de ce chapitre.

C’est en confrontant les résultats se rattachant à la présence d’un système de croyance en abus rituel avec ceux décrivant les méthodes utilisées pour la programmation que nous en arrivons à reconnaître qu’il s’agit d’une des méthodes utilisées pour programmer les personnes qui en sont victimes.

Les résultats obtenus dans le cadre de cette recherche correspondent à ceux de recherches précédentes, dont celle de Bottoms, Shaver, et Goodman (1996), tels que présentés par Borelli (2006).

Replies to the questionnaire given in their analysis also indicated that numerous kinds of abuse classified as ritualistic abuse had nothing to do with organized cults. The use of the word Satanism and the confusion over involvement of cults were two of the biggest problems when trying to define ritual abuse ». (p. 11)

Nous croyons ainsi que cette recherche contribue aux démarches visant à rectifier cette première erreur de conceptualisation de l'abus rituel le désignant comme de l'abus satanique.

Tel que souligné par une des participantes, les agresseurs utilisent un système de croyance comme stratégie pour cacher la réalité des abus qu'ils commettent. Elle avance que les croyances utilisées en abus rituel servent essentiellement à terroriser les jeunes enfants qui en sont victimes. Elle précise que c'est le cas pour ce qui est de l'utilisation de la croyance satanique.

Dans le même ordre d'idées, certains propos tenus par d'autres participantes soulèvent également le lien existant entre l'utilisation d'une croyance et la programmation.

Il peut y avoir des croyances spécifiques de programmées. Je sais que pour certaines survivantes il y a une croyance religieuse ou spirituelle d'utilisée mais jusqu'à présent, pour celle dont je te parle, on n'a jamais pu identifier qu'ils tentaient d'imposer une croyance spécifique à part le fait d'imposer la terreur ; vraiment la terroriser et la rendre impuissante.

Rappelons que plus de la moitié des participantes disent qu'il est parfois difficile d'associer une croyance religieuse ou spirituelle aux abus. À la lumière des résultats obtenus, nous pouvons dire que les groupes d'individus qui commettent l'abus rituel utilisent majoritairement une croyance maléfique ou toutes formes d'idéologie leur attribuant un pouvoir quelconque.

Rappelons certaines des croyances utilisées en abus rituel mentionnées au cours de cette recherche ; le satanisme, le vaudou, le santeria, des croyances maléfiques et des croyances plus mystiques associées à des forces supérieures ou à la sorcellerie. Deux participantes déclarent que toutes les formes d'idéologies et de croyances sont utilisées comme justification ou comme toile de fond aux abus commis en abus rituel. En ce sens, l'utilisation d'un système de croyance permet essentiellement de terroriser et de dominer les victimes, ce qui concorde avec le but visé par la programmation. Par conséquent, la croyance importe peu : elle ne sert qu'à consolider le pouvoir des agresseurs.

Comme le témoignent certaines participantes, il peut d'ailleurs être question d'abus organisés autour de l'idéologie de la supériorité de la race blanche, comme chez les nazis ou le Klu-Klux-Klan, ou simplement d'imposer la croyance d'être née pour servir et obéir à son père.

Soulignons que seulement trois participantes mentionnent le satanisme au cours de cette recherche. Deux d'entre elles sont toutefois d'avis que le satanisme n'est qu'une façade aux abus. En effet, une des caractéristiques de l'abus rituel est que les agresseurs *se servent* d'une croyance pour orchestrer leurs abus. En ce sens, nous sommes du même avis que la participante qui dit que les gens ont tendance à accorder trop d'attention à la notion de croyances et surtout au satanisme lorsqu'ils traitent d'abus rituel.

Toutefois, il existe bel et bien des pratiques et des symboles sataniques associés à certains des témoignages d'abus rituel. Les participantes ont été en mesure de présenter comment l'utilisation de la croyance satanique se manifeste parfois en abus rituel. Les intervenants sociaux doivent ainsi comprendre qu'il est souvent question d'éléments sataniques dans les récits des survivantes d'abus rituel dont la pratique de rituels et de cérémonies sataniques.

Une des participantes prétend que les agresseurs ont misé juste en utilisant la croyance satanique dans le cadre des abus : l'attention est détournée des actes criminels qu'ils commettent. Les gens sont plutôt soit attirés par ce phénomène mystérieux qu'est le satanisme, soit perplexes et apeurés par ce qu'il représente. D'ailleurs, le témoignage de survivantes qui présentent des éléments associés au satanisme est souvent remis en cause de par le caractère bizarre et invraisemblable de leurs récits.

La répétition de messages

Les résultats obtenus démontrent qu'une des techniques utilisées pour la programmation est la répétition de messages. Selon les résultats obtenus, voici trois objectifs relatifs à cette méthode :

- attribuer ou implanter un sens d'identité négatif ;
- maintenir les victimes dans un sentiment de terreur et de menaces ;
- assurer le silence entourant les abus ;
- dicter aux victimes des comportements qu'elles doivent avoir.

La répétition des messages négatifs vise ainsi à transformer le sens d'identité et de liberté des victimes. Ces résultats correspondent aux trois objectifs de la programmation selon Hassan (2000, cité par Borelli, 2006). Cet auteur dit que le contrôle de la pensée vise à influencer la façon dont une personne pense, réagit et se ressent.

L'utilisation de simulations et de mises en scène

Cette recherche nous apprend que la majorité des intervenantes interviewées reconnaissent que les simulations et les mises en scène sont des méthodes utilisées pour orchestrer les abus perpétrés en abus rituel.

Selon les participantes, les simulations et les mises en scènes permettent aux agresseurs de manipuler leurs victimes. Tel que préalablement soulevé dans le cadre de cette discussion, les rituels, c'est-à-dire les scénarios et les mises en scène peuvent être liés à des pratiques associées au sadisme. Ces méthodes tendent essentiellement à terroriser, à confondre les victimes et à leur faire croire qu'ils détiennent le pouvoir absolu. Les agresseurs altèrent la réalité en modifiant le contexte dans lequel les abus sont commis. De plus, tout comme Sullivan (1989), nous croyons que les agresseurs se servent également de ces simulations et mises en scène afin de se protéger contre toutes formes de représailles possibles. « The ritual element (e.g., devil worship, animal or human sacrifice) are seen by many as unbelievable thus detracting from the credibility of the victim and reducing the likelihood of successful prosecution of the crimes » (cité par Borelli, 2006, p. 27). Créer des situations qui paraissent souvent invraisemblables fait en sorte, une fois de plus, de cacher les activités criminelles qu'ils commettent.

En lien avec les résultats relatifs aux différents systèmes de croyance utilisés en abus rituel, il importe de souligner que les simulations et les mises en scène ne se limitent pas à des pratiques associées au satanisme. Voici les résultats qui s'y rattachent :

- La mise en scène de rituels spirituels ou religieux ;
- L'utilisation de symboles spirituels ou religieux ;
- L'utilisation de vêtements cérémoniels dont des soutanes noires avec capuchon ;

- L'utilisation de costumes et de déguisements ;
- La simulation d'un cercueil ;
- La simulation de forces mystiques ou surnaturelles ;
- La simulation de meurtres ;
- La simulation d'opération chirurgicale.

L'une des participantes mentionne qu'une des femmes qu'elle accompagne lui a confié avoir subi une opération dans le cadre des abus. Cette participante qualifie ce genre d'abus physique comme étant de l'abus de type médical. Ce résultat correspond à ce que Sullivan pour le Los Angeles County Commission for Women Ritual Abuse Task Force (1989/2005) nomme « magic surgery ». La présence de sang semble démontrer à la victime qu'elle aurait subi une opération. Il s'agit toutefois d'une méthode utilisée pour la programmation. Cette technique tend essentiellement à faire taire les victimes en les terrorisant et en programmant l'idée qu'ils sont en mesure de le savoir si elles osent parler des abus. Les agresseurs feront croire aux victimes qu'ils leur ont inséré quelque chose dans le corps : une bombe qui s'actionnera si elles parlent des abus, ou le diable, ou le cœur de Satan qui les attaquera si elles le font.

Tel que soulevé au cours de cette recherche, différentes techniques sont utilisées pour altérer l'état mental et physique des victimes lors des abus. Voici les propos d'une des participantes à cet effet :

Leur état mental a été altéré soit par l'utilisation de drogues ou en les amenant dans un état de transe soit en jouant de la musique à un volume extrêmement fort, avec des chandelles, des herbes, en abusant l'enfant au point où il n'a plus de force et est complètement épuisé. Par la suite, ils utiliseront des costumes, l'éclairage, de la fumée pour confondre d'avantage la personne. Est-ce que je vois vraiment une femme se faire tuer ? Elles ne savent plus ce qui est vrai. Tout a été altéré. Elles ne savent plus ce qui est vrai dans le monde parce qu'elles vont parfois expérimenter ou être témoins

de choses qui ne font pas partie de la réalité. C'est la modification de leur état mental qui les amène à croire que ce qui se produit est réel.

Ces résultats démontrent que différentes techniques sont utilisées afin de créer de la confusion entourant la réalité des abus subis.

Tel que soulevé par Rudikoff (1996), il faut souligner que la reconnaissance de l'utilisation de simulations et de mises en scène ne doit en aucun cas minimiser la nature des abus subis par les victimes d'abus rituel. Rappelons que ces abus sont commis contre de jeunes enfants et que les traumatismes qui en découlent sont les mêmes qu'ils s'agissent de mises en scène ou non. À la lumière des résultats obtenus, nous pouvons dire que chacune des caractéristiques présentées au cours de cette recherche est essentielle à la conceptualisation de l'abus rituel. Elles sont, en effet, indissociables puisque ce n'est que lorsqu'elles sont réunies que le concept de l'abus rituel trouve tout son sens.

5.2 LES PROBLÈMES RELATIFS À LA CONCEPTUALISATION DE L'ABUS RITUEL

Cette recherche nous apprend que malgré les connaissances voire les expertises de certaines participantes en matière d'abus rituel, celles-ci reflètent toutefois les difficultés théoriques liées à sa conceptualisation. Cette deuxième partie du chapitre de discussion vise donc à reconnaître les problèmes relatifs à la conceptualisation de l'abus rituel et à élucider la confusion qui en découle. Contribuer aux démarches qui tendent à clarifier la définition de l'abus rituel s'avère un apport important de cette recherche.

Selon les résultats obtenus, les problèmes entourant la conceptualisation de l'abus rituel découlent principalement de l'association faite entre ce genre d'abus et d'autres types d'abus. Il est question entre autres d'abus perpétrés par des groupes qui pratiquent

un culte, plus particulièrement le culte satanique, et de certains abus commis soit dans des institutions (orphelinats ou établissements scolaires), soit dans un contexte organisé tel la guerre soit dans certains réseaux de prostitution. Cette difficulté théorique contribue à rendre l'abus rituel plus complexe à définir.

À ce sujet, l'analyse des résultats révèle que certaines des données recueillies traitent plutôt des autres types d'abus ci-haut mentionnés et non d'abus rituel. Ces données se rapportent à des éléments distinctifs qui appartiennent aux autres concepts et par conséquent, ne concordent pas avec l'ensemble des résultats obtenus.

Ainsi, l'analyse des résultats nous permet de reconnaître cinq problèmes entourant la conceptualisation de l'abus rituel. Voici les cinq problèmes en question :

- l'inclusion de concepts apparentés dans la conceptualisation de l'abus rituel ;
- la confusion engendrée par l'utilisation du mot culte pour traiter d'abus rituel ;
- la notion selon laquelle les individus qui commettent l'abus rituel adhèreraient et agiraient en fonction d'une croyance religieuse ;
- le satanisme et l'abus rituel;
- l'impression que l'abus rituel serait perpétré par des sectes.

Plusieurs raisons nous motivent à clarifier les problèmes entourant la définition de l'abus rituel. En ce sens, McFadyen, Hanks, and James (1993, cités par Borelli, 2006), croient qu'il est essentiel que le concept de l'abus rituel permette de distinguer ce genre d'abus des autres types d'agressions. Cette distinction vise, entre autres, à faire reconnaître que le contexte dans lequel l'abus rituel est perpétré influe sur les séquelles qui en découlent.

Tel que soulevé au cours de cette recherche, le manque de consensus quant à la définition de l'abus rituel présente des obstacles importants à l'avancement des connaissances dans ce domaine. La difficulté à s'entendre sur la définition de ce genre d'abus crée de la confusion, contribue à la controverse qui l'entoure, et nuit aux recherches qui tendent à connaître sa prévalence.

Les résultats obtenus démontrent que les problèmes liés à la conceptualisation de l'abus rituel influent également sur la façon d'aborder le sujet avec les femmes qui l'ont subi ; ils entraînent en effet des limites à l'identification de ce genre d'abus. Une des participantes dit que le sensationnalisme découlant d'une mauvaise conceptualisation de l'abus rituel et la controverse qui l'entoure sont deux raisons qui l'incitent à ne jamais induire le sujet lorsqu'elle intervient auprès des femmes qui l'ont subi. Il semble qu'elle se rapporte à certaines informations retrouvées dans la littérature traitant d'abus rituel, soit celles niant l'existence de ce genre d'abus, celles discréditant les femmes qui l'ont subi et celles présentant des erreurs de conceptualisation. Nous sommes du même avis et croyons qu'il est essentiel de considérer cette réalité lorsque l'on intervient auprès de survivantes d'abus rituel. Il importe de reconnaître que les personnes ressources qui interviennent auprès de cette clientèle peuvent également être trompées par la confusion engendrée par les différents problèmes relatifs à la conceptualisation de l'abus rituel. Ainsi, vouloir valider trop hâtivement les survivantes d'abus rituel en nommant le genre d'abus qu'elles ont subi peut nuire plutôt qu'aider.

Premièrement, c'est en confrontant les résultats décrivant les caractéristiques de l'abus rituel que les problèmes en lien avec sa conceptualisation ressortent. À titre d'exemples, certains résultats quant au sens attribué au mot culte pour traiter d'abus rituel sont confus et parfois même contradictoires.

Deuxièmement, c'est dans le cadre de leurs recommandations que deux des participantes soulèvent le problème de conceptualisation de l'abus rituel. Une d'elles dit ce qui suit : « Il est nécessaire de former les intervenants parce qu'à mon avis, il y a une mauvaise compréhension entourant la définition de l'abus rituel ». La deuxième énonce deux enjeux possibles à la reconnaissance de l'abus rituel : elle craint que différentes formes d'agressions sexuelles perdent leurs spécificités en étant regroupées dans le concept de l'abus rituel et que la reconnaissance de ce genre d'abus puisse minimiser la gravité des autres types d'abus. Ces propos, témoignent, à notre avis, du manque de clarté entourant le concept de l'abus rituel.

Les résultats démontrent ainsi l'importance d'élucider les différents problèmes se rattachant à la conceptualisation de l'abus rituel. Il est en effet essentiel de rétablir les faits entourant ce genre d'abus et ce, afin « de ne pas garder ça dans le domaine des choses étranges et bizarres ».

5.2.1 L'INCLUSION DE CONCEPTS APPARENTÉS DANS LA CONCEPTUALISATION DE L'ABUS RITUEL

Le manque de distinction entre l'abus rituel et d'autres concepts apparentés soulève un premier problème soit celui de l'inclusion de concepts apparentés dans la conceptualisation de l'abus rituel. Ce problème correspond d'ailleurs à un des deux enjeux possibles de la reconnaissance de l'abus rituel préalablement mentionné.

Voici les trois raisons qui, à notre avis, expliquent le problème d'inclusion de concepts apparentés dans la conceptualisation de l'abus rituel :

- croire que l'identification de certains caractères communs entre l'abus rituel et d'autres types d'abus suffit pour les réunir sous ce concept ;

- sous-estimer l'importance du contexte dans lequel l'abus rituel est perpétré ;
- croire que l'abus rituel désigne la façon dont les abus sont commis plutôt qu'un problème social distinct.

Ainsi, le problème d'inclusion de concepts apparentés dans la conceptualisation de l'abus rituel survient lorsqu'on se limite à lui reconnaître certains caractères communs à d'autres types d'abus. Pourtant, tel que mentionné dans le cadre théorique, la nature et les différentes formes d'abus commis en abus rituel ne sont pas inconnues. C'est lorsqu'on les retrouve regroupées systématiquement que cela cause problème.

Conséquemment, cette recherche démontre que le contexte familial dans lequel l'abus rituel existe est la caractéristique principale qui permet de distinguer ce genre d'abus des autres concepts apparentés. En ce sens, le milieu d'origine de l'abus rituel, c'est-à-dire le lien qui unit les agresseurs aux victimes, est un facteur important qui influe sur la nature des conséquences qui en découlent. L'importance des séquelles liées au sens d'identité s'explique principalement par le jeune âge des victimes lorsque les agressions commencent, par l'intensité et la fréquence des abus qu'elles subissent. Les personnes victimes d'abus rituel n'ont pas la possibilité de passer à travers les stades normaux du développement de l'enfance. Il importe ainsi de conceptualiser l'abus à partir de l'ensemble des informations qui s'y rattachent soit, ses caractéristiques, les séquelles qui en découlent et l'intervention privilégiée dans ce domaine. C'est d'ailleurs la combinaison des différentes caractéristiques de l'abus rituel qui explique l'importance et la prévalence de la dissociation chez les personnes qui l'ont subi.

Le fait d'exclure du concept de l'abus rituel les autres types d'abus, dont ceux commis dans des institutions ou dans un contexte organisé tel la guerre, ne minimise en rien la sévérité de ces crimes. Cette démarche vise essentiellement à corriger les erreurs

liées à la conceptualisation de l'abus rituel et à faire reconnaître les particularités de ce genre d'abus telles que démontrées par l'ensemble des résultats obtenus.

5.2.2 L'UTILISATION DU MOT CULTE POUR TRAITER D'ABUS RITUEL

L'analyse des résultats démontre que la notion de culte pose problème en matière d'abus rituel. Rappelons que cinq des huit participantes utilisent le mot culte pour traiter d'abus rituel. Nous avons d'ailleurs eu à vérifier le sens qu'elles donnent à ce mot pour saisir leurs propos. Il était en effet impossible de discerner si elles parlent de pratiques spirituelles ou religieuses destinées à rendre hommage à un Dieu, de groupes de personnes qui adhèrent à une même croyance spirituelle ou religieuse, parfois reconnus comme des sectes, ou si elles l'utilisent simplement pour désigner les groupes d'individus qui commettent l'abus rituel. À titre d'exemple, une des participantes dit qu'un culte est une organisation religieuse mais qu'il peut également y avoir de cultes qui ne sont pas religieux. Une autre dit que lorsque l'abus rituel est perpétré dans un contexte familial, la famille constitue le culte. Il n'est pas surprenant que la confusion s'installe lorsque le mot culte est utilisé pour traiter d'abus rituel.

Selon les résultats obtenus, les cinq participantes qui utilisent le mot culte le font pour désigner les groupes d'individus qui commettent l'abus rituel. Rappelons les différentes raisons qui les motivent à utiliser ce mot :

- l'utilisation de la programmation comme méthodes d'abus ;
- la nature organisée des groupes ;
- la nature secrète des groupes qui commettent des actes criminels dont la torture, l'abus physique et sexuel d'enfants ;
- l'utilisation de rituels, de simulations et d'éléments symboliques associés à une croyance religieuse ou spirituelle ;

- le regroupement de personnes qui ont une croyance spécifique ou une façon spécifique de penser qui est différente de la société ou des normes.

Certains de ces résultats correspondent en partie à l'énoncé de Noblitt et Perskin (1995/2000) présenté dans le cadre théorique. Voici d'ailleurs comment une des participantes explique le sens qu'elle donne au mot culte : « Je dirais que c'est un groupe qui est organisé autour de certains rituels. Par exemple, il y a des religions organisées qui sont des cultes mais je ne l'utilise pas dans ces termes-là ». Elle précise que contrairement aux religions organisées qui pratiquent également des rituels, « dans un culte, il y a un élément de programmation de la personne qui a pour effet de l'influencer de telle façon qu'elle ne soit pas l'auteure de sa vie ». Le mot culte serait ainsi de plus en plus utilisé pour désigner un groupe de personnes qui abuse des individus en utilisant des méthodes de contrôle de la pensée.

À notre avis, l'extension du concept de culte pose problème et ce, particulièrement en matière d'abus rituel. Tel que mentionné dans le cadre théorique, le sens attribué au mot culte serait en transition. Le mot culte devient donc un mot à double sens. Malgré le fait que certains tentent de lui soustraire son sens l'associant à des pratiques religieuses, il importe de reconnaître que la majorité des gens lui attribue toujours cette connotation. D'ailleurs, le dictionnaire de sociologie Larousse (1989/2003) confirme que le mot culte désigne toujours les cérémonies, les rites et les pratiques destinés à rendre hommages à des êtres sacrés. Par conséquent, la confusion entourant le concept de culte se transpose à celui de l'abus rituel. En effet, il ne permet pas de déterminer si les participantes qui l'utilisent pour désigner les groupes d'agresseurs croient que ceux-ci agissent en fonction de leur adhésion à une croyance ou non. Soulignons toutefois qu'aucune des participantes ne soulève le problème créé par l'utilisation du mot culte au cours de cette recherche.

La confusion engendrée par l'utilisation du mot culte pour traiter d'abus rituel reconnu au cours de cette recherche correspond à l'analyse de Borelli (2006). Elle critique d'ailleurs les auteurs qui l'utilisent dont Finkelhor, Williams, and Burns (1988) et Sullivan pour le Los Angeles County Commission for Women Ritual Abuse Task Force (1989/2005). De plus, tel que mentionné dans le cadre théorique, le sens attribué au mot culte dans la langue française diffère de celui qu'on lui attribue en anglais. Par conséquent, cette différence linguistique ajoute à la confusion créée par l'utilisation du mot culte lorsque l'on interprète ou traduit la documentation qui traite d'abus rituel de l'anglais au français.

5.2.3 L'ADHÉSION DES AGRESSEURS À UN SYSTÈME DE CROYANCE

Au début de cette recherche, nous nous posions des questions à savoir si les connaissances acquises depuis les grands débats des années 1980 et 1990 avaient changé l'analyse de l'abus rituel. Il était question, entre autres, de vérifier si l'abus rituel était toujours perçu comme étant perpétré dans le cadre de pratiques associées à une croyance spirituelle ou religieuse.

L'analyse des résultats démontre certains changements quant à cette façon de concevoir l'abus rituel. Dans un premier temps, une des cinq participantes qui utilise le mot culte précise que « l'abus rituel ne consiste pas en des pratiques liées à une adhésion à une croyance spirituelle ou religieuse ». Cet extrait correspond d'ailleurs à notre analyse de l'abus rituel présentée dans le cadre théorique. Soulignons toutefois que cette participante est la seule qui énonce clairement sa position à cet effet.

Ainsi, les autres participantes qui utilisent le mot culte décrivent les groupes d'agresseurs comme étant des groupes organisés autour d'une croyance. Leurs propos ne permettent toutefois pas de savoir si elles croient que les agresseurs adhèrent à la

croyance qu'ils utilisent pour perpétrer les abus. De fait, une d'elles dit simplement que les cultes peuvent être associés à une croyance, une autre dit que certains cultes le sont, d'autres non.

Il importe de préciser que le mot croyance signifie également le fait de croire en une chose ; il ne se rapporte donc pas forcément à des principes religieux. L'utilisation du mot culte donne l'impression que lorsque l'on parle d'abus rituel, on se rapporte nécessairement à de l'abus qui découle de pratiques religieuses. Tout comme cette participante, nous croyons plutôt que « le système de croyances des personnes qui abusent est fondamentalement basé sur le fait d'être tout-puissants et de pouvoir tout contrôler ». En d'autres mots, l'abus rituel s'explique à partir de l'analyse de la violence faite aux femmes et aux enfants ; il s'agit fondamentalement d'actes commis par des agresseurs qui font usage d'abus de pouvoir et de contrôle pour dominer. Ainsi, dans le même sens où l'agression sexuelle n'est pas le résultat d'une pulsion sexuelle incontrôlable et l'inceste n'est pas une marque d'affection ou d'amour démesuré, les abus commis en abus rituel ne sont pas perpétrés par des agresseurs qui veulent rendre hommage à un Dieu ou à Satan.

Ainsi, l'analyse des résultats démontre que l'utilisation du mot culte ne se rapporte pas automatiquement à un groupe d'individus qui pratique des rituels de par leur adhésion à une croyance. Cette recherche nous apprend par ailleurs que certaines participantes sont perplexes face à cette question puisque la presque totalité n'aborde jamais la notion d'adhésion au système de croyance religieuse utilisé en abus rituel. Leur approche en matière de violence les amène à plutôt reconnaître que l'utilisation d'une croyance en abus rituel est avant tout une justification aux abus.

Rappelons que notre analyse rejoint celle de la participante qui ne croit pas que l'abus rituel découle de pratiques liées à une adhésion à une croyance. Nous sommes

ainsi du même avis qu'elle lorsqu'elle relate son expérience auprès de survivantes d'abus rituel. « En parlant aux victimes, il ne semble pas que les agresseurs adhèrent vraiment à la croyance qu'ils présentent ou qu'ils utilisent. C'est vraiment utilisé pour terroriser les enfants. Il ne s'agit pas d'un véritable système de croyance en soi ».

5.2.4 LE SATANISME ET L'ABUS RITUEL

Rappelons que seulement trois participantes nomment le satanisme au cours de cette recherche. Deux d'entre elles précisent que le terme abus satanique n'est toutefois plus utilisé pour traiter d'abus rituel. Elles disent que c'est en intervenant auprès de survivantes d'abus rituel qu'il devient possible de réaliser que ce genre d'abus n'est pas perpétré par des individus qui pratiquent des rituels visant à rendre hommage à Satan. Ces résultats viennent ainsi valider notre décision initiale réfutant le terme abus rituel satanique.

Le satanisme ressort principalement à deux endroits au cours de cette recherche. Il est premièrement mentionné lorsque les participantes présentent une des caractéristiques de l'abus rituel soit l'utilisation d'un système de croyance. À cet effet, certains résultats concernant l'utilisation de la croyance satanique méritent d'être clarifiés.

Les trois participantes qui mentionnent le satanisme expliquent que la croyance satanique, et par conséquent ses pratiques, symbolisent avant tout l'opposé de celles du christianisme. « Ainsi, ce qui est reconnu comme étant bon sera utilisé à l'inverse ; ce qui est maléfique sera considéré comme étant bon ». À titre d'exemple, une d'elles mentionne que la croix satanique correspond à la croix latine inversée. De plus, elles sont d'avis, qu'en matière d'abus rituel, les agresseurs utilisent l'opposé de ce qui est considéré comme étant bon. « Les agresseurs feront les choses à l'inverse des pratiques habituelles. Ils utiliseront ainsi des symboles sataniques et des cérémonies religieuses à

l'inverse ». Cette façon de faire est une méthode d'abus qui vise à créer de la confusion chez les victimes. En d'autres mots, « ils veulent amener la personne à se méfier de ce que la société juge comme étant bien ou mal ».

Rappelons qu'une des trois participantes dit ne plus utiliser le mot satanisme et utiliser plutôt l'expression l'inverse du christianisme. Elle ajoute que les groupes d'agresseurs utilisent l'inverse de la croyance de la société en place. À notre avis, cette façon de considérer l'utilisation de la croyance satanique en abus rituel pose problème. En effet, cette analyse ne peut être transposée pour expliquer l'utilisation des autres croyances en abus rituel. De plus, elle sous entend que la croyance chrétienne ne peut être utilisée en abus rituel, ce qui est faux à notre avis. Une nuance s'impose donc ; les agresseurs n'utilisent pas l'inverse de la croyance de la société en place, ils transforment plutôt toutes notions, idéologies, croyances ou valeurs considérées comme étant positives en principes négatifs. Soulignons que les propos de cette participante ne permettent pas de savoir si elle croit que les agresseurs adhèrent ou non à la croyance satanique.

Cependant, cette recherche démontre que presque la totalité des intervenantes interviewées reconnaissent que l'abus rituel n'est pas perpétré par des cultes sataniques. En lien avec l'information présentée au début de cette recherche, ce constat témoigne, à notre avis, de leur expérience et de leurs capacités d'analyse. En effet, les résultats obtenus viennent appuyer ce que Gallagher (2000) avait reconnu comme étant un changement de perspective de ce qui était au départ perçu comme de l'abus rituel satanique.

5.2.5 LA NOTION DE SECTE ET L'ABUS RITUEL

Rappelons qu'une des intervenantes interviewées a souligné l'importance de corriger la fausse conception sous entendant que l'abus rituel serait perpétré par des sectes. Nous sommes du même avis et croyons qu'il importe de comprendre que l'abus rituel n'est pas perpétré par des groupes sectaires.

Contrairement aux sectes destructives définies dans le cadre théorique, l'abus rituel n'est pas perpétré par des groupes d'individus qui ont rompu les liens qui les unissaient à un groupe religieux dominant. Les personnes qui commettent ce genre d'abus sont des gens ordinaires que l'on côtoie quotidiennement. Voici comment une des participantes parle de cette réalité : « À chaque fois qu'elle sort, quand elle va à l'école, elle voit les personnes qui ont fait partie de l'abus qu'elle a vécu et elle sait qu'elle a déjà été agressée par celui-là, celui-là et celui-là ». L'abus rituel est un problème qui s'inscrit dans notre société ; il existe dans nos communautés, nos voisinages et nos familles.

De plus, une secte destructive est un mouvement hautement manipulateur qui exploite ses membres. Cette notion n'apparaît aucunement au cours de cette étude. En matière d'abus rituel, les individus qui se regroupent pour perpétrer les abus ne sont pas victimes d'exploitation. Au contraire, les résultats démontrent que les agresseurs ont un objectif commun, soit celui d'obtenir un contrôle absolu et continu des victimes. Nous sommes du même avis que la participante qui dit que l'élément principal qui réunit ces agresseurs est fondamentalement l'activité criminelle.

Cette recherche démontre également que l'abus rituel est perpétré par des groupes clandestins. Croire qu'il s'agit de sectes destructives omet cette caractéristique de l'abus rituel. Ce genre d'abus n'est donc pas perpétré par des groupes que l'on reconnaît sur la place publique comme les sectes destructives mentionnées dans le cadre théorique.

L'abus perpétré par des sectes destructives et l'abus rituel sont deux problèmes sociaux distincts. Ainsi, « il ne peut pas s'agir de groupes publics puisqu'ils font des activités criminelles. L'activité criminelle principale est l'abus d'enfants, plus particulièrement de l'abus sexuel, mais également beaucoup d'abus physique et autres ». Cet extrait représente clairement notre point de vue quant aux groupes qui commettent l'abus rituel.

Les problèmes relatifs à la conceptualisation de l'abus rituel qui ressortent de cette recherche correspondent à ceux présentés dans la littérature. Tel que mentionné dans le cadre théorique, la confusion entourant la définition de l'abus rituel est dénoncée autant par ceux qui réfutent ou doutent de son existence que par ceux qui le reconnaissent comme étant un problème social distinct.

Notre démarche visant à élucider les problèmes de conceptualisation de l'abus rituel rejoint celle de Borelli (2006) qui soulève également la confusion entourant la définition de ce genre d'abus.

Every piece of research that has been performed around this topic addresses ritual abuse and what it precisely encompasses in different ways. This lead to confusion in a varitey of ways, all of which do not benefit anyone, especially a possible survivor of ritual abuse. (Borelli, 2006, p. 5)

D'après Borelli, la confusion quant à la définition de l'abus rituel nuit avant tout aux personnes qui l'ont subi. Ce problème contribue au scepticisme qui remet en cause leurs témoignages et, par conséquent, nuit à la mise sur pied de services qui correspondent à leurs besoins. De fait, les résultats obtenus au cours de cette recherche soulèvent deux facteurs sociaux qui ajoutent aux séquelles subies par les survivantes d'abus rituel, soit le déni social et la nature des traitements psychiatriques qu'elles reçoivent.

Notre démarche visant à présenter et à élucider les résultats qui posent problème au concept de l'abus rituel s'avère essentielle à l'atteinte de nos objectifs. Elle permet avant tout de se centrer sur les résultats qui traitent spécifiquement des différentes réalités liées à ce genre d'abus. Notre analyse permet également de constater comment les différents problèmes relatifs à la conceptualisation de l'abus rituel contribuent à la controverse et au scepticisme qui l'entourent. Nous espérons ainsi que les clarifications apportées au cours de cette discussion permettent de comprendre l'importance de différencier l'abus rituel des autres concepts apparentés qui y sont associés.

5.3 DÉFINITION DE L'ABUS RITUEL

Tel que mentionné au début de cette étude, les résultats obtenus au cours de cette recherche servent à l'élaboration d'une définition de l'abus rituel en français. Rappelons les différentes définitions présentées et critiquées dans le cadre théorique, soit celle de Pazder (Smith and Pazder 1980, cité par Lanning, 1992), celle de Woodsum (1998), celle de Sullivan pour le Los Angeles County Commission for Women Ritual Abuse Task Force (1989/2005) et celle de Sarson et MacDonald (2003).

Dans un premier temps, la définition de l'abus rituel que nous avons élaborée dans le cadre de cette recherche est présentée. Par la suite, nous soulignerons les éléments qui s'y retrouvent et qui font en sorte qu'elle diffère de celles ci-haut mentionnées. Finalement, nous présenterons les éléments que nous avons choisi d'exclure de cette définition.

Voici la définition de l'abus rituel proposée dans le cadre de cette recherche :

L'abus rituel

Forme d'exploitation sexuelle qui regroupe toutes les formes d'abus possibles soit l'abus psychologique et émotionnel, l'abus sexuel, physique et spirituel. Les abus sont organisés et orchestrés dans le but de détruire le sens d'identité et de liberté des personnes qui en sont victimes et ce, afin d'obtenir un contrôle absolu et continu de leur personne. Ces actes criminels sont extrêmes, sadiques et considérés comme des actes de tortures. Ce genre d'abus tient ses origines principalement du milieu familial auquel d'autres membres de la communauté (hommes et femmes) se joignent pour former un réseau d'abus clandestin. Les abus sont perpétrés dès la petite enfance, à répétition, de façon continue et sur une longue période de temps. Ils sont commis au quotidien dans le but de conditionner les victimes à être dociles lors des abus perpétrés en groupe. La programmation, une technique de contrôle de la pensée, est la pierre angulaire de ce genre d'abus. Les agresseurs utilisent ainsi différentes méthodes de programmation dans le but de créer un sentiment de terreur continu, de créer la dissociation et la confusion, d'imposer le silence et de manipuler les victimes. Il est principalement question de l'utilisation d'un système de croyance. Toutes formes de croyances et d'idéologies sont utilisées dont des croyances religieuses, spirituelles, mystiques, ou simplement une croyance attribuant un pouvoir tout puissant aux agresseurs. Les méthodes utilisées pour la programmation impliquent, entre autres, des simulations, des mises en scène, des rituels et des cérémonies de types religieux. Les agresseurs visent à obtenir un pouvoir absolu et continu des personnes qu'ils agressent au sens où elles peuvent être sous leur contrôle jusqu'à l'âge adulte et parfois même toute leur vie.

Voici les principaux éléments retrouvés dans notre définition et qui font en sorte qu'elle diffère de celles présentées dans le cadre théorique :

- Reconnaître l'abus rituel comme étant une forme d'exploitation sexuelle : tel que préalablement mentionné, cette prise de position permet de situer l'abus rituel comme un problème social déjà reconnu ;

- Inclure l’abus spirituel dans les abus commis, ce qui permet de reconnaître l’existence de cette forme d’abus et les séquelles qui en découlent ;
- Nommer qu’il s’agit d’actes criminels : cet élément permet de préciser la nature des abus commis ;
- Reconnaître que le sadisme en fait partie : il s’agit d’un facteur important qui permet de comprendre la sévérité des abus ainsi que ce qui motive les agresseurs à commettre ce genre d’abus ;
- Préciser que ce genre d’abus origine du milieu familial ;
 - que les femmes sont également impliquées ;
 - que les abus sont perpétrés dès la petite enfance ;
 - que les abus commis au quotidien en font partie ;
 - que l’abus rituel est perpétré par un réseau d’abus clandestin. Chacune de ces caractéristiques permet de préciser le contexte dans lequel l’abus rituel existe et par conséquent, de comprendre ce qui le distingue des autres concepts apparentés.
- Reconnaître que la dissociation et la confusion sont créées intentionnellement. D’ailleurs, selon la recherche documentaire, la dissociation provoquée intentionnellement semble être particulière à l’abus rituel ;
- Reconnaître que l’utilisation d’un système de croyance fait partie des méthodes utilisées pour la programmation, ce qui confirme que l’abus rituel ne consiste pas en des pratiques liées à des groupes sectaires ;
- Préciser que toutes formes de croyances et d’idéologies peuvent être utilisées ;
- Reconnaître que les mises en scène et les simulations sont utilisées en abus rituel. Il s’agit d’un facteur important qui démontre l’avancement des connaissances en matière d’abus rituel puisque la façon dont les abus sont orchestrés étaient auparavant perçue comme de réelles pratiques, ou rituels, prescrits par un système de croyance ;
- Reconnaître que les victimes d’abus rituel peuvent être sous le contrôle des agresseurs jusqu’à l’âge adulte et parfois même toute leur vie. Le but visé par

les agresseurs fait en sorte que les séquelles causées par les abus commis durant l'enfance sont continus. En ce sens, les adultes peuvent demeurer victimes d'abus rituel puisque leur état d'être, c'est-à-dire la terreur qui les habite, le sentiment de menace continue et leur vulnérabilité à la victimisation perdure.

Soulignons que les éléments reconnus comme faisant défaut aux définitions présentées dans le cadre théorique se retrouvent dans la définition que nous avons élaborée. Il est question, entre autres, de nommer l'abus spirituel, de reconnaître que l'abus rituel consiste en des actes criminels et de préciser que ce genre d'abus ne se limite pas à des abus commis contre des enfants.

De plus, trois éléments ou principes sont exclus de notre définition : le satanisme, l'utilisation du mot culte et la présence d'éléments donnant l'impression que le concept de l'abus rituel englobe d'autres concepts.

Rappelons que ces trois éléments font partie des critiques faites à certaines définitions présentées dans le cadre théorique. Il s'agit d'ailleurs d'éléments que nous avons reconnus comme faisant partie des problèmes relatifs à la conceptualisation de l'abus rituel.

Présenter une définition de l'abus rituel élaborée dans le cadre de cette recherche permet, entre autres, de démontrer les connaissances acquises dans ce domaine et par conséquent, de corriger certains problèmes relatifs à sa conceptualisation. Tel que stipulé au début de cette recherche, cette démarche vise à contribuer à la compréhension et à l'avancement des connaissances en matière d'abus rituel dans le milieu d'intervention francophone. Il est donc souhaité que cette définition devienne un outil de référence pratique pour les personnes ressources francophones. En lien avec les résultats obtenus,

nous croyons que cette définition pourra être utilisée comme outil d'intervention auprès des femmes qui ont fourni suffisamment d'information pour reconnaître qu'elles parlent d'abus rituel. En ce sens, nous souhaitons que cette définition serve à reconnaître, à expliquer, à normaliser et à valider ce qu'elles témoignent avoir vécu. En lien avec les recommandations faites par les participantes, cette définition peut également servir comme référence pour former les intervenants sociaux en matière d'abus rituel et pour informer la population face à l'existence de ce genre d'abus.

5.4 LES INTERVENTIONS PRIVILÉGIÉES EN ABUS RITUEL

Tel que mentionné au début de cette recherche, cette étude vise ultimement à connaître la réalité des survivantes d'abus rituel afin d'être mieux outillées pour répondre à leurs besoins. Les résultats relatifs à l'intervention permettent de répondre à la troisième question de recherche soit celle visant à connaître les interventions privilégiées en matière d'abus rituel.

L'ensemble des résultats obtenus au cours de cette recherche démontre comment la nature des récits des survivantes d'abus rituel diffère des témoignages habituellement entendus en intervention. Les résultats décrivant les séquelles de l'abus rituel permettent de reconnaître comment celles-ci influent sur les interventions. Selon les résultats obtenus, voici certaines particularités liées à l'intervention en matière d'abus rituel :

- l'intensité de la terreur que vivent les survivantes d'abus rituel et qui découle du sentiment profond que leur vie est en danger (impact de la programmation) ;
- l'intensité de la méfiance qu'elles peuvent manifester ;
- les difficultés émotionnelles qu'elles vivent et qui ont trait à l'intensité, à la gestion et l'expression des émotions ;

- l'importance de la dissociation ;
- les difficultés relationnelles qu'elles peuvent vivre à cause du manque d'opportunité de développer les capacités nécessaires pour transiger avec le monde ;
- la destruction du sens d'identité personnelle qui fait en sorte qu'elles ont de la difficulté à avoir une perception objective de qui elles sont, à prendre des décisions, à faire des choix et à faire preuve de jugement face à certaines situations (impacts de la programmation).

L'analyse des résultats permet de reconnaître que certaines connaissances particulières s'avèrent nécessaires pour intervenir de façon efficace auprès des survivantes d'abus rituel. Selon les résultats obtenus, voici celles jugées essentielles à développer :

- des connaissances approfondies liées à l'intervention en matière d'agression sexuelle ;
- des connaissances, une analyse et une compréhension du concept de l'abus rituel ;
- des connaissances dans le domaine de la dissociation et plus particulièrement en intervention auprès de femmes qui s'identifient comme ayant des personnalités multiples ;
- des connaissances et une compréhension de l'importance de la programmation en abus rituel et des séquelles qui en découlent.

5.4.1 L'APPROCHE PRIVILÉGIÉE

Les résultats démontrent que l'analyse de la violence faite aux femmes et aux enfants, plus particulièrement l'analyse de l'agression sexuelle, guide les participantes dans leurs interventions en matière d'abus rituel. En ce sens, il importe de reconnaître

que l'abus rituel consiste avant tout en de l'abus de pouvoir. Dans le même ordre d'idées, le contexte social de déni, de scepticisme et de silence entourant l'abus rituel correspond à celui qui, historiquement et socialement, accompagne l'agression sexuelle. Ces résultats concordent avec l'analyse de l'abus rituel selon plusieurs auteurs dont Rudikoff (1996), Scott (1998), Woodsum, (1998) et Beardsley (2002). Borelli (2006) précise que toute personne ressource qui prévoit intervenir auprès de survivantes d'abus rituel doit acquérir des connaissances approfondies liées au traumatisme de l'agression sexuelle.

Selon les résultats obtenus, voici certains principes de base de l'approche privilégiée en matière d'abus rituel, soit l'approche féministe ;

- croire les femmes qui dévoilent avoir subi l'abus rituel ;
- normaliser et valider les survivantes d'abus rituel ;
- accompagner les femmes à surmonter les séquelles des abus subis afin qu'elles puissent vivre pleinement leur vie ;
- respecter le rythme des femmes dans leurs processus de guérison ;
- reconnaître les impacts de l'abus rituel comme étant des séquelles des abus subis et non comme des troubles mentaux ;
- accompagner les survivantes dans la revendication de leurs droits.

Dans un premier temps, certaines précisions s'imposent quant à l'importance de croire les survivantes d'abus rituel. Rappelons que la moitié des participantes disent que leurs connaissances et leur compréhension de l'abus rituel influent sur la notion de croire celles qui témoignent l'avoir subi. Elles expliquent qu'en matière d'abus rituel, la notion de croire ne signifie pas accepter d'emblée tout ce que les survivantes témoignent avoir subi. Croire les survivantes d'abus rituel signifie reconnaître que le genre d'abus qu'elles ont subi existe et comprendre que les méthodes utilisées par les agresseurs, dont les

prises en scène et les simulations, visent justement à altérer la réalité entourant les abus. Ceci valide l'importance de bien saisir ce en quoi consiste l'abus rituel et de comprendre l'importance de la programmation et des séquelles qui en découlent.

Deuxièmement, certains résultats quant à l'importance de valider et de normaliser les survivantes d'abus rituel méritent d'être élucidés. Rappelons que la majorité des participantes soulignent qu'on ne doit pas dire à une femme que ses propos correspondent à de l'abus rituel. Ces résultats peuvent, à prime à bord, sembler contradictoires à la validation de leur vécu. Ils démontrent plutôt une différence importante entre l'approche privilégiée en abus rituel et celle utilisée en agression sexuelle.

Les participantes disent qu'il importe d'intervenir à partir de ce que les femmes présentent. Cette façon de faire correspond à un des principes de base de l'approche féministe, soit le respect du rythme de la femme. Cependant, contrairement à l'approche privilégiée en matière d'agression sexuelle, quelques résultats soulignent que certaines informations sur l'abus rituel posent problème et, par conséquent, nommer qu'il s'agit d'abus rituel peut nuire plutôt qu'aider. Ces résultats se rapportent à l'information liée à la problématique de l'abus rituel présentée au début de cette recherche. Notre recherche documentaire nous permet de croire que les impacts causés par le False Memory Syndrome Foundation (FMSF) seraient la cause principale des précautions prises pour ne pas induire le sujet de l'abus rituel. Rappelons que cette Fondation accuse, entre autres, les thérapeutes d'induire l'abus rituel dans l'esprit de leurs clientes. Nous pouvons ainsi supposer que les participantes qui soulignent l'importance de ne pas induire le sujet de l'abus rituel cherchent à protéger autant la crédibilité des femmes qui témoignent l'avoir subi que leur propre crédibilité comme personne ressource qui les croit.

Cependant, une nuance s'impose entre ne pas induire le sujet et éviter de l'aborder avec celles qui l'ont subi. D'ailleurs, deux participantes disent nommer qu'il est question d'abus rituel dans certaines situations où les femmes ont fourni suffisamment d'information à cet effet, et où elles ont jugé qu'il était opportun de le faire. Cette approche rejoint celle de Woodsum (1998).

Somewhere in the middle of these diametrically opposed positions we must rest on the understanding that working with victims and survivors is about helping to sort out what they already know to be true for themselves. Assuring someone that we believe in the reality of what they are feeling or remembering is not about leading them. It is about supporting them. Offering as possibilities the thoughts and definitions obtained through education and experience is not about suggestions but about providing a framework that can either be accepted or rejected. (p. 285)

Dans le même ordre d'idées, il devient donc parfois nécessaire de nommer et d'informer les femmes qui témoignent avoir subi de l'abus rituel quant aux réalités entourant ce genre d'abus. D'ailleurs, certains résultats obtenus correspondent à cette approche, notamment ceux qui traitent de l'importance d'informer les survivantes de la nature des informations sur l'abus rituel qu'elles peuvent retrouver sur internet. En lien avec la participante qui dit être inquiète que des intervenantes n'ayant pas d'expérience nomment aux femmes que ce qu'elles ont vécu correspond à de l'abus rituel, voici certains critères pouvant justifier le fait de leur nommer que ce qu'elles témoignent avoir vécu se rapporte à de l'abus rituel :

- avoir développé un lien de confiance avec la femme qui est en suivi ;
- avoir des connaissances en matière d'abus rituel ;
- avoir reçu suffisamment d'informations de la part de la femme pour associer ses propos à l'abus rituel ;

- être en mesure de lui offrir le soutien nécessaire pour l’accompagner dans son processus de guérison ou avoir identifié une personne ressource qui a des connaissances en abus rituel et à qui elle peut la référer.

5.4.2 LES INTERVENTIONS EFFICACES

Les participantes ont été invitées à partager leur point de vue quant aux interventions qu’elles considèrent comme étant les plus et les moins efficaces en matière d’abus rituel. Voici celles reconnues comme étant les plus efficaces :

- offrir un suivi à long terme ;
- offrir un service d’aide téléphonique 24/7 ;
- offrir un suivi téléphonique entre les rencontres d’appui individuel. Il peut s’agir simplement de donner aux femmes la possibilité de laisser un message sur une boîte vocale ;
- offrir un service d’accompagnement ;
- favoriser une approche diversifiée basée sur la concertation ;
- reconnaître qu’il importe de ne pas être la seule personne ressource lorsque l’on soutient une survivante d’abus rituel dans son processus de guérison ;
- être soutenue par son équipe de travail ;
- référer les femmes à des services appropriés lorsque nécessaire.

Les participantes ont également précisé certaines qualités qu’elles considèrent nécessaires pour intervenir de façon efficace auprès de survivantes d’abus rituel, soit :

- la patience ;
- l’empathie ;

- la créativité ;
- la capacité de faire preuve d'ouverture et de flexibilité en se permettant de sortir des pratiques habituelles ;
- être bonne revendicatrice ;
- connaître les ressources dans la communauté ;
- savoir reconnaître qu'il s'agit d'un travail exigeant et qu'il est nécessaire de prendre soin de soi.

Ces résultats concordent avec les qualités reconnues comme étant nécessaires pour intervenir auprès de survivantes d'abus rituel selon Woodsum (1998) et Borelli (2006). Voici ce que cette dernière dit à cet effet ;

A therapist who treats a survivor of ritual abuse needs to be sensitive to the client's needs first and foremost. However, a clinician cannot be effective if he or she feels unsafe or exhausted. Self care is extremely important when working with this population. Also, a clinician may have to throw the rulebook out the window and be willing to try new things when the unusual interventions are not working. There is no standard for working with this population, except the utilization of empathy and patience. (p. 114)

En lien avec cette citation, rappelons que certaines participantes ont reconnu avoir ressenti de la peur dans le cadre de leur travail auprès de survivantes d'abus rituel. Elles croyaient que leur sécurité personnelle était menacée, entre autres, suite aux menaces indirectes reçues de la part de certaines survivantes. Voici les propos d'une des participantes à cet effet : « Le moins efficace était sûrement mon niveau de peur. Je me demande à quel point cela a nui ». Ces résultats concordent avec ceux obtenus par Rudikoff (1996) suite à sa recherche auprès de huit psychologues ayant de l'expérience pratique auprès de survivantes d'abus rituel. Ces psychologues ont témoigné avoir éprouvé de la peur et ressenti que leur sécurité personnelle était menacée.

En matière d'abus rituel, il faut toutefois comprendre que les agresseurs ont continuellement menacé les femmes de ce qui pouvait leur arriver si elles parlaient des abus ou du tort qui serait fait aux personnes à qui elles en parlent. Selon Woodsum (1998), toutes les victimes d'abus rituel ont été programmées à croire en ce genre de menaces. En ce sens, « It is very important not to let the programmed messages of someone else become influential to you as helper » (p.196). Ainsi, la peur ressentie par les intervenantes interviewées doit plutôt être considérée comme étant du contre-transfert, c'est-à-dire la projection de l'expérience de la femme sur soi. À notre avis, cette réaction de peur de la part des participantes témoigne avant tout d'un manque de connaissances en matière de programmation. D'ailleurs, aucun des résultats obtenus au cours de cette recherche ne démontre que les menaces sont fondées.

Les résultats relatifs aux émotions ressenties par les participantes, dans le cadre de leur travail, valident avant tout l'importance de bien saisir ce en quoi consiste l'abus rituel et comment la programmation peut se manifester dans le cadre de l'intervention.

En plus de la peur ressentie en intervention, voici d'autres résultats liés aux interventions reconnues comme n'étant pas efficaces en matière d'abus rituel.

- un suivi à court terme ;
- l'intervention de groupe ;
- être la seule personne ressource faisant partie du réseau de soutien des survivantes d'abus rituel ;
- vouloir sauver les survivantes d'abus rituel ;
- ne pas respecter le rythme des femmes dans leur processus de guérison.

Certains de ces résultats sont répétitifs, puisque contraires aux interventions privilégiées ; il importe toutefois de les revoir afin de préciser ce qui est déconseillé en

matière d'intervention auprès de survivantes d'abus rituel. Soulignons que les résultats reconnaissant que l'intervention de groupe n'est pas recommandée pour les survivantes d'abus rituel correspondent à l'analyse de Woodsum (1998) et de Kluff (1997, cité par Borelli, 2006) à cet effet.

5.4.3 LES PRINCIPES DE BASE DE L'INTERVENTION PRIVILÉGIÉE

Les résultats obtenus au cours de cette recherche démontrent clairement les principes de base de l'intervention privilégiée en matière d'abus rituel. À ces principes s'ajoutent certaines interventions particulières dont celles liées au travail des mémoires, à la dissociation, à l'expression des émotions et à la programmation.

Ces résultats concordent avec l'information liée aux principes d'intervention privilégiés en matière d'abus rituel tels que présentés par Beardsley (2002). Les étapes du plan d'intervention fournies par une des participantes, soit (1) établir un lien thérapeutique ; (2) évaluer le niveau de sécurité ; (3) travailler la dissociation et les mémoires d'abus et (4) revendiquer leur droit à une nouvelle vie, correspondent d'avantage à l'information provenant des différentes approches et différents modèles thérapeutiques qu'elle présente. Selon la documentation, les principes d'intervention privilégiés en matière d'abus rituel découlent principalement de certaines approches et modèles thérapeutiques utilisés dans le domaine des traumatismes, des principes de base de l'intervention auprès d'adultes survivantes d'agression sexuelle et de l'intervention en matière de dissociation.

Tel que mentionné par Beardsley (2002), il importe de souligner que « in contrast to the theoretical models and interventions models discussed above, models for treatment for clients reporting a history of ritual abuse are rare » (p. 143). En ce sens, les résultats obtenus quant à l'intervention relative à la programmation ne démontrent pas

suffisamment la complexité de cette méthode de contrôle de la pensée et les interventions privilégiées liées aux séquelles qui en découlent. À titre d'exemple, et tel que préalablement mentionné, il importe de comprendre que le sentiment de menace persistant que vivent les survivantes d'abus rituel découle avant tout de la programmation. Voici ce que Woodsum (1998), dit à cet effet ;

There is no question that victims and survivors of these abuses face grave, lifelong risks for further victimization. However, the fears around safety that most victims and survivors struggle with come from offender-manipulated programming rather than the actual safety issues that exist. (p. 199)

Par conséquent, il devient souvent impossible de confirmer si la sécurité des survivantes d'abus rituel est réellement menacée ou si le sentiment de terreur et de menace qui les habitent découle strictement d'une programmation. En ce sens, les situations de crise que vivent les survivantes d'abus rituel ne sont pas nécessairement des situations d'urgence. Soulignons que cette notion ne ressort que brièvement dans les résultats relatifs à l'évaluation du niveau de sécurité des survivantes d'abus rituel.

Finalement, certaines des recommandations faites dans le cadre de cette recherche, face au problème de l'abus rituel, s'avèrent nécessaires et réalisables à court terme. Or, d'autres recommandations dépendent de la reconnaissance de l'existence de ce genre d'abus et demeurent utopiques sans concertation. La mise sur pied de consultations entre les intervenantes qui travaillent auprès de survivantes d'abus rituel s'avère la première démarche à entreprendre. Ces rencontres permettraient de briser le silence qui entoure l'abus rituel, de briser l'isolement des personnes qui travaillent dans ce domaine et de partager les connaissances acquises afin de répondre aux besoins des femmes qui l'ont subi. Soulignons qu'aucune des participantes ne mentionne à qui revient la responsabilité d'entreprendre ces démarches de concertation. À notre connaissance, il n'existe présentement aucun regroupement d'intervenantes, du moins dans notre région, engagé dans un tel processus. Deux raisons pourraient expliquer cette situation. Dans un

premier temps, et tel que présenté au début de cette recherche, on ne peut nier les impacts causés par le False Memory Foundation. Il semble que les activités de concertation liées soit à l'agression sexuelle soit à l'abus rituel n'occupent plus la même place qu'elles occupaient avant les accusations faites par cette Fondation. Deuxièmement, le manque de ressources financières des services communautaires qui travaillent dans le domaine de la violence faite aux femmes et le nombre toujours grandissant des demandes de service fait en sorte que, de façon générale, les intervenantes n'ont actuellement pas de temps de travail alloué à la coordination de concertation.

5.5 LES LIMITES DE LA RECHERCHE

Notre recherche comporte quelques limites dont nous devons tenir compte. Dans un premier temps, et tel que préalablement mentionné, l'information et les écrits traitant de l'abus rituel sont quasi inexistantes en français. Cette réalité pourrait expliquer une première limite à notre recherche soit la difficulté à recruter des participantes provenant du Québec. De plus, les participantes francophones ont parfois utilisé des mots ou des expressions anglophones pour traiter de certains éléments de l'abus rituel. La proposition d'une traduction de leurs commentaires, pendant l'entrevue, a toutefois permis qu'elles puissent valider notre interprétation. Pour ce qui est des intervenantes anglophones, nous avons traduit leurs propos en français lors de la rédaction des verbatim. « Traduire, c'est trahir » comme nous rappellent les traducteurs, et nous n'y avons pas totalement échappé. Toutefois, notre expérience de la pratique et notre maîtrise de l'anglais nous ont permis, nous l'espérons, de réduire ce biais.

L'information que détiennent les participantes provient avant tout des témoignages reçus des femmes qui ont subi l'abus rituel. Ceci peut être considéré comme une limite à cette recherche car il s'agit de données secondaires déjà traitées par les participantes.

Toutefois, c'est un choix que nous avons fait. En effet, dans notre pratique, nous rencontrons depuis plusieurs années des femmes qui ont subi l'abus rituel. Par contre, nous ne connaissons que très peu l'opinion des intervenantes quant à leur analyse, approche et interventions auprès de ces femmes. De plus, plusieurs informations qui nous ont été communiquées sont difficiles voire même impossibles à prouver ; même si l'abus rituel existe réellement, ce sont des activités clandestines, secrètes, qui se déroulent dans des cercles fermés et difficiles à percer. Les individus qui commettent l'abus rituel utilisent également certaines méthodes, notamment les techniques de contrôle de la pensée, pour altérer la réalité entourant les abus qu'ils commettent. Dans les circonstances, nous estimons que le point de vue d'intervenantes qui reconnaissent l'abus rituel et accompagnent celles qui l'ont subi correspond davantage aux objectifs de cette recherche. Nous croyons que c'était le premier pas à prendre pour documenter cette question peu connue.

Une autre limite de cette recherche est notre intérêt personnel face au problème de l'abus rituel. Certains services en matière d'agression sexuelle nous identifient comme personne ressource dans le domaine. La rupture épistémologique a été essentielle afin de faire preuve d'authenticité et d'objectivité. Notre rôle comme chercheure et les objectifs de cette recherche nous ont ainsi guidés tout au long de notre démarche. Il était effectivement essentiel d'adopter une attitude, une approche et une analyse du problème de l'abus rituel basées sur la démarche scientifique, ce qui a exigé de prendre un recul de notre rôle habituel d'intervenante. Les discussions tenues avec les directeurs du mémoire nous ont aidée à conserver cette distance.

L'analyse qualitative implique un petit échantillon. De plus, l'échantillon retenu est relativement restreint puisqu'il est composé uniquement d'intervenantes qui travaillent dans le domaine de l'agression sexuelle. Les résultats obtenus par cette recherche ne peuvent donc être généralisés. En revanche, la recherche qualitative ne cherche pas la généralisation des résultats mais vise plutôt à colliger et à faire une

synthèse d'informations privilégiées sur un phénomène que l'on veut comprendre. Nous pensons que les résultats obtenus peuvent être transférables et s'appliquer à d'autres établissements qui offrent semblables services. Nous espérons que les conclusions tirées de cette recherche contribueront de façon générale à l'avancement des connaissances en matière d'abus rituel et au renouvellement des pratiques en travail social.

CONCLUSION

La recherche documentaire faite au cours de cette étude a permis de saisir la complexité de l'abus rituel et l'ampleur des problèmes liés au manque de consensus quant à la façon de le définir.

Le point de vue d'intervenantes en agression sexuelle s'est avéré un choix judicieux pour faire une telle recherche. Tel que mentionné au début, le domaine dans lequel elles travaillent est bel et bien un milieu d'intervention privilégié pour recueillir de l'information sur ce problème social encore majoritairement méconnu des autres services existants. En effet, les intervenantes interviewées dans le cadre de cette recherche ont démontré qu'elles détiennent des connaissances indéniables en matière d'abus rituel. L'apport de chacune d'elles s'est avéré essentiel à l'atteinte du deuxième objectif de cette recherche, soit celui de faire avancer les connaissances et la compréhension de ce genre d'abus. En lien avec les questions de recherches, elles ont été en mesure de présenter l'ensemble des caractéristiques nécessaires pour définir l'abus rituel, de partager leurs points de vue quant aux séquelles qui en découlent ainsi que leurs connaissances pratiques en matière d'intervention.

Cette recherche permet également de reconnaître certains des problèmes relatifs à la conceptualisation de l'abus rituel et de comprendre comment ceux-ci contribuent à la confusion qui entoure ce genre d'abus. Il est donc souhaitable que la lecture de cette recherche incite les intervenantes qui ont de l'expérience pratique auprès de survivantes d'abus rituel à se concerter afin de s'entendre sur la façon de définir ce genre d'abus. La définition élaborée dans le cadre de cette recherche pourrait servir de point de départ à cette démarche. Il devient donc nécessaire qu'elles prennent position, comme nous l'avons fait dans le cadre de cette recherche, pour reconnaître l'abus rituel comme une forme d'exploitation sexuelle. Une définition communément reconnue de l'abus rituel

par ce milieu d'intervention pourrait, entre autres, servir à mettre en place les moyens nécessaires pour la compilation de statistiques sur la prévalence de ce genre d'abus. Ces deux démarches s'avèrent essentielles à l'avancement des connaissances dans ce domaine et conséquemment, à la reconnaissance de l'abus rituel comme étant un problème social distinct.

Selon Gallagher (2000), « While rituals do then have clear implications for victims and agency workers, it is essential to remember that they describe only the context in which incidents are alleged to have taken place » (p. 326). Il ajoute que ce qui importe avant tout est l'abus sexuel qu'un enfant a pu subir. Par contre, cette recherche démontre que le contexte dans lequel l'abus rituel est perpétré influe sur les séquelles qui en découlent et, par conséquent, sur les interventions privilégiées dans ce domaine.

Tel que présenté au début, les débats théoriques entourant le concept de l'abus rituel existent depuis sa première conceptualisation en 1980 et la difficulté à s'entendre sur la façon de le définir continue d'alimenter la controverse et le scepticisme qui l'entourent. Il est d'ailleurs possible que la lecture de cette recherche amène certaines personnes à mettre en doute le fait que ce genre d'abus puisse exister. Comme nous l'avons déjà mentionné, et tel que démontré au cours de cette recherche, il est vrai que la nature des abus commis en abus rituel et la façon dont ils sont orchestrés choquent et peuvent paraître invraisemblables. De là l'importance de contribuer à expliquer ce en quoi consiste réellement ce genre d'abus et à clarifier la confusion liée à ce problème social. Selon Borelli (2006), « Skepticism is the easy route to take when conceptualizing the possibility of ritual abuse » (p.118).

Cette recherche démontre que certaines des analyses liées à l'abus rituel ont changé depuis les grands débats des années 1980 et 1990. À titre d'exemple, la reconnaissance que des mises en scène et que des simulations sont utilisées pour altérer

la réalité du contexte dans lequel les abus sont commis, témoigne de l'avancement des connaissances dans ce domaine. Ainsi, le temps qui a passé depuis les années 1990 a permis d'acquérir plus de connaissances en matière d'abus rituel et de corriger certaines analyses liées à ce genre d'abus. Il est donc recommandé que plus de recherches soient faites sur l'abus rituel notamment en ce qui a trait à la programmation et aux interventions privilégiées qui s'y rattachent. Plusieurs chercheurs dont Beardsley (2002) et Borelli (2006) soulèvent également le manque de connaissances dans ce domaine. Cette recherche a toutefois contribué à faire connaître cette forme extrême d'abus psychologique et à tracer un portrait des séquelles qui en découlent. Plusieurs questions demeurent toutefois à éclaircir, notamment dans quelle mesure le pouvoir absolu et continu que détiennent les agresseurs met effectivement les femmes en danger ou s'il réside principalement dans le silence imposé, dans la terreur conditionnée et dans le sentiment de menace programmé. Borelli (2006), prétend que le manque de connaissance entourant la programmation est le plus grand obstacle qui nuit à la reconnaissance de l'abus rituel.

Une recherche ultérieure devra étudier plus spécifiquement la dissociation chez les survivantes d'abus rituel. Il est surtout nécessaire de développer plus de connaissances pratiques en intervention dans ce domaine. À titre d'exemple, cette recherche ne permet pas de savoir si les interventions privilégiées en matière de dissociation extrême diffèrent selon qu'il s'agisse d'une réaction normale causée par des traumatismes ou de dissociation provoquée pour faciliter la programmation.

Plus de recherches devront également se pencher sur les liens existants entre l'abus rituel et le sadisme sexuel ainsi que l'abus rituel et les réseaux d'exploitation sexuelle d'enfants. De plus, d'autres recherches devront être faites dans le but de connaître soit la place qu'occupent les femmes impliquées dans ce genre d'abus soit la réalité des hommes qui l'ont subi.

Tel que mentionné au début, cette recherche émane avant tout de notre expérience pratique en intervention auprès de survivantes d'abus rituel. Nous sommes ainsi heureuses d'avoir pu contribuer à l'avancement des connaissances dans ce domaine et plus particulièrement dans le milieu d'intervention francophone. Par cette recherche, nous espérons inciter les intervenantes francophones à vouloir approfondir leurs connaissances en matière d'abus rituel et plus particulièrement en ce qui a trait aux besoins de celles qui l'ont subi. Cette recherche démontre que c'est avant tout en intervenant auprès de survivantes d'abus rituel qu'il devient possible de développer des connaissances dans ce domaine. En ce sens, il est nécessaire de sortir des pratiques habituelles en reconnaissant la nécessité de leur offrir un suivi à long terme. C'est en les accompagnant dans leur processus de guérison qu'il devient possible de comprendre la réalité de ce qu'elles ont subi.

Compte tenu de la présence de survivantes d'abus rituel dans les services d'aide en agression sexuelle, il importe de faire connaître cette réalité aux différents milieux d'intervention dans l'ensemble des services sociaux. Nous croyons que le problème lié à l'utilisation du mot culte pour traiter d'abus rituel, reconnu dans le cadre de cette recherche, est un apport important qui guidera les intervenants francophones dans leur analyse de la documentation sur l'abus rituel.

BIBLIOGRAPHIE

Beardsley, R. (2002). Undergraduate philosophy majors: Voices of Women Survivors who Report Childhood Ritual Abuse Memories: A Phenomenological Study of the Healing Process (Thèse de doctorat, University of Utah). (University Microfilms No. 3064077).

Borrelli, B. (2006). Undergraduate psychology majors: Understanding the Dynamics of Ritual Abuse (Thèse de doctorat, The California School of Professional Psychology, Alliant International University). (University Microfilms No. 3220422).

Boudon R., Besnard P., Cherkaoui M. et Lécuyer B-P. (2003). Dictionnaire de la sociologie. Éditeur Larousse. (Ouvrage original publié en 1989 et 1993).

Coates, D. (1992). *Report on Ritual Abuse*. Prepared for : Canadian Panel on Violence Against Women, Ottawa.

Constantine, A. (1996). The False Memory Hoax. *Educate-Yourself. The Freedom of Knowledge, The Power of Thought*. Récupéré le 12 juillet 2005 de <http://educate-yourself.org/mc/falsememoryhoax1996.shtml>

de Young, M. (2002). *The Ritual Abuse Controversy. An Annotated Bibliography*. North Carolina: McFarland & Company., Publishers.

Fraser, G. A. (1997). *The Dilemma of Ritual Abuse. Cautions and Guides for Therapists*. Washington, DC : American Psychiatric Press.

Gallagher, B. (2000). Ritual, and Child Sexual Abuse, but not Ritual Child Sexual Abuse. *Child Abuse Review*, Vol. 9, 321-327.

Godin, C. (2002). *Le faux syndrome des fausses mémoires*. Ottawa : Action Ontarienne contre la violence faite aux femmes. (Ouvrage original publié en 1997).

Gould, C. (1995). Denying Ritual Abuse of Children. *The Journal of Psychohistory* 22 (3). Récupéré le 18 juin 2005 de <http://www.geocities.com/kidhistory/denya.htm>

Kropveld, M. et Pelland, M-A. (2003). *Le phénomène des sectes : l'étude du fonctionnement des groupes*. Montréal : Info Secte.

Lanning, K. (1992). Investigator's Guide To Allegations of " Ritual " Child Abuse ». *Behavioral Science Unit, National Center for the Analysis of Violent Crime, Federal Bureau of Investigation, FBI Academy*. Récupéré le 18 juin 2005 de <http://home.att.net/~mcra/fbisra.htm>

L'Écuyer, R. (1990). *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu. Méthode GPS et Concept de Soi*. Québec : Presse de l'Université du Québec.

Mayer, R., Ouellet, F., Saint-Jacques, M-C., Turcotte, D. et col. (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Québec : Gaëtan Morin Éditeur ltée.

American Psychiatric Association. (1994). *Mini DSM-IV*. Critères diagnostiques. Washington, DC. Traduction française par J.-D. Guelfi et al., Masson, Paris 1996, 384 pages.

Noblitt, J. R., & Perskin, P. S. (2000). *Cult and Ritual Abuse. Its History, Anthropology, and Recent Discovery in Contemporary America. Revised Edition*. Westport, CT : Praeger Publishers. (Ouvrage original publié en 1995).

Oksana, C. (1994). *Safe Passage to Healing. A Guide for Survivors of Ritual Abuse*. New York : Harper Collins Publishers, Inc.

Quivy, R. et Van Campenhoudt, L. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. (éd. rév.). Paris : Dunod.

Ritual/Organized Abuse Rebellion (R.O.A.R.). (1995). *Report on Services Provided to Ritual Abuse Survivors*. Ottawa : ROAR.

Rose, E. P. (1996). *Reaching for the light : a guide for ritual abuse survivors and their therapists*. Ohio: The Pilgrim Press.

Rudikoff, E. (1996). Undergraduate psychology majors: Ritual Abuse: The Experience of Therapists Working with Controversial Narratives (Thèse de doctorat, Antioch New England Graduate School). (University Microfilms No. 9712656).

Sakheim, D. K. et Devine, S. E. (1992). *Out of Darkness : Exploring Satanism and Ritual Abuse*. New York: Macmillan, Inc.

Salter, A. C. (2003). *Predators: Pedophiles, Rapists, & Other Sex Offenders*. New York: Basic Books.

Sarson, J. et MacDonald, L. (2003). Definitions: ritual abuse-torture defined. *Persons Against Ritual Abuse-torture*. Récupéré le 18 juin 2005 de <http://www.ritualabusetorture.org/definitions.htm>.

Sarson, J. et MacDonald, L. (2005). La violence et la torture rituelles [version électronique]. *La Gazette*, vol. 67, N. 1 2005, *Gendarmerie royale du Canada*, 32-33.

Scott, S. (1998). Here Be Dragons : Researching the Unbelievable, Hearing the Unthinkable. A Feminist Sociologist in Uncharted Territory [version électronique]. *Sociological Research Online*, vol. 3, no. 3, 1-16.

Smith, M. (1993). *Ritual Abuse. What it is, why it happens, how to help*. New York: Harper Collins Publishers.

Sullivan, K. (2005). Los Angeles County Commission for Women. [version électronique]. *Report of the Ritual Abuse Task Force*. Los Angeles. CA: Auteur. (Ouvrage original publié en 1989).

The Santa Cruz Ritual Abuse Task Force. (2005). Ritual Abuse is Not Alien Abduction. *Santa Cruz Ritual Abuse Task Force*. Récupéré le 14 juillet 2005 de <http://web.archive.org/web/20010404045131/members.cruzio.com/~ratf/>

Taylor, G. F. (2004). Gail Fisher Taylor Interview. *CKLN-FM Mind Control Series, Part 24*. Récupéré le 15 août 1995 de <http://www.mindcontrolforums.com/radio/ckln24.htm>

van der Hart, O., Nijenhuis, E.R.S., Steele, K. (2006). *The Haunted Self. Structural Dissociation and the Treatment of Chronic Traumatization*. New York: W.W. Norton & Company, Inc.

Woodsum, G. M. (1998). *The Ultimate Challenge, a revolutionary, sane and sensible response to ritualistic and cult-related abuse*. Laramie, WY: Action Resources International.

APPENDICE A

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

CONFIDENTIALITÉ ET ANONYMAT

Toutes les informations seront traitées de façon confidentielle et contribueront à l'avancement des connaissances. De plus, les noms et autres informations permettant d'identifier qui que ce soit sont éliminés. Une fois la recherche terminée, les enregistrements audio sont détruits dès que les données qu'ils contiennent sont transcrites. Par contre, les transcriptions sont gardées à la résidence de la chercheure, dans une enveloppe scellée, sous clé, dans un classeur et celle-ci les conserve pendant une période de cinq ans.

Le matériel recueilli ne sert qu'aux fins de la présente recherche. Si ces données doivent être réutilisées dans un autre projet, la chercheure présente une nouvelle demande au comité d'éthique de l'Université du Québec en Outaouais et consulte chacune des participantes à la recherche. Votre participation est tout à fait volontaire. Donc, une fois que vous avez accepté d'y participer, vous conservez le droit de vous retirer à tout moment de la recherche sans préjudices.

1. J'ai été informée des objectifs de la recherche menée par Christine Jacques sur l'abus rituel selon le point de vue d'intervenantes en agression sexuelle. Je comprends en quoi consiste la recherche et j'accepte de participer librement à une entrevue.
2. Je peux demander d'autres informations sur ma participation à cette étude ou sur l'étude elle-même si je le désire.
3. Je peux mettre fin à cette participation en tout temps si je le désire.
4. J'ai reçu l'assurance que les informations recueillies dans le cours de cette recherche seront traitées de façon confidentielle et anonyme.
5. Je comprends que ma participation est utile pour améliorer les connaissances de l'abus rituel et qu'elle ne m'apportera aucun bénéfice direct ou immédiat.

6. Je pourrai prendre connaissance des résultats de la recherche lorsqu'ils seront rendus publics.

Ayant été informée de la nature du projet, de ses objectifs, des conditions de ma participation, j'accepte que l'entrevue à laquelle je participe soit enregistrée à l'aide d'un enregistreur vocale à la condition que toute information permettant de m'identifier soit éliminée de manière à respecter l'anonymat et la confidentialité.

Pour toute question relative à mes droits, je peux m'adresser à la personne contact du Comité d'éthique de la recherche, le professeur André Durivage, au 595-3900, poste 1781.

Nom :

Chercheure :

Lieu et date :

Ce formulaire est en 2 exemplaires soit un pour la participante et un pour la chercheure.

APPENDICE B

GUIDE D'ENTREVUE

L'ABUS RITUEL : LE POINT DE VUE D'INTERVENANTES EN AGRESSION SEXUELLE

Guide d'entrevue

1. Comment définirais-tu l'abus rituel ?
2. Selon toi, quelles sont les différentes formes d'abus commis lorsqu'il est question d'abus rituel?
3. Quels sont, à ton avis, les impacts de l'abus rituel ?
4. J'aimerais que tu me parles d'une femme que tu accompagnes ou que tu as accompagnée et qui a vécu de l'abus rituel.
 - a) Comment en est-elle venue à te parler de l'abus rituel qu'elle a vécu ?
 - b) Quels sont les faits qui t'ont amenée à croire qu'elle te parlait d'abus rituel ?
 - c) Est-ce qu'il y avait une croyance d'utilisée dans l'abus rituel qu'elle a vécu ? Si oui, laquelle ?
 - d) Comment es-tu intervenue auprès d'elle sur la question de l'abus rituel ?
 - e) Quels ont été les résultats de ton intervention ?
 - f) Quels éléments de ton intervention dans cette situation ont été, selon toi, les plus efficaces et lesquels ont été les moins efficaces ?
 - g) Si tu pouvais recommencer à zéro avec cette femme, procèderais-tu de la même façon ? Sinon qu'est-ce que tu ferais différemment ?
5. Pourrais-tu me parler des méthodes de contrôle de la pensée utilisées lorsqu'il est question d'abus rituel ?
6. Selon ton expérience, quelle est la prévalence ou le % de survivantes d'abus rituel qui se présentent ou font appel à vos services ?
7. Concrètement, qu'est-ce qu'on pourrait faire face au problème de l'abus rituel ?

Interview Guide

1. How would you define the concept of ritual abuse?
2. According to you, what are the different forms of abuse perpetrators engage into when involved in ritual abuse?
3. According to you, what are the impacts of ritual abuse?
4. I would like you to tell me about a woman you (supported or are supporting or counselled or are counselling) that survived ritual abuse.
 - a) How did she come to tell you about the ritual abuse she lived?
 - b) What facts lead you to believe that there was ritual abuse?
 - c) Was there a belief system used in the ritual abuse she lived? If so, which one?
 - d) How did you support/counsel her on the question of ritual abuse?
 - e) What were the results of your support/counselling?
 - f) According to your experience, what were the most effective elements of your support/counselling and the least effective ones?
 - g) If you could start over with this woman, would you proceed in the same way? If not, what would you do differently?
5. Can you talk to me about the mind control techniques used in ritual abuse?
6. In your experience, what is the prevalence or the percentage of survivors of ritual abuse who come to you or who use your services?
7. In the face of that problem, meaning ritual abuse, what should be done concretely?